

Document d'enregistrement universel (URD) 2018

Rapport financier semestriel
au 30 juin 2019



1 CHIFFRES CLÈS – INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES	3
2 CAPITAL ET ACTIONNARIAT	4
2.1 Informations sur le capital et données boursières	4
2.2 Actionnariat de Veolia Environnement	8
3 EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DES RÉSULTATS	10
3.1 Faits marquants de la période.....	10
3.2 Informations comptables et financières	14
3.3 Financement	27
3.4 Opérations avec les parties liées.....	30
3.5 Evènements postérieurs à la clôture.....	30
3.6 Facteurs de risques	30
3.7 Perspectives	30
3.8 Annexes.....	31
3.9 Evènements récents depuis le dépôt du document de référence.....	33
4 ÉTATS FINANCIERS.....	34
4.1 Comptes consolidés intermédiaires résumés – 30 juin 2019	34
4.1.6 Notes annexes aux comptes consolidés.....	43
4.1.7 Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle	75
5 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE.....	76
5.1 Composition du conseil d'administration	76
6 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	78
6.1 Principales dispositions légales et statutaires concernant Veolia Environnement.....	78
6.2 Procédures judiciaires et arbitrages	78
6.3 Documents accessibles au public.....	81
6.4 Contrôleurs légaux des comptes.....	81
6.5 Personnes responsables du document d'enregistrement universel.....	82
6.6 Tables de concordance	83



Ce document d'enregistrement universel a été déposé le 2 août 2019 auprès de l'Autorité des marchés financiers, en sa qualité d'autorité compétente au titre du règlement (UE) n°2017/1129, sans approbation préalable conformément à l'article 9 dudit règlement.

Ce document d'enregistrement universel peut être utilisée aux fins d'une offre au public de valeurs mobilières ou de l'admission de valeurs mobilières à la négociation sur un marché réglementé s'il est complété par une note relative aux valeurs mobilières et le cas échéant, un résumé et tous les amendements apportés au document d'enregistrement universel. L'ensemble est approuvé par l'Autorité des marchés financiers conformément au règlement (UE) n°2017/1129.

Le présent document d'enregistrement universel incorpore le document de référence 2018 de Veolia Environnement déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 13 mars 2019 sous le numéro D.19-0140, et met à jour les rubriques nécessaires conformément à la réglementation.

[Document de référence 2018 – Veolia Environnement](#)

Un tableau de correspondance est fourni dans le présent document d'enregistrement universel [aux pages 83 à 85 / rubrique 6.6.1], afin de permettre de retrouver facilement les informations incorporées par référence et celles mises à jour ou modifiées.

1

CHIFFRES CLES – INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2019	31/12/2018 retraité ⁽⁵⁾	30/06/2018 retraité ⁽⁵⁾	31/12/2017 publié ⁽⁶⁾
Chiffre d'affaires	13 323,9	25 951,3	12 587,9	24 818,4
EBITDA	2 001,9	3 842,9	1 899,5	3 217,1
EBIT courant	857,3	1 643,7	813,1	1 497,3
Résultat Net Courant part du Groupe	352,4	672,0	327,6	613,6
Capacité d'autofinancement	1 660,2	3 122,9	1 554,3	2 615,1
Résultat opérationnel après quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence ⁽¹⁾	796,4	1 459,3	750,3	1 262,6
Résultat Net part du Groupe	331,4	440,6	226,1	397,7
Dividendes versés ⁽²⁾	-509,1	-462,6	-462,6	-439,7
Dividende par action versé au cours de l'exercice (en euros)	0,92	0,92	0,84	0,84
Total actif	38 928,6	39 232,5	37 489,5	38 278,7
Endettement financier net	-12 478	-11 487	-12 398	-7 833
Investissements industriels (y-compris nouveaux actifs financiers opérationnels) ⁽³⁾	-1 005	-2 191	-928	-1 738
Free Cash Flow Net ⁽⁴⁾	-473	613	-322	619

(1) Le résultat opérationnel après quote-part de résultat net des entités mises en équivalence n'inclut pas les plus ou moins-values de cessions financières comptabilisées en résultat financier.

(2) Dividendes versés par la société mère.

(3) Investissements industriels (hors activités non poursuivies).

(4) Le free cash-flow net correspond au free cash-flow des activités poursuivies i.e. somme de l'EBITDA, des dividendes reçus, de la capacité d'autofinancement financière, de la variation du besoin en fonds de roulement opérationnel moins les investissements industriels nets, les frais financiers courants cash, les impôts cash, les charges de restructuration et les dépenses de renouvellement.

(5) Les données sur l'exercice 2018 concernent l'application de la norme IFRS 16 et la réintégration des comptes de la Lituanie historiquement présentés en 'Résultat des activités non poursuivies'.

(6) Publication du document de référence 2018.

2

CAPITAL ET ACTIONNARIAT

(CHAPITRE 2 DU DOCUMENT DE REFERENCE 2018)

2.1 Informations sur le capital et données boursières

2.1.1 CAPITAL SOCIAL

Au 30 juin 2019, le capital social de Veolia Environnement⁽¹⁾ était de 2 829 128 105 euros divisé en 565 825 621 actions entièrement libérées, toutes de même catégorie, de 5 euros de valeur nominale chacune.

À la date du dépôt du présent document d'enregistrement universel, le capital social de la Société demeure inchangé.

⁽¹⁾ Dans le cadre du présent document d'enregistrement universel, sauf indication contraire, le terme la Société se réfère à la société anonyme Veolia Environnement, les termes Groupe ou Veolia se réfèrent à Veolia Environnement et ses filiales consolidées directes ou indirectes.

2.1.2 MARCHE DES TITRES DE LA SOCIETE

Les actions de la Société sont admises aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris (compartiment A) depuis le 20 juillet 2000, sous le code ISIN FR 0000124141-VIE, le code Reuters VIE. PA et le code Bloomberg VIE. FP. Le titre Veolia Environnement est éligible au Service de Règlement Différé (SRD).

Les actions de la Société font partie du CAC 40, principal indice publié par NYSE Euronext Paris, depuis le 8 août 2001.

Le tableau ci-dessous décrit les cours de bourse et les volumes de transactions en nombre de titres Veolia Environnement sur les dix-huit derniers mois sur le marché réglementé d'Euronext Paris.

Euronext Paris

Année (mois)	Cours (en euros)		Transaction en nombre de titres
	Plus haut	Plus bas	
2019			
Juin	21,780	20,560	33 726 521
Mai	21,630	19,745	41 271 947
Avril	21,350	19,910	34 214 733
Mars	20,350	19,200	32 500 981
Février	20,080	18,225	40 168 917
Janvier	18,440	17,500	34 217 888
2018			
Décembre	19,170	17,400	40 598 668
Novembre	19,120	17,540	42 842 215
Octobre	17,920	16,420	49 365 842
Septembre	18,235	17,025	44 090 725
Août	19,380	17,895	38 752 720
Juillet	19,710	18,140	43 198 621
Juin	19,875	18,035	41 559 639
Mai	20,780	19,330	51 415 183
Avril	19,760	18,750	31 246 058
Mars	20,210	18,570	45 689 036
Février	20,490	18,835	44 725 189
Janvier	22,290	20,000	50 960 635

Source : Bloomberg.

À la suite du retrait de Veolia Environnement de la cote du New York Stock Exchange (NYSE) de ses American Depositary Receipts (ADRs) la dernière cotation des ADRs au NYSE est intervenue le 22 décembre 2014. Depuis cette date, les ADRs sont négociés sur le marché hors cote américain (US Over-The-Counter market) sous le code VEOEY. Le programme d'ADR est géré par Deutsche Bank en tant que programme de niveau 1 (*sponsored level 1 facility*).

2.1.3 TITRES NON REPRESENTATIFS DU CAPITAL

Programme EMTN

Un programme d'Euro Medium Term Notes (EMTN) a été mis en place en juin 2001 pour un montant maximal de 4 milliards d'euros.

Ce montant maximal a été porté à 16 milliards d'euros le 13 juillet 2009.

Les principales émissions qui constituent l'encours de ce programme au 30 juin 2019 sont les suivantes :

Date de l'émission	Devise	Montant nominal de l'émission (en devises) (en millions)	Tirages complémentaires/ rachats partiels	Montant nominal de l'encours au 30 juin 2019 (en devises) (en millions)	Taux facial	Échéance
25 novembre 2003	EUR	700		700	6,125 %	25 novembre 2033
12 décembre 2005	EUR	600		}		
Juin 2013	EUR		-109			
Décembre 2013	EUR		-60		431	4,375 %
24 mai 2007	EUR	1 000		}		
Décembre 2013	EUR		-150			
Avril 2015	EUR		-205		645	5,125 %
29 octobre 2007	GBP	500		}		
7 janvier 2008	GBP		150		650	6,125 %
6 juillet 2010	EUR	834		}		
Avril 2015	EUR		-196		638	4,247 %
30 mars 2012	EUR	750		750	4,625 %	30 mars 2027
9 avril 2015	EUR	500		500	1,59 %	10 janvier 2028
4 octobre 2016	EUR	600		600	0,314 %	4 octobre 2023
4 octobre 2016	EUR	500		500	0,927 %	4 janvier 2029
30 mars 2017	EUR	650		650	0,672 %	30 mars 2022
30 mars 2017	EUR	650		650	1,496 %	30 novembre 2026
21 novembre 2017	EUR	500		500	0 %	23 novembre 2020
5 décembre 2018	EUR	750		750	1,94 %	7 janvier 2030
14 janvier 2019	EUR	750		750	0,892%	14 janvier 2024

Au 30 juin 2019, l'encours du nominal du programme EMTN s'élevait à 8 789 millions d'euros venant à échéance à plus d'un an.

Émission d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes

Veolia Environnement a émis le 8 mars 2016, dans le cadre d'un placement privé sans droit préférentiel de souscription, des obligations à option de conversion et/ou d'échanges en actions nouvelles et/ou existantes à échéance 15 mars 2021 pour un montant nominal d'environ 700 millions d'euros. Ces obligations ne porteront pas intérêt et ont été émises à un prix de 102,75 % du pair, correspondant à un taux de rendement actuariel de -0,54 %. La valeur nominale d'exercice unitaire de ces obligations est de 29,99 euros, soit une prime de 47,50 % par rapport au cours de référence de l'action le jour de l'émission.

Au 30 juin 2019, l'encours du nominal de cet emprunt s'élevait à 700 millions d'euros venant à échéance à plus d'un an.

Émission publique sur le marché américain

Veolia Environnement a émis le 28 mai 2008 un emprunt obligataire enregistré auprès de l'US Securities and Exchange Commission d'un montant de 1,8 milliard de dollars américains à taux fixe en trois tranches. La première tranche de coupon 5,25 % est arrivée à échéance le 3 juin 2013. Le 19 décembre 2014, Veolia Environnement a procédé au remboursement anticipé du nominal restant sur la seconde tranche de coupon 6,00 % de maturité juin 2018. L'émission qui constitue l'encours est donc la troisième tranche (400 millions de dollars) de coupon 6,75 % de maturité juin 2038.

Au 30 juin 2019, l'encours du nominal de cet emprunt s'élevait à 400 millions de dollars américains, soit 352 millions d'euros équivalents, venant à échéance à plus d'un an.

Programme d'émission d'obligations sur le marché domestique chinois (Panda Bonds)

Veolia Environnement a enregistré le 16 août 2016 auprès de la National Association of Financial Market Institutional Investors un programme d'émission d'obligations sur le marché domestique chinois pour une durée de deux ans et pour un montant maximal de 15 milliards de renminbi.

Dans le cadre de ce programme, Veolia Environnement a émis le 1er septembre 2016, à l'occasion d'un placement privé auprès d'investisseurs chinois et internationaux, un emprunt obligataire d'un montant de 1 milliard de renminbi à échéance 2 septembre 2019. Cette obligation porte un coupon de 3,5 %.

Le 9 août 2018, Veolia Environnement a poursuivi son programme d'émission par le biais d'un second emprunt obligataire d'un montant de 1 milliard de renminbi à échéance 10 août 2019. Cette obligation porte un coupon de 4%.

Au 30 juin 2019, l'encours du nominal de ces emprunts s'élevait à 2 milliards de renminbi, soit 256 millions d'euros équivalents, venant à échéance à moins d'un an.

Billets de trésorerie

Veolia Environnement dispose d'un programme de financement à court terme sous forme de billets de trésorerie plafonné à 4 milliards d'euros.

Au 30 juin 2019, l'encours de billets de trésorerie émis par la Société s'élevait à 3 459 millions d'euros.

2.2 Actionnariat de Veolia Environnement

2.2.1 ACTIONNARIAT AU 30 JUIN 2019

Le tableau ci-dessous présente le nombre d'actions et les pourcentages de capital et de droits de vote correspondants détenus par les principaux actionnaires connus de Veolia Environnement au 30 juin 2019.

Depuis le 3 avril 2016 a été mis en place un droit de vote double pour les actionnaires détenant leur action au nominatif depuis 2 ans au moins en application de la loi Florange du 29 mars 2014.

À la connaissance de la Société, il n'existe pas d'actionnaire autre que ceux mentionnés dans le tableau ci-dessous détenant directement ou indirectement environ 4 % ou plus du capital ou des droits de vote de la Société à la date du dépôt du présent document d'enregistrement universel.

Actionnaires au 30 juin 2019	Nombre d'actions	Pourcentage du capital	Nombre de droits de vote théorique	Nombre de droits de vote exerçables	Pourcentage des droits de vote ^(*)
Franklin Resources ⁽¹⁾	53 903 062	9,53	53 903 062	53 903 062	9,19
Blackrock ⁽²⁾	28 578 029	5,05	28 578 029	28 578 029	4,87
Caisse des dépôts ⁽³⁾	26 036 119 ⁽⁴⁾	4,60	52 072 238	52 072 238	8,88
Veolia Environnement ⁽⁵⁾	12 518 389 ^(**)	2,21	12 518 389 ^(**)	0 ^(*)	0 ^(*)
Public et autres investisseurs	444 790 022	78,61	451 882 130	451 882 130	77,06
Total	565 825 621	100,00	598 953 848	586 435 459	100,00

(*) Pourcentage des droits de vote par rapport aux droits de vote effectifs (les titres autodétenus par Veolia Environnement étant privés de droit de vote).

(**) Au 30 juin 2019, Veolia Environnement autodétient 12 518 389 actions.

(1) Sur la base de la déclaration de franchissement de seuil statutaire de Franklin Resources notifiée le 26 juin 2019 à la Société. À la connaissance de la Société, la dernière déclaration de franchissement de seuil légal de Franklin Resources date du 13 février 2018 (Décision et Information AMF n°218C0439 du 16 février 2018).

(2) Sur la base de la dernière déclaration de franchissement de seuil légal de Blackrock en date du 26 juillet 2019 (Décision et Information AMF n°219C1285 du 29 juillet 2019). Entre le 4 janvier 2019 et le 23 juillet 2019, Blackrock a effectué plusieurs déclarations de franchissement de seuil légal de 5 % du capital et/ou des droits de vote à la hausse ou à la baisse (cf. Décisions et Informations AMF n°219C0032, n°219C0072, n°219C0085, n°219C0132, n°219C0236, n°219C0286, n°219C0292, n°219C0309, n°219C0340, n°219C0360, n°219C0372, n°219C0386, n°219C0391, n°219C0465, n°219C0495, n°219C0510, n°219C0522, n°219C0530, n°219C1050, n°219C1061, n°219C1076, n°219C1133, n°219C1201, n°219C1218, n°219C1229, n°219C1255).

(3) Sur la base du relevé des actionnaires nominatifs au 30 juin 2019 établi par la Société Générale (établissement teneur de compte) et sur la base de l'étude de l'actionnariat de la Société au 30 juin 2019. À la connaissance de la Société, la dernière déclaration de franchissement de seuil légal de la Caisse des dépôts et consignations date du 23 septembre 2016 (Décision et Information AMF n°216C2179 du 26 septembre 2016).

(4) Actions détenues au nominatif depuis plus de deux ans.

(5) Actions autodétenues et privées de droit de vote. Cette information figure dans la déclaration mensuelle des opérations réalisées par Veolia Environnement sur ses propres titres auprès de l'Autorité des marchés financiers le 8 juillet 2019.

À la connaissance de la Société et à la date du dépôt du présent document d'enregistrement universel, il n'existe aucun engagement liant un ou plusieurs actionnaires de la Société et aucun pacte d'actionnaires ou aucune convention auxquels la Société est partie susceptible d'avoir un impact significatif sur le cours de son titre ni pacte ou convention de cette nature auxquels seraient parties des filiales significatives non cotées de la Société. Les options d'achat conclues avec EDF, mentionnées aux chapitre 4, section 4.1 (note 3.3.1 des notes annexes des états financiers consolidés) et chapitre 8, section 8.3 du document de référence 2018 et au chapitre 4, section 4.1 infra (note 3.3.1 des notes annexes des états financiers consolidés) du présent document d'enregistrement universel, ont expiré le 25 juillet 2019.

Aucun tiers n'exerce de contrôle sur Veolia Environnement et, à la connaissance de la Société, il n'existe aucun accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement ou une prise de contrôle de la Société.

2.3 Politique de distribution des dividendes

2.3.1 DIVIDENDES VERSES AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

<i>(en euros)</i>	Dividende 2014	Dividende 2015	Dividende 2016	Dividende 2017	Dividende 2018
Dividende brut par action	0,70	0,73	0,80	0,84	0,92
Dividende net par action	0,70 ^(*)	0,73 ^(*)	0,80 ^(*)	0,84 ^(*)	0,92 ^(*)
MONTANT GLOBAL DU DIVIDENDE DISTRIBUÉ^(**)	383 952 678	401 183 799	439 772 185	462 685 249	509 096 391

(*) Le dividende est éligible à l'abattement de 40 %.

(**) Montants réglés par la Société.

3

EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DES RESULTATS

(CHAPITRE 3 DU DOCUMENT DE REFERENCE 2018)

3.1 Faits marquants de la période

3.1.1 CONTEXTE GENERAL

La performance du Groupe sur les six premiers mois de l'exercice 2019 est marquée par une progression continue du chiffre d'affaires et de l'EBITDA.

Ainsi, le chiffre d'affaires, en hausse de +5,5% à change constant au 30 juin, a crû de 6,3% à change constant au 2ème trimestre après +4,8% au 1er trimestre.

De même l'EBITDA, en augmentation de 5,4% à change constant, a progressé de 7,3% à change constant au second trimestre, après +3,8% au premier trimestre.

Au deuxième trimestre, l'accélération de la progression du chiffre d'affaires est alimentée par une activité commerciale toujours soutenue, la poursuite de la bonne dynamique des volumes dans les déchets et dans l'eau, la poursuite de la hausse des prix des services et des indexations tarifaires, une très bonne activité dans les déchets toxiques et une amélioration des conditions climatiques pour les activités de chauffage en Europe Centrale.

- poursuite d'un bon rythme de croissance des volumes et des prix dans les déchets : volumes en hausse de +1,9% à fin juin 2019 et prix en hausse moyenne de +2,5% ;
- confirmation de l'amélioration des indexations tarifaires (dont +1,4% dans l'Eau France) ;
- croissance des Travaux notamment dans les Déchets en France en lien avec le renouvellement des incinérateurs, et à la Sade ;
- climat favorable en Europe Centrale au 2ème trimestre (impact +39 millions d'euros de chiffre d'affaires) ;
- enfin, accélération de la croissance dans le Reste du Monde, notamment en Asie ;

Au second trimestre, l'accélération de la croissance de l'EBITDA est alimentée par la croissance du chiffre d'affaires et les gains d'efficacité, en avance sur l'objectif annuel : 61 millions d'euros au deuxième trimestre, après une contribution de 60 millions d'euros au premier trimestre.

Sur les six premiers mois de l'année, ces éléments conduisent ainsi à une solide croissance des résultats:

- **Hausse du chiffre d'affaires de +5,5% à change constant à 13 324 millions d'euros et de +4,2% à périmètre et change constant :**
 - poursuite de la progression en France avec une croissance du chiffre d'affaires de +3,9% (+5% au deuxième trimestre après +2,8% au premier) : +6,7% dans les Déchets et +1,5% dans l'Eau ;
 - croissance soutenue en Europe : +5,9% à change constant (+7,2% au deuxième trimestre après +4,7% au premier) ;
 - poursuite d'une croissance soutenue dans le Reste du monde +7,8% à change constant (+9,0% au deuxième trimestre) ;
 - croissance de +3,6% à change constant dans les Activités mondiales, dont +6,4% pour le Déchet toxique ;
- **Forte croissance de l'EBITDA à 2 002 millions d'euros** soit +5,4% en données courantes (+5,4% à change constant), liée:
 - à la poursuite de la croissance de l'activité du Groupe ;
 - aux impacts des plans d'économies de coûts (121 millions d'euros), en avance sur le calendrier ;

Effets partiellement compensés par :

- un effet climat légèrement négatif (-6 millions d'euros) mais en nette amélioration au deuxième trimestre ;
 - un pincement tarifaire toujours négatif mais en amélioration grâce à de meilleures indexations tarifaires (-57 millions d'euros contre -63 millions d'euros au premier semestre 2018) ;
 - et à un impact des prix des énergies et des matières recyclées de -14 millions d'euros, traduisant la répercussion progressive de la hausse du coût des combustibles et du CO2 dans le prix des énergies vendues ;
- **EBIT courant de 857 millions d'euros**, en hausse de +5,4% en données courantes (et +5,7% à change constant) ;
 - **Résultat net courant part du Groupe à 352 millions d'euros**, en hausse de +7,5% (+7,2% à change constant);
 - **Investissements industriels nets de 969 millions d'euros** (dont 159 millions d'euros d'investissements discrétionnaires contre 121 millions d'euros au 30 juin 2018);
 - **Un endettement financier net de 12 478 millions d'euros dont 1 731 millions d'euros** de dettes de location liée à l'application de la norme IFRS 16.

Les objectifs de l'année 2019 sont pleinement confirmés.

3.1.2 ÉVOLUTIONS AU SEIN DU GROUPE

Développements commerciaux et acquisitions

Dans la continuité du dynamisme commercial du Groupe en 2018, le 1er semestre 2019 constitue pour le Groupe un bon démarrage en matière de développements commerciaux :

- dans l'eau municipale, la conquête du marché d'eau potable de la ville de Nîmes en France (contrat de 185 millions d'euros sur 8 ans) et le redémarrage des activités de dessalement à Sydney en Australie (pour un chiffre d'affaires annuel estimé à 23 millions d'euros). Par ailleurs, le Groupe a renouvelé son contrat d'exploitation de l'usine de traitement des eaux usées de la ville de Wellington et l'installation de plusieurs usines aux alentours de la capitale néo-zélandaise (contrat de 170 millions de dollars néo-zélandais) ;
- dans ses activités Technologies et Réseaux, le gain des contrats de construction des deux usines de dessalement Rabigh 3 et Al Dur au Moyen-Orient (contrats de 283 millions d'euros) par Veolia Water Technologies ;
- dans le cadre de ses activités de production de chaleur, de froid et d'électricité (boucles locales d'énergie), l'acquisition fin 2018 par le Groupe de deux unités de cogénération en Slovaquie représentant un chiffre d'affaires estimé de 52 millions d'euros sur 2019, complété en 2019 par le rachat de sociétés assurant la production de chaleur au gaz en cogénération à Levice (Slovaquie), pour un montant de 71 millions d'euros⁽¹⁾ et un revenu estimé de 32 millions d'euros sur l'année 2019.

Le Groupe a également développé au cours du premier semestre ses activités dans les secteurs suivants :

- Déchets dangereux : construction en cours de quatre fours d'incinération en Chine ;
- Activité recyclage de déchets :
 - le Groupe a conclu des accords de coopération avec le groupe Nestlé à l'échelle mondiale et a par ailleurs signé un accord de partenariat portant sur la construction et l'exploitation d'une unité de recyclage chez l'industriel Danone Nutricia aux Pays-Bas ;
 - au travers de sa filiale Veolia China Holding Ltd le Groupe a procédé le 28 janvier 2019 à l'acquisition pour un prix de 22 millions d'euros⁽¹⁾ de 66% des titres de la société Huafei en Chine spécialisée dans le recyclage plastique et disposant de quatre sites de production ;
 - le Groupe a procédé au premier trimestre à l'acquisition de Renascimento, une entreprise de traitement et de recyclage des déchets au Portugal, pour un montant de 38 millions d'euros⁽¹⁾ ;
- Services aux industriels : signature d'un contrat de valorisation du Lithium au Japon (contrat de 66 millions d'euros) ; signature de contrats de performance énergétique en Colombie (Coca-Cola Femsa, contrat de 29 millions d'euros) ; signature d'un contrat d'exploitation et maintenance des stations de traitement d'eau de mine au Ghana (contrat AngloGold Ashanti).

⁽¹⁾ Acquisition de titres et dettes des entités entrantes

Cessions

Transdev Group

Le 9 janvier 2019, Veolia Environnement a finalisé la cession au groupe allemand Rethmann de sa participation résiduelle de 30% dans Transdev Group, pour un montant net de frais de cession de 334 millions d'euros pour une plus-value de 33 millions d'euros marquant ainsi la fin de son processus de désengagement de l'activité Transport.

Foshan (Chine)

Dans le cadre de sa politique de rotation d'actifs, le Groupe au travers sa filiale Veolia Environmental Services China Ltd a procédé à la cession de l'intégralité de sa participation dans la société Foshan (centre d'enfouissement) pour un montant de 49 millions d'euros générant une plus-value de cession de 37 millions d'euros.

Evolution des emprunts obligataires

Veolia Environnement a remboursé à l'échéance le 24 avril 2019, une souche obligataire euro pour un montant nominal de 462 millions d'euros.

Le 14 janvier 2019, Veolia Environnement a émis avec succès 750 millions d'euros d'obligations au pair à échéance le 14 janvier 2024 (soit 5 ans) portant un coupon de 0.892 %. Ce placement a été exécuté auprès d'une large base d'investisseurs présents en Europe et en Asie. Les produits de cette émission serviront aux besoins de financement généraux de la Société, notamment au refinancement des échéances de dettes à venir.

Confirmation de la perspective de crédit

Le 21 juin 2019, Moody's a confirmé la notation de crédit de Veolia Environnement, P-2/Baa1 à perspective stable.

De son côté, S&P a confirmé fin janvier 2019, la notation A-2 / BBB avec une perspective stable.

Païement du dividende

L'assemblée générale mixte des actionnaires de Veolia Environnement du 18 avril 2019 a accepté au titre de l'exercice 2018 le paiement d'un dividende à 0,92 euro par action, soit une augmentation de +10% par rapport à 2017, mis en paiement le 16 mai 2019. Le montant du dividende s'est ainsi élevé à 509 millions d'euros.

Plan d'épargne Groupe et d'action de performance

A l'occasion de l'assemblée générale mixte des actionnaires de Veolia Environnement le 18 avril 2019, la Société a réaffirmé sa volonté d'associer les collaborateurs du Groupe au développement et à la performance du Groupe en lançant une nouvelle opération d'actionnariat des salariés dans 30 pays (le prix de souscription des actions nouvelles sera arrêté le 30 août 2019).

Par ailleurs, dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe et de l'autorisation de l'assemblée générale mixte des actionnaires, le conseil d'administration a décidé le 30 avril 2019 sur proposition de son comité des rémunérations d'attribuer à environ 450 bénéficiaires incluant des cadres dirigeants, des collaborateurs à haut potentiel et des contributeurs clé du Groupe, des actions de performance (jusqu'à 0.04% du capital). L'acquisition définitive de ces actions est soumise à une condition de présence et de performance, détaillée dans la section 7.4.2 page 414 du Document de référence 2018.

Mise en œuvre d'un nouveau contrat de liquidité

Veolia environnement et la société Rothschild & Cie Banque ont mis fin au contrat de liquidité conclu le 26 septembre 2014. Le 28 mai 2019, Veolia Environnement a conclu un nouveau contrat de liquidité conforme aux dispositions du cadre juridique en vigueur avec Kepler Chevreux prenant effet au 1er juin 2019.

3.1.3 ÉVOLUTION DE LA GOUVERNANCE

Assemblée générale mixte de Veolia Environnement le 18 avril 2019

Dans le cadre du renouvellement annuel du conseil, le conseil d'administration lors de sa séance du 5 mars 2019, a pris acte que le mandat de cinq administrateurs (M. Louis Schweitzer, Mme Homaira Akbari, Mme Maryse Aulagnon, Mme Clara Gaymard et M. Baudouin Prot) vient à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale du 18 avril 2019 et que Mme Homaira Akbari et M. Baudouin Prot ne sollicitent pas le renouvellement de leur mandat à l'issue de ladite Assemblée Générale.

Sur recommandation du comité des nominations, le conseil d'administration a décidé le 5 mars 2019 de proposer à l'assemblée générale mixte du 18 avril 2019 le renouvellement du mandat de M. Louis Schweitzer, Mme Maryse Aulagnon et Mme Clara Gaymard pour une durée de quatre ans expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle de 2023 qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

L'assemblée générale mixte des actionnaires de Veolia Environnement, réunie à la Maison de la Mutualité, le jeudi 18 avril 2019, sous la présidence de M. Antoine Frérot, président-directeur général de la Société, a approuvé l'ensemble des résolutions qui lui étaient soumises.

L'Assemblée a en particulier renouvelé les mandats d'administrateur de Mesdames Maryse Aulagnon et Clara Gaymard et de Monsieur Louis Schweitzer pour une période de quatre années qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Elle a, par ailleurs :

- approuvé les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice 2018 ;
- fixé le dividende en numéraire au titre de l'exercice 2018 à 0,92 euro par action. Ce dividende sera détaché de l'action le 14 mai 2019 et mis en paiement à compter du 16 mai 2019 ;
- renouvelé la société KPMG SA dans ses fonctions de commissaire aux comptes titulaire pour une durée de six exercices expirant en 2025 à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- approuvé les éléments fixes et variables composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice 2018 à M. Antoine Frérot en raison de son mandat de président-directeur général ;
- approuvé les principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au président-directeur général au titre de l'exercice 2019 ;
- renouvelé l'ensemble des délégations financières consenties au conseil d'administration ;
- autorisé le conseil d'administration à procéder à des attributions d'actions gratuites et d'actions de performance au profit des membres du personnel salarié du groupe et des mandataires sociaux de la Société.

À l'issue de cette Assemblée Générale Mixte, le conseil d'administration de Veolia Environnement se compose dorénavant de treize administrateurs dont deux administrateurs représentant les salariés et cinq administratrices (45,45 %)⁽¹⁾ :

- M. Antoine Frérot, président-directeur général ;
- M. Louis Schweitzer, vice-président ;
- Mme Maryse Aulagnon, administratrice référente ;
- M. Jacques Aschenbroich ;
- Caisse des dépôts et consignations, représentée par M. Olivier Mareuse ;
- Mme Isabelle Courville ;
- Mme Clara Gaymard ;
- Mme Marion Guillou ;
- Mme Nathalie Rachou ;
- M. Paolo Scaroni ;
- M. Guillaume Texier ;
- M. Pavel Páša, administrateur représentant les salariés ;
- M. Franck Le Roux, administrateur représentant les salariés ;

Les quatre comités du conseil d'administration sont composés comme suit :

- comité des comptes et de l'audit : Mme Nathalie Rachou (Présidente), M. Jacques Aschenbroich, Mme Isabelle Courville, M. Franck Le Roux (administrateur représentant les salariés) et M. Guillaume Texier ;
- comité des nominations : M. Louis Schweitzer (Président), Mme Maryse Aulagnon et M. Paolo Scaroni ;
- comité des rémunérations : Mme Maryse Aulagnon (Présidente), Mme Marion Guillou, M. Franck Le Roux (administrateur représentant les salariés) et M. Louis Schweitzer ;
- comité recherche, innovation et développement durable : M. Jacques Aschenbroich (Président), Mme Isabelle Courville, Mme Clara Gaymard, Mme Marion Guillou, M. Pavel Páša (administrateur représentant les salariés) et M. Guillaume Texier.

⁽¹⁾ Hors administrateurs représentant les salariés en application de l'article L. 225-27-1 du Code de commerce et conformément au code AFEP-MEDEF.

3.2 Informations comptables et financières

3.2.1 PREAMBULE

Evolutions des normes sur les locations

A compter du 1er janvier 2019, le Groupe applique la nouvelle norme IFRS 16 relative aux contrats de location. L'application de cette norme est réalisée selon la méthode rétrospective complète (recalcul de la valeur de l'actif et de la dette comme si la norme avait été appliquée depuis l'origine des contrats).

Au compte de résultat, les retraitements liés à l'application de cette norme conduisent à des impacts significatifs avec une hausse de l'EBITDA via annulation de la charge locative, compensée par une hausse des amortissements dans l'EBIT Courant et des charges d'intérêt (cf. Annexes impact proforma 1er semestre 2018).

Se référer à la Note 1.1.2 du présent document d'enregistrement universel.

(en millions d'euros)	Jun 2018 proforma hors IFRS 16	Impact IFRS 16	Jun 2018 incl IFRS 16	Jun 2019 proforma hors IFRS 16	Impact IFRS 16	Jun 2019 incl IFRS 16
Chiffre d'affaires	12 588	0	12 588	13 324	0	13 324
EBITDA	1 676	224	1 900	1 772	230	2 002
EBIT Courant	790	23	813	833	25	857
Résultat Net part du Groupe	225	1	226	330	2	331
Investissements Bruts	-712	-216	-928	-800	-206	-1 005
Cessions	20	9	29	-1	38	37
CAPEX Nets ⁽¹⁾	-692	-208	-899	-801	-168	-969
Intérêts sur droit d'usage ⁽²⁾	0	-23	-23	0	-22	-22
Free Cash Flow	-318	-4	-322	-515	42	-473
Endettement financier net	10 609	1 789	12 398	10 747	1 731	12 478

(1) Les CAPEX net en IFRS16 représentent les futurs loyers (valeur actualisée) des nouveaux contrats signés au cours de la période.

(2) Correspond aux intérêts versés sur dettes locatives IFRS16.

GABON

Le 18 février 2019, le Gabon et Veolia Africa ont signé un protocole transactionnel qui prévoit le transfert de 51% des actions de la SEEG détenues par Veolia Africa, à la Société de Patrimoine du Service public de l'eau potable, de l'énergie électrique et de l'assainissement, propriété du Gabon, pour un prix de 45 millions d'euros. Sous réserves de réalisation de conditions suspensives, et de la signature du protocole par la SEEG, l'Etat Gabonais et le Groupe Veolia se désisteront de l'arbitrage pendant devant le CIRDI et renonceront réciproquement et définitivement à toute demande et action concernant la convention de concession résiliée par le Gabon.

Le 29 mars 2019, le CIRDI a constaté par sa sentence la fin de la procédure d'arbitrage entre le Groupe et l'Etat Gabonais permettant ainsi la réalisation du protocole transactionnel.

Un premier paiement d'un montant de 4,5 millions d'euros a été versé à Veolia Africa au moment de la conclusion du protocole transactionnel. Le paiement du solde du montant transactionnel a été divisé en 6 échéances mensuelles dont la dernière est due en octobre 2019.

Au 30 juin 2019, le Groupe a comptabilisé en résultat des activités non poursuivies les trois premières tranches de paiement reçu à date (l'impact en résultat sera reconnu au fur et à mesure de l'encaissement).

LITUANIE

Les activités lituaniennes étaient comptabilisées en activités abandonnées (contrat de Vilnius) et destinées à la vente (contrat de Litesko) dans le cadre de la clôture au 31 décembre 2018. Les derniers échanges intervenus au cours du 1er trimestre 2019 n'ont pas permis de concrétiser un processus engageant de cession de ces activités du Groupe. Par conséquent, au 30 juin 2019, les actifs et passifs de Litesko et le compte de résultat de Vilnius et de Litesko ont été reclassés en activités poursuivies. Ce reclassement a fait l'objet d'une publication de comptes retraités de juin 2018 afin d'assurer la comparabilité des périodes.

ACTIFS ENERGIE AUX ETATS-UNIS

Dans le cadre de la revue régulière de son portefeuille d'actifs, le Groupe a décidé de céder ses activités de réseaux de chaleur et de froid aux Etats-Unis. Les échanges intervenus sur le 1er semestre conduisent ainsi au 30 juin 2019 à reclasser ces actifs d'un montant de 578 millions d'euros net en actifs et passifs destinés à la vente dans les comptes du Groupe.

ARRÊT DES ACTIVITÉS D'ENGINEERING PROCUREMENT ET CONSTRUCTION À L'INTERNATIONAL⁽¹⁾

Au 1er janvier 2019, le Groupe a décidé d'arrêter son activité d'Engineering, Procurement et Construction à l'international (EPC). Les résultats de cette activité sont désormais classés en activités non poursuivies conformément à l'application de la norme IFRS5.

3.2.2 CHIFFRES CLES

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2018 publié	30 juin 2018 retraité ⁽¹⁾	30 juin 2019	Variations 2018 / 2019	
				en courant	à change constant
Chiffre d'affaires	12 565	12 588	13 324	5,8%	5,5%
EBITDA	1 673	1 900	2 002	5,4%	5,4%
Marge d'EBITDA	13,3%	15,1%	15,0%		
EBIT Courant⁽²⁾	792	813	857	5,4%	5,7%
Résultat net courant – part du Groupe	329	328	352	7,5%	7,2%
Resultat Net part du Groupe	225	226	331	46,5%	46,0%
Investissements industriels	-712	-928	-1 005		
Free cash-flow net ⁽³⁾	-321	-322	-473		
Endettement financier net (incl. Hybride et dette de location IFRS 16)	-10 609	-12 398	-12 478		

(1) Les retraitements au 30 juin 2018 concernent l'application de la norme IFRS 16 et la réintégration des comptes de la Lituanie présentés en 'Résultat des activités non poursuivies' en 2018.

(2) Y compris la quote-part de résultat net courant des co-entreprises dans le prolongement des activités du Groupe et entreprises associées.

(3) Le free cash-flow net correspond au free cash-flow des activités poursuivies i.e. somme de l'EBITDA, des dividendes reçus, de la variation du besoin en fonds de roulement opérationnel, de la capacité d'autofinancement financière, moins les frais financiers nets, les investissements industriels nets, les impôts versés, les dépenses de renouvellement, les charges de restructuration et les autres charges non courantes.

Les principaux impacts de change sont les suivants :

Impacts de change au 30 juin 2019 (vs 30 juin 2018 retraité)	%	(M€)
Chiffre d'affaires	0,3%	38
EBITDA	-0,1%	-1
EBIT Courant	-0,2%	-2
Résultat net courant	0,4%	1
Endettement financier net	-0,2%	-20

⁽¹⁾ Voir également la section Evénements postérieurs à la clôture.

Chiffre d'affaires consolidé du Groupe

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'élève à 13 323,9 millions d'euros au 30 juin 2019 contre 12 587,9 millions d'euros au 30 juin 2018 retraité, **soit à change constant, une progression de 5,5%**.

L'évolution du chiffre d'affaires sur le deuxième trimestre 2019 est le suivant par segment opérationnel :

Variations à change constant	1 ^{er} trimestre 2019	2 ^{ème} trimestre 2019	1 ^{er} semestre
France	2,8%	5,0%	3,9%
Europe hors France	4,7%	7,2%	5,9%
Reste du Monde	6,6%	9,0%	7,8%
Activités mondiales	4,7%	2,6%	3,6%
Groupe	4,8%	6,3%	5,5%

L'accélération de la croissance du chiffre d'affaires au deuxième trimestre provient de la poursuite du dynamisme commercial et de la hausse des volumes, de la progression des Travaux, ainsi que de l'amélioration des conditions climatiques en Europe au deuxième trimestre.

Par segment, l'évolution du chiffre d'affaires, par rapport au 30 juin 2018 retraité, se détaille comme suit :

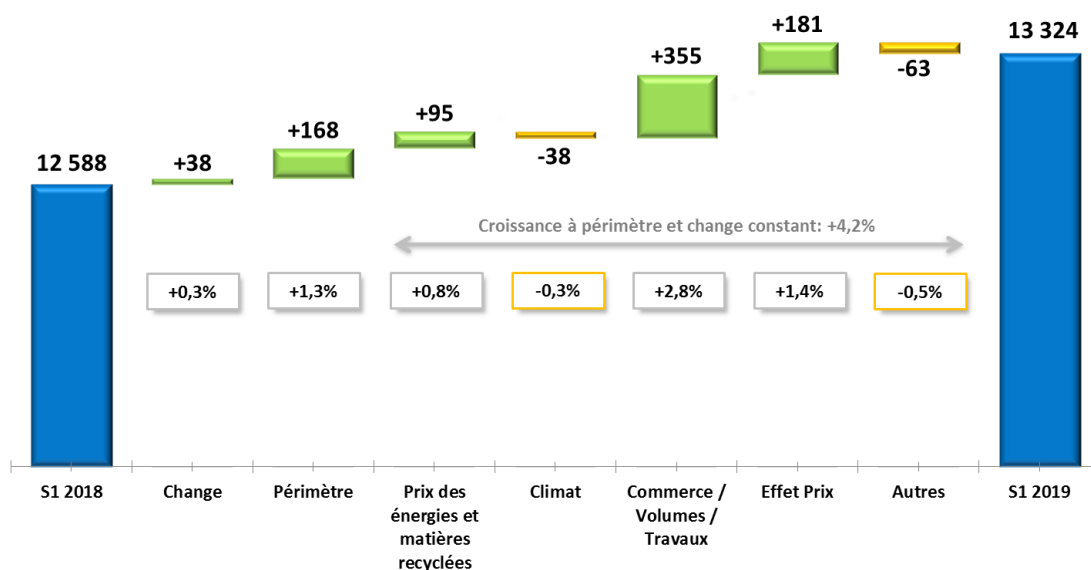
(en millions d'euros)	30 juin 2018 retraité	Variations 2018 / 2019			
		30 juin 2019	en courant	à change constant	à périmètre et change constants
France	2 655,9	2 759,2	3,9%	3,9%	3,4%
Europe, hors France	4 540,0	4 789,3	5,5%	5,9%	4,5%
Reste du monde	3 191,8	3 484,3	9,2%	7,8%	5,1%
Activités mondiales	2 185,2	2 275,7	4,1%	3,6%	3,3%
Autres	15,0	15,3	1,7%	-	-
Groupe	12 587,9	13 323,9	5,8%	5,5%	4,2%

- chiffre d'affaires en hausse en **France** de +3,9% en courant par rapport au 30 juin 2018 retraité : la progression dans l'Eau est de +1,5% et de +6,7% dans les Déchets:
 - le chiffre d'affaires de l'Eau est en progression de +1,5% par rapport au 30 juin 2018 retraité, avec une meilleure indexation tarifaire de +1,4% (vs +0,6% au premier semestre 2018) et une hausse des volumes de +1,1%, avec en particulier de bons volumes distribués dans le Sud de la France.
 - l'activité Déchets est en amélioration de +6,7% par rapport au 30 juin 2018 retraité, dont +2,5% grâce à la progression des Travaux sur les incinérateurs. Hors Travaux, la hausse de +4,2% à change constant est due aux augmentations tarifaires (+2,2%), à la hausse des volumes (+0,7%) notamment dans le segment Commercial et Industriel, partiellement compensée par le non renouvellement de contrats en collecte municipale, avec un impact limité sur le chiffre d'affaires de la poursuite de la baisse du prix du papier, compensé par les ventes d'autres matières recyclées.
- **l'Europe hors France** est en progression de + 5,9% à change constant par rapport au 30 juin 2018 retraité, et affiche une bonne dynamique dans la plupart des régions :
 - en Europe Centrale et Orientale, le chiffre d'affaires s'établit à 1 709,9 millions d'euros et croît de +7,8% à change constants par rapport au 30 juin 2018 retraité. Cette hausse est portée :
 - dans l'Energie (+14,1% à change constant) grâce à la hausse des prix et tarifs des énergies vendues, avec un effet climat légèrement négatif, de -8 millions d'euros, en nette amélioration au deuxième trimestre ;
 - dans l'Eau, l'impact sur le chiffre d'affaires de l'évolution du contrat d'eau de ScvK en République Tchèque (-63 millions d'euros) est partiellement compensé par la hausse des tarifs et la croissance des volumes de +2,5%;
 - en Europe du Nord, le chiffre d'affaires de 1 372,5 millions d'euros est en hausse de +2,7 % à change constant par rapport au 30 juin 2018 retraité. L'Allemagne, principal pays contributeur (932,6 millions d'euros), bénéficie de la croissance soutenue des volumes dans l'activité Déchets compensée par des ventes d'énergie en baisse dues notamment à l'hiver doux. La contribution du chiffre d'affaires des acquisitions ciblées (services aux industriels en Belgique et recyclage plastique aux Pays-Bas) participe également à la croissance de l'activité de la zone.
 - dans la zone Royaume-Uni / Irlande, le chiffre d'affaires de 1 138,7 millions d'euros est en hausse de +4,3% à change constant, grâce à de bons volumes de déchets (+2%), un taux d'utilisation excellent de nos incinérateurs (93%) , la hausse des prix de vente de l'électricité et un impact limité du prix des matières recyclées, la baisse du prix des papiers étant compensée par la hausse des plastiques.

- Forte progression dans **le Reste du Monde** de 7,8% à change constant par rapport au 30 juin 2018 retraité:
 - forte progression du chiffre d'affaires en Amérique Latine (+23,9% à change constant), portée par les hausses tarifaires en Argentine, liées à l'inflation, et l'acquisition de Grupo Sala en Colombie, intégrée depuis le 1er mai 2018 (impact de 42 millions d'euros);
 - le chiffre d'affaires en Amérique du Nord s'établit à 1 056,3 millions d'euros soit une hausse de +1,1% à change constant liée à des impacts commerciaux favorables dans l'eau et dans la propreté et à la poursuite de la croissance des volumes de déchets dangereux traités qui sont compensés par la cession des activités de services industriels au premier trimestre 2018 (-11 millions d'euros), et la baisse du chiffre d'affaire dans l'énergie (effet climat -18 millions d'euros);
 - le chiffre d'affaires de la zone Asie est en nette progression de +10,6% à change constant, notamment grâce à la poursuite de la forte croissance en Chine : le chiffre d'affaires croit de +16,9% à change constant à 539 millions d'euros, porté par les bonnes performances des Déchets (incinération de déchets dangereux, recyclage de plastiques) par la hausse des ventes de chaleur (Harbin) et par la progression de l'eau industrielle. La croissance organique se poursuit au Japon (+4,9%) particulièrement dans l'eau municipale, avec de nombreux projets dans l'industrie ;
 - le chiffre d'affaires de la zone Pacifique est en progression de +7,0% à change constant au 30 juin 2019, lié à la hausse des volumes traités dans les déchets et dans l'Eau, et au redémarrage de l'usine de dessalement de Sydney ;
 - l'Afrique/Moyen-Orient est en hausse de +4,1% à change constant grâce au développement commercial dans les services énergétiques au Moyen-Orient et de bons volumes d'eau et d'électricité au Maroc.

- **Activités mondiales** : le chiffre d'affaires est en progression de +3,6% à change constant par rapport au 30 juin 2018 retraité:
 - les activités Déchets dangereux affichent une croissance de +6,4% à change constant grâce à une très bonne dynamique commerciale, une progression des volumes traités et des prix de traitement;
 - l'activité Construction progresse de 2,0% à change constant. Le montant de prise de commandes de Veolia Water Technologies sur le premier semestre s'établit à 1 005 millions d'euros, conduisant à un backlog au 30 juin 2019 de 2 005 millions d'euros, en hausse de +4.6% par rapport au 31 décembre 2018, grâce à la signature au Moyen Orient de deux contrats d'usine de dessalement représentant un chiffre d'affaires cumulé de 283 millions d'euros, ainsi qu'à la bonne tenue de l'activité municipale en France. Avec une progression de 10,3% de son chiffre d'affaires au 30 juin 2019, la SADE bénéficie d'une activité soutenue en France, notamment dans les Télécoms.

L'évolution du chiffre d'affaires entre juin 2018 et juin 2019 peut s'analyser comme suit **par principaux effets** :



L'effet change de +38,1 millions d'euros (0,3% du chiffre d'affaires) comprend la variation du dollar américain (78,2 millions d'euros), de la livre sterling (+7,6 millions d'euros), du yen japonais (+14,1 millions d'euros), du peso argentin (-62,5 millions d'euros) et du zloty polonais (-9,9 millions d'euros).

L'effet périmètre de +168,1 millions d'euros concerne principalement :

- des développements réalisés en 2018 : intégration de Grupo Sala en Colombie +42 millions d'euros, actifs industriels de PPC en Slovaquie +27 millions d'euros, HCI en Belgique +28 millions d'euros ; cession des services industriels aux Etats-Unis en février 2018 - 11 millions, cession de ScVK en République Tchèque et intégration de SCS dans le cadre du nouveau contrat d'eau -63 millions d'euros ;
- des opérations réalisées en 2019 dont l'acquisition de Levice en Slovaquie +18 millions d'euros, de Rencimento au Portugal +12 millions d'euros et de Huafei en Chine +19 millions d'euros.

Les **effets prix des énergies et des matières recyclées** favorables (+95 millions d'euros) sont liés à des hausses de tarifs du prix des énergies (+96 millions d'euros) notamment en Europe pour +122 millions d'euros (vente de chaleur et d'électricité en Europe centrale et en Allemagne) compensées par un effet prix défavorable en Amérique du Nord de -26 millions d'euros (baisse du prix de l'électricité et du gaz naturel). Les effets prix des matières recyclées en France, au Royaume-Uni et en Allemagne ont un impact limité (-1 millions d'euros contre -46 millions au 30 juin 2018).

L'effet climat s'élève à -38 millions d'euros (-22 millions au 1er semestre 2018) en amélioration par rapport au 1er trimestre (-77 millions d'impact au 31 mars 2019) grâce au prolongement de l'hiver en Europe Centrale et Orientale sur le début du 2ème trimestre.

La dynamique commerciale reste soutenue (**effet Commerce / Volumes**) à +355 millions d'euros (versus +329 millions d'euros au 1er semestre 2018) :

- hausse des volumes de +187 millions d'euros, en lien avec la bonne tenue des volumes dans les Déchets (+1,9%) et dans l'eau en France (+1,1%), en Europe centrale (+2,5%) mais aussi dans le reste du monde (Amérique du Nord, Maroc et Australie, avec le redémarrage de l'usine de dessalement de Sydney) ;
- effet commerce de +68 millions d'euros, notamment dans l'eau et les déchets dangereux en Asie et dans les services énergétiques et les utilités industrielles en Europe du Sud, en Asie et au Moyen-Orient. ;
- contribution des Travaux à hauteur de 100 millions d'euros (contre +48 millions d'euros au premier semestre 2018) dont +47 millions d'euros en Europe (notamment dans la Propreté en France) et +50 millions d'euros dans les activités mondiales notamment grâce à la croissance de la SADE en France, dans les télécoms, et au redressement de ses activités à l'international.

Les **effets prix** favorables (+181 millions d'euros) sont liés aux augmentations tarifaires dans les Déchets (+2,5%) notamment en France, au Royaume-Uni et en Amérique Latine et dans les activités de traitement de déchets dangereux et aux meilleures indexations tarifaires dans l'eau (en France, Europe centrale et en Amérique Latine).

EBITDA

L'évolution de l'EBITDA **par segment** est la suivante :

(en millions d'euros)	30 juin 2018 retraité	30 juin 2019	Variations 2018 / 2019	
			en courant	à change constant
France	421,6	435,5		
<i>Taux de marge EBITDA</i>	15,9%	15,8%	3,3%	3,3%
Europe, hors France	807,4	802,8		
<i>Taux de marge EBITDA</i>	17,8%	16,8%	-0,6%	-0,1%
Reste du monde	500,0	545,6		
<i>Taux de marge EBITDA</i>	15,7%	15,7%	9,1%	8,5%
Activités mondiales	149,5	172,2		
<i>Taux de marge EBITDA</i>	6,8%	7,6%	15,2%	15,7%
Autres	21,0	45,8		
Groupe	1 899,5	2 001,9	5,4%	5,4%
Taux de marge EBITDA	15,1%	15,0%		

Au 30 juin 2019, l'EBITDA consolidé du Groupe s'élève à 2 001,9 millions d'euros, soit une augmentation de 5,4% y compris IFRS 16 et à change constant par rapport au 30 juin 2018 retraité. L'impact IFRS 16 s'élève à 230 millions d'euros au premier semestre 2019 contre 224 millions d'euros au premier semestre 2018 retraité.

Le taux de marge est stable à 15,0%.

- En **France**, l'EBITDA est en bonne progression (+3,3%) :
 - dans les métiers de l'Eau, progression de l'EBITDA de 5,5%, supérieure à celle du chiffre d'affaires (+1,5%), grâce à des gains d'efficacité accrus et en particulier à l'impact en année pleine du plan de départ initié l'an dernier, qui compensent le pincement prix, lui-même plus modéré que par le passé ;
 - dans les Déchets, légère baisse de l'EBITDA consécutive à la poursuite de la baisse des cours des papiers recyclés (baisse du prix moyen de vente des papiers, cartons recyclés de -13% versus juin 2018, soit un impact de - 2 millions d'euros), ainsi qu'à des surcoûts d'assurance et de maintenance.
- Stabilité de l'EBITDA en **Europe hors France** (-0,1% à change constant), qui s'explique par la combinaison de plusieurs effets :
 - en Europe Centrale et Orientale, dans l'Energie, la répercussion progressive de la hausse des coûts des combustibles et du CO₂ dans les prix de la chaleur et de l'électricité ainsi que l'effet climat légèrement défavorable (-3 millions d'euros) génèrent une baisse de l'EBITDA. Dans l'Eau, la cession de notre société de distribution SCVK en Bohême Moravie et l'évolution contractuelle vers un contrat de services ont aussi conduit à une réduction de l'EBITDA.

Ces effets sont partiellement compensés par les gains d'efficacité opérationnelle.

- poursuite de la bonne performance opérationnelle au Royaume-Uni grâce à l'excellente disponibilité des usines d'incinération et aux gains d'efficacité ;
- progression de l'EBITDA de l'Europe du Nord est liée à la poursuite des petites opérations de périmètre dans la Propreté, à la bonne tenue des activités de recyclage de plastique aux Pays-Bas, en Allemagne et en Scandinavie, et à la poursuite de gains d'efficacité opérationnelle, partiellement compensés par l'effet climat défavorable dans l'énergie en Allemagne.
- Forte croissance de l'EBITDA dans le **Reste du monde**, +8,5% à change constant :
 - baisse de l'EBITDA en Amérique du Nord, essentiellement liée à des impacts défavorables dans l'Energie au premier trimestre (climat doux et baisse des prix chaleur et électricité) ;
 - nette progression de l'EBITDA en Amérique Latine, notamment grâce à l'impact de Grupo Sala dans les Déchets en Colombie (intégrée depuis le 1er mai 2018), aux augmentations tarifaires dans l'activité Déchets et aux gains d'efficacité ;
 - forte croissance de l'EBITDA en Asie liée à la forte progression du chiffre d'affaires, en particulier en Chine dont l'EBITDA au 30 juin 2019 progresse de 28,2%, porté par la montée en puissance des installations de traitement de déchets toxiques, le développement des réseaux de chaleur et la forte croissance des contrats industriels ;
 - croissance également en Australie, qui bénéficie de bons volumes de déchets, du redémarrage de l'usine de dessalement de Sydney, ainsi que d'une évolution contractuelle favorable dans le traitement des eaux usées

- Dans le segment **Activités mondiales**, net rebond de l'EBITDA, en progression de + 15,7% à change constant :
 - poursuite de la très bonne performance des déchets dangereux avec une hausse de l'EBITDA de 14% ;
 - et forte amélioration de la rentabilité de l'activité construction grâce aux gains d'efficacité permis par les restructurations engagées l'an dernier et à la très bonne activité de la Sade.

Par effet, l'évolution de l'EBITDA entre 2018 et 2019 peut s'analyser comme suit :

L'impact change sur l'EBITDA est légèrement négatif et s'élève à -1,0 millions d'euros. Il reflète principalement les variations du dollar américain (+8,8 millions d'euros), de la livre sterling (+1,2 millions d'euros), du yen japonais (+1,1 millions d'euros), du peso argentin (-8,4 millions d'euros) et du zloty polonais (-2,1 millions d'euros).

L'effet périmètre de +6,0 millions d'euros concerne principalement les développements réalisés en 2019, notamment l'intégration des actifs industriels de Levice et des actifs de Rinascente au Portugal et les acquisitions de 2018 en Colombie (Grupo Sala), en Slovaquie (PPC), la cession de ScvK et l'évolution contractuelle des contrats d'eau en Bohême du nord.

Les effets **commerce et volumes** sont favorables à hauteur de +53 millions d'euros en raison de la bonne croissance de déchets et d'un dynamisme commercial sur toutes les zones.

L'impact **climat énergie** de -6 millions d'euros (-13 millions d'euros au premier semestre 2018) après -24 millions d'euros à la fin du premier trimestre 2019, en nette amélioration au 2^{ème} trimestre en Europe Centrale; en Allemagne l'effet est de -5 millions d'euros, aux Etats-Unis de -5 millions d'euros et en Chine de +6 millions d'euros.

Les **prix des énergies et des matières recyclées** ont encore un impact défavorable sur l'EBITDA mais en nette amélioration par rapport au premier semestre 2018 : - 14 millions d'euros (contre -42 millions d'euros au 30 juin 2018) dont -11 millions d'euros dans l'énergie, avec une répercussion progressive du coûts des combustibles et du CO2 dans le prix des énergies vendues, et -3 millions d'euros dans les déchets avec des prix des papiers recyclés toujours en baisse en Europe.

L'impact **pincement de prix** est de -57 millions d'euros, en amélioration par rapport au premier semestre 2018 (-63 millions) grâce à des indexations tarifaires en augmentation dans l'eau et les Déchets.

La **contribution des plans d'économies de coûts** s'élève à + 121 millions d'euros, légèrement en avance par rapport à la prévision annuelle de 220 millions d'euros. Elle porte principalement sur l'efficacité opérationnelle (à hauteur de 57%), et les achats (29%), et concerne l'ensemble des géographies : la France (28%), l'Europe hors France (29%), le Reste du monde (31%), les Activités mondiales (6%) et le Siège (7%).

Gain efficacité

Impact EBITDA (en millions d'euros)	Objectif 2019	Réalisation 1 ^{er} sem. 2019
Gains bruts	220	121

EBIT Courant

L'EBIT Courant consolidé du Groupe au 30 juin 2019 s'établit à 857,3 millions d'euros, en progression de 5,7% à change constant par rapport au 30 juin 2018 retraité.

Les éléments de passage de l'EBITDA à l'EBIT Courant au 30 juin 2019 versus 30 juin 2018 retraité sont les suivants :

(en millions d'euros)	30 juin 2018 retraité	30 juin 2019
EBITDA	1 899,5	2 001,9
Dépenses de renouvellement	-135	-138,9
Amortissements (*)	-1 031,1	-1 073,3
Provisions, juste valeur et autres :	21,5	11,3
Quote-part du résultat net courant des co-entreprises et entreprises associées	58,1	56,3
EBIT Courant	813,1	857,3

(*) Y compris remboursement des actifs financiers opérationnels (AFO).

L'amélioration de l'EBIT Courant à change constant est le reflet :

- de la croissance de l'EBITDA ;
- de la variation favorable des provisions opérationnelles et des pertes de valeur nettes sur actifs (le 1er semestre 2018 était marqué par des dépréciations d'actifs ponctuelles au Royaume Uni, en Corée et par des dotations aux provisions sur contrat déficitaire en Australie);

Contrebalancée par :

- l'augmentation des remboursements des actifs financiers opérationnels en 2019 ;
- la légère diminution de la contribution des entités mises en équivalence, suite à la comptabilisation en 2018 d'un résultat de cession positif aux Etats-Unis (Plus-value de 15,9 millions d'euros) que compense partiellement la croissance des résultats des concessions chinoises.

L'effet change sur l'EBIT Courant est négatif de -1,9 millions d'euros et reflète principalement la variation du peso argentin (-5,8 millions d'euros), du Zloty polonais (-1,4 millions d'euros), que compense partiellement la variation favorable du dollar américain (+4,0 millions d'euros), du Renminbi chinois (+0,4 millions d'euros).

L'évolution de l'EBIT Courant par **segment** est la suivante :

(en millions d'euros)	30 juin 2018 retraité	30 juin 2019	Variation 2018 / 2019	
			en courant	à change constant
France	53,3	68,0	27,6%	27,6%
Europe, hors France	435,5	426,9	-2,0%	-1,5%
Reste du monde	278,7	290,0	4,1%	3,5%
Activités mondiales	54,2	67,4	24,4%	26,6%
Autres	-8,6	5,0	n/a	n/a
Groupe	813,1	857,3	5,4%	5,7%

Résultat financier

(en millions d'euros)	Au 30 juin 2018 retraité	Au 30 juin 2019
Coût de l'endettement financier net (1)	-199,6	-222,5
Gains nets / Pertes nettes sur les prêts et créances	5,7	6,7
Résultat sur actifs disponibles à la vente	1,6	1,0
Actifs et passifs évalués à la juste valeur par le résultat	-0,1	0,2
Résultat de change	-3,0	0,5
Désactualisation des provisions	-12,1	-15,9
Intérêts sur passif du domaine concédé	-45,5	-40,3
Intérêts sur dettes locatives IFRS 16	-23,4	-22,8
Autres	-11,3	-20,0
Autres revenus et charges financiers courants (2)	-88,1	-90,6
Plus ou moins-value de cessions financières (*)	18,8	18,3
Résultat financier courant (1) + (2)	-268,9	-294,8
Autres revenus et charges financiers non courants (**)	-	32,7
Résultat financier	-268,9	-262,1

(*) Y compris frais de cessions financières.

(**) Essentiellement liés à l'impact de l'opération de cession de la participation résiduelle de 30% de Transdev Group

Le coût de l'endettement financier net est en hausse à -222,5 millions d'euros au 30 juin 2019, contre -199,6 millions d'euros au 30 juin 2018 retraité. Cette évolution défavorable est principalement liée à une hausse des volumes et des taux de la dette en devise (écartement du différentiel euro - devise), ainsi qu'à l'impact temporaire de 6,5 millions d'euros sur le coût de portage de l'émission obligataire de 750 millions d'euros émise début janvier 2019, en anticipation du remboursement d'une obligation effectuée fin avril.

Le taux de financement, hors IFRS 16, s'établit à 4,31% au 30 juin 2019 contre 4,40% au 30 juin 2018 retraité et s'explique principalement par la hausse de la performance des placements liée aux conditions plus favorables de la rémunération des OPCVM.

Les autres revenus et charges financiers courants s'élèvent à -90,6 millions d'euros au 30 juin 2019, contre -88,1 millions d'euros au 30 juin 2018 retraité.

Ils incluent les intérêts sur passifs du domaine concédé (IFRIC 12) pour -40,3 millions d'euros, les intérêts sur la dette de location IFRS 16 à hauteur de -22,8 millions d'euros, et les charges et produits de désactualisation pour -15,9 millions d'euros. Ils comprennent également les plus ou moins-values de cessions financières nettes à hauteur de 18,3 millions d'euros au 30 juin 2019 contre un montant de 18,8 millions d'euros au 30 juin 2018 retraité. En 2019, les plus-values de cessions financières incluent notamment la plus-value de la cession du centre d'enfouissement de Foshan en Chine (36,7 millions d'euros) partiellement compensés par l'ajustement de prix négatif sur la cession d'un contrat nord-américain dans l'énergie (-16,4 millions d'euros).

Charge d'impôt

La charge d'impôt courante s'élève à -121,0 millions d'euros au 30 juin 2019, contre -129,2 millions d'euros au 30 juin 2018 retraité.

Le taux d'impôt courant au 30 juin 2019 est en diminution à 23,9% (versus 26,6% au 30 juin 2018 retraité) après retraitement de l'impact des cessions financières, des éléments non courants du résultat net des entités contrôlées et de la quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence.

(en millions d'euros)	30 juin 2018 retraité	30 juin 2019
Résultat avant impôt - Eléments courants (a)	544,0	562,5
Dont quote-part de résultat net des co-entreprises et entreprises associées (b)	58,1	56,3
Résultat avant impôt retraité - Eléments courants : (c)=(a)-(b)	485,9	506,2
Charge d'impôt retraitée (d)	-129,2	-121,0
Taux d'impôt retraité sur les éléments du compte de résultat (d)/(c)	26,6%	23,9%

La charge d'impôt totale s'élève à -98,8 millions d'euros au 30 juin 2019, contre -123,7 millions d'euros au 30 juin 2018 retraité (voir section 3.2.4.3).

Résultat net courant

Le résultat net courant attribuable aux propriétaires de la société mère est en augmentation de 7,2% à change constant et s'établit à 352,4 millions d'euros au 30 juin 2019 contre 327,6 millions d'euros au 30 juin 2018 retraité.

Résultat net

Le résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère s'établit à 331,4 millions d'euros au 30 juin 2019, contre 226,1 millions d'euros au 30 juin 2018 retraité.

Le résultat net par action attribuable aux propriétaires de la société mère ressort à 0,60 euro (non dilué) et 0,57 euro (dilué) au 30 juin 2019, contre 0,29 euro (non dilué) et 0,28 euro (dilué) au 30 juin 2018 retraité.

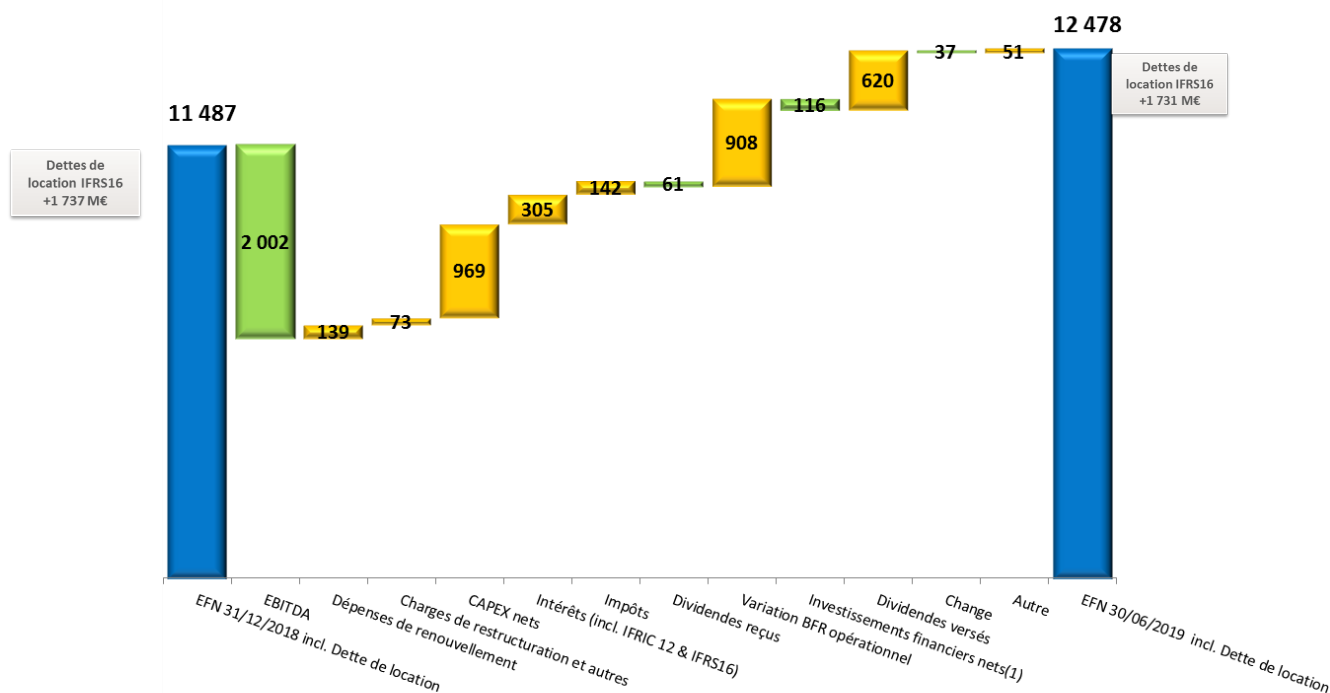
Financement

Le Free cash-flow net est négatif et s'élève à -473 millions d'euros au 30 juin 2019 contre -322 millions d'euros au 30 juin 2018 retraité.

L'évolution du free cash-flow net par rapport au 30 juin 2018 retraité reflète essentiellement une augmentation des investissements industriels nets par rapport à 2018 (-969 millions d'euros), une variation du BFR opérationnel de -908 millions d'euros (en ligne avec la progression de l'activité du Groupe).

Au global, l'Endettement financier net s'établit à -12 478 millions d'euros, contre -12 398 millions d'euros au 30 juin 2018 retraité (incluant un remboursement de l'hybride en avril 2018 de 1 452 millions d'euros).

Outre l'évolution du free cash-flow net, l'Endettement financier net est impacté par un effet de change défavorable de -20 millions d'euros au 30 juin 2019.



(1) Investissements financiers de -264 millions d'euros nets des cessions financières nettes de +381 millions d'euros

3.2.3 CHIFFRES D'AFFAIRES PAR METIER

(en millions d'euros)	30 juin 2018 retraité	30 juin 2019	Variations 2018 / 2019		
			en courant	à change constant	à périmètre et change constants
Eau	5 187,6	5 357,2	3,3%	2,2%	3,0%
Déchets	4 687,9	5 010,5	6,9%	7,2%	4,6%
Énergie	2 712,4	2 956,2	9,0%	9,1%	5,9%
Groupe	12 587,9	13 323,9	5,8%	5,5%	4,2%

Eau

Le chiffre d'affaires de l'Eau est en progression à +2,2% à change constant, et de +3,0% à périmètre et change constants par rapport au 30 juin 2018 retraité. Cette évolution s'explique par :

- un impact **volume / développement commercial** favorable (+1,2%), dû aux développements commerciaux dans le Reste du Monde (principalement en Asie), une hausse des volumes en France (+1,1%) et en Europe Centrale (+2,5%);
- un **effet prix** positif de +1,1% lié aux hausses de tarifs notamment en Europe Centrale et en Amérique latine ainsi qu'à de meilleures indexations tarifaires en France (+1,4% contre +0,6% au premier semestre 2018);
- des **travaux** en hausse (+1,1%) avec une bonne activité de la SADE en France.

Déchets

Le chiffre d'affaires de l'activité Déchets est en progression de +7,2% à change constant par rapport au 30 juin 2018 retraité (+4,6% à périmètre et change constant) en lien avec :

- un impact **périmètre** (+2,6%) lié aux acquisitions en Europe du Nord et en Colombie (Grupo Sala);
- un **effet commerce et volumes** de +1,9%, lié à la hausse des volumes traités notamment en France et en Allemagne et à la forte croissance des volumes de déchets dangereux traités (+4,4%), ainsi qu'à un niveau élevé de taux de renouvellement de contrats;
- un **effet prix** positif de +2,5% (notamment en France, au Royaume-Uni, en Amérique Latine et dans les déchets dangereux) ;
- l'impact limité des **prix des matières recyclées** (notamment dû au recul des prix du papier en Europe partiellement compensé par les hausses de prix des autres matières recyclées, dont le plastique).

Énergie

Le chiffre d'affaires de l'activité Energie est en hausse de +9,1% à change constant par rapport au 30 juin 2018 retraité (+5,9% à périmètre et change constants). Cette évolution s'explique essentiellement par :

- un **effet prix** en hausse (+2,3%) avec une forte hausse des prix de vente de chaleur et d'électricité en Europe centrale principalement ;
- la progression des **volumes d'énergie** vendue et les gains de contrats notamment d'efficacité énergétique en Italie et en Afrique/Moyen-Orient ;
- un **effet climat** légèrement négatif (soit -0,9%) en particulier aux Etats-Unis.

3.2.4 AUTRES ELEMENTS DU COMPTE DE RESULTAT

3.2.4.1 Coûts commerciaux, généraux et administratifs

Les coûts commerciaux, généraux et administratifs impactant l'EBIT Courant sont stables passant de 1 387,5 millions au 30 juin 2018 retraité à 1 392,6 millions d'euros au 30 juin 2019 mais le ratio coûts commerciaux, généraux et administratifs sur chiffre d'affaires est en forte amélioration et diminue de 11% au 30 juin 2018 retraité à 10,5% au 30 juin 2019. Cette baisse constatée est le reflet de la poursuite du plan de réduction des coûts.

3.2.4.2 Quote-part de résultat net des autres entités mises en équivalence et des activités non poursuivies

Le résultat des activités non poursuivies est constitué des impacts résiduels en 2019 de la cession des activités du Groupe au Gabon sur l'exercice 2018 et du résultat des activités abandonnées d'EPC à l'international.

3.2.4.3 Résultat net courant / Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère

La part du résultat attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle représente 88,1 millions d'euros au 30 juin 2019, contre 87,0 millions d'euros au 30 juin 2018 retraité.

Le résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère est de 331,4 millions d'euros au 30 juin 2019 contre 226,1 millions d'euros au 30 juin 2018 retraité.

Le résultat net courant attribuable aux propriétaires de la société mère est de 352,4 millions d'euros au 30 juin 2019 contre 327,6 millions d'euros au 30 juin 2018 retraité.

Compte tenu du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au 30 juin 2019 qui s'élève à 553 150 milliers en non dilué, et 577 741 milliers en dilué, versus 550 687 milliers en non dilué, et 574 478 milliers en dilué au 30 juin 2018, le résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère par action au 30 juin 2019 ressort à 0,60 euro en non dilué et 0,57 euro en dilué, contre 0,29 euro en non dilué et 0,28 euro en dilué au 30 juin 2018 retraité. Le résultat net courant par action attribuable aux propriétaires de la société mère au 30 juin 2019 ressort à 0,64 euro en non dilué et 0,61 euro en dilué, contre 0,60 euro en non dilué et 0,57 euro en dilué au 30 juin 2018 retraité.

L'effet dilutif pris en compte dans le calcul du résultat net par action concerne les obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes émises en mars 2016, et au programme de plan d'AP (action de performance) mis en place au 1er juillet 2018 et à échéance mai 2021.

Au 30 juin 2019 la formation du résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Courant	Non courant	Total
EBIT	857,3	-60,9	796,4
Coût de l'endettement financier net	-222,5		-222,5
Autres revenus et charges financiers	-72,3	32,7	-39,6
Résultat avant impôts	562,5	-28,2	534,3
Charge d'impôts sur les sociétés	-121,0	22,2	-98,8
Résultat net des autres sociétés mises en équivalence	0,0	0,0	0,0
Résultat net des activités non poursuivies	0,0	-15,9	-15,9
Part des participations ne donnant pas le contrôle	-89,0	0,9	-88,1
Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère	352,4	-21,0	331,4

Au 30 juin 2018 retraité, le résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère s'établissait de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Courant	Non courant	Total
EBIT	813,1	-62,7	750,3
Coût de l'endettement financier net	-199,6		-199,6
Autres revenus et charges financiers	-69,3	0	-69,3
Résultat avant impôts	544,1	-62,7	481,4
Charge d'impôts sur les sociétés	-129,2	5,5	-123,7
Résultat net des autres sociétés mises en équivalence	0	-	-
Résultat net des activités non poursuivies	0	-44,6	-44,6
Part des participations ne donnant pas le contrôle	-87,3	0,3	-87,0
Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère	327,6	-101,5	226,1

Le tableau de passage de l'EBIT Courant au résultat opérationnel tel qu'il figure au compte de résultat est le suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2018 retraité	30 juin 2019
EBIT Courant	813,1	857,3
Pertes de valeur sur goodwill et goodwills négatifs	-0,1	-
Charges de restructuration	-41,8	-20,9
Perte de valeur BFR non courantes	0,7	-0,2
Frais de personnel – paiements en actions	-6,2	-8,8
Provisions et pertes de valeurs nettes non courantes sur actifs corporels, incorporels, AFOs et autres	-12,7	-29,5
Coûts d'acquisition de titres avec ou sans prise de contrôle	-2,5	-1,6
Total des éléments non courants	-62,7	-60,9
Résultat opérationnel après QPRN des entités mises en équivalence	750,3	796,4

Les charges de restructuration au 30 juin 2019 concernent principalement Veolia Water Technologies pour -11 million euros ; l'impact des restructurations dans l'Eau France est nul au niveau du résultat opérationnel, les coûts encourus étant compensés par des reprises de provision équivalentes.

Les provisions et pertes de valeurs nettes non courantes sur actifs corporels, incorporels, AFOs et autres couvrent notamment la mise à juste valeur du navire Swordfish cédé le 9 juillet 2019.

3.3 Financement

3.3.1 ÉVOLUTION DU FREE CASH-FLOW NET ET DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

Le tableau ci-après récapitule la variation de l'Endettement Financier Net et du free cash-flow net :

(en millions d'euros)	30 Juin 2018 retraité	30 Juin 2019
EBITDA	1 900	2 002
Investissements industriels nets de cession	-899	-969
Variation BFR opérationnel	-787	-908
Dividendes reçus des entités mises en équivalence et des co-entreprises	95	61
Dépenses de renouvellement	-135	-139
Autres charges non courantes et charges de restructuration	-119	-73
Intérêts sur passifs du domaine concédé (I12)	-46	-40
Intérêts sur droit d'usage (IFRS 16)	-23	-23
Éléments financiers (intérêts versés courants et capacité d'autofinancement financière)	-203	-242
Impôts payés	-104	-142
Free cash-flow net, avant versement du dividende, investissements financiers et cessions financières	-322	-473
Dividendes versés	-618	-620
Investissements financiers nets	-303	116
Variation des créances et autres actifs financiers	-48	-45
Emissions / remboursement de titres super subordonnés	0	0
Augmentation de capital	-13	0
Free cash-flow	-1 304	-1 022
Effets de change et autres variations (*)	-1 470	31
Variation	-2 773	-991
Endettement Financier Net à l'ouverture	-9 626	-11 487
Endettement Financier Net à la clôture	-12 398	-12 478

(*) Les effets de change et autres variations au 30 juin 2018 incluent le remboursement de la dette hybride pour 1 452 millions d'euros et l'impact positif du zloty polonais et du real brésilien compensé par une évolution défavorable du dollar de Hong-Kong, du dollar américain, et du renminbi chinois.

Le Free cash-flow net avant versement de dividendes et investissements financiers nets s'établit à -473 millions d'euros au 30 juin 2019 (versus -322 millions d'euros au 30 juin 2018 retraité).

L'évolution du Free cash-flow net par rapport au 30 juin 2018 retraité reflète essentiellement une amélioration de l'EBITDA, compensée par une variation moins favorable du besoin en fonds de roulement opérationnel et des investissements nets en augmentation portés par la concrétisation de projets de croissance plus élevée qu'au premier semestre 2018.

3.3.2 INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS ET FINANCIERS

3.3.2.1 Investissements industriels

Le volume total des investissements industriels bruts, y compris nouveaux actifs financiers opérationnels, réalisés par le Groupe s'est élevé à 1 005 millions d'euros au 30 juin 2019, contre 928 millions d'euros au 30 juin 2018 retraité.

Les investissements industriels par **segment**, hors activités non poursuivies, varient de la façon suivante :

30 juin 2019 (en millions d'euros)	Maintenance et défense du portefeuille ⁽¹⁾	Croissance discrétionnaire	Total investissements industriels bruts ⁽²⁾⁽³⁾
France	225	4	229
Europe, hors France	279	51	330
Reste du monde	233	97	330
Activités mondiales	95	7	102
Autres	14	0	14
Groupe	846	159	1 005

(1) Dont investissements de maintenance à hauteur de 530 millions d'euros (y compris IFRS16), et investissements de défense du portefeuille à hauteur de 316 millions d'euros.

(2) Dont nouveaux actifs financiers opérationnels à hauteur de 70,5 millions d'euros.

(3) Le montant des cessions industrielles est de 37 millions d'euros et inclut des créances à recevoir sur cession d'actifs opérationnels, portant le montant total des investissements industriels nets à 969 millions d'euros au 30 juin 2019.

30 juin 2018 retraité (en millions d'euros)	Maintenance et défense du portefeuille ⁽¹⁾	Croissance discrétionnaire	Total investissements industriels bruts ⁽²⁾⁽³⁾
France	212	9	221
Europe, hors France	286	26	312
Reste du monde	217	79	296
Activités mondiales	80	7	87
Autres	12	0	12
Groupe	807	121	928

(1) Dont investissements de maintenance à hauteur de 504 millions d'euros, et investissements de défense du portefeuille à hauteur de 303 millions d'euros.

(2) Dont nouveaux AFO à hauteur de 55,5 millions d'euros.

(3) Le montant des cessions industrielles est de 29 millions d'euros et inclut des créances à recevoir sur cession d'actifs opérationnels, portant le montant total des investissements industriels nets à 899 millions d'euros au 30 juin 2018.

A change constant, les investissements industriels bruts sont en augmentation de 8% par rapport au 30 juin 2018 retraité, suite à l'accélération des investissements industriels de croissance discrétionnaire (+31%). Ces investissements concernent entre autre des projets de développement en Asie dans la biomasse, l'incinération des déchets dangereux et les services énergétiques aux industriels, ainsi que le développement des raccordements aux réseaux de chaleur et l'extension du réseau d'eau potable et eaux usées en Europe Centrale. Les investissements de maintenance (530 millions d'euros) restent stables par rapport au chiffre d'affaires, à 4%.

3.2.2.2 Investissements et cessions financiers

Les investissements financiers s'élèvent à 264 millions d'euros au 30 juin 2019 (y compris frais d'acquisition et endettement entrant) et incluent notamment les impacts des acquisitions de Levice en Slovaquie (71 millions d'euros), l'acquisition de Rinasimento au Portugal (38 millions d'euros), ainsi que l'acquisition de 66% des titres de la société Huafei, spécialisée dans l'activité de recyclage de plastique en Chine (22 millions d'euros).

Les cessions financières s'élèvent à 381 millions d'euros au 30 juin 2019 (y compris frais de cession) et comprennent notamment la cession de Transdev Group pour 334 millions et la cession de la participation dans la société Foshan (centre d'enfouissement en Chine) pour un montant de 26 millions d'euros. Au 30 juin 2018, les cessions financières (129 millions d'euros) comprenaient la cession des activités de services industriels aux Etats-unis (94 millions d'euros), et l'encaissement de la créance sur la cession des activités du Groupe en Israël intervenue en 2015 (25 millions d'euros).

3.3.3 BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT OPERATIONNEL

La variation du Besoin en Fonds de Roulement Opérationnel (hors activités non poursuivies) s'élève à -908 millions d'euros au 30 juin 2019, contre -787 millions d'euros au 30 juin 2018 retraité.

La variation du Besoin en Fonds de Roulement Opérationnel par rapport à décembre 2018 s'explique principalement par l'effet de saisonnalité.

Se référer à la Note 5.3 des états financiers consolidés au 30 juin 2019.

3.3.4 FINANCEMENT EXTERNE

3.3.4.1 Structure de l'endettement financier net

(en millions d'euros)	Notes	Au 30 juin 2018 retraité	Au 30 juin 2019
Dettes financières non courantes	8.1.1	10 393	11 722
Dettes financières courantes	8.1.1	5 032	4 753
Trésorerie passive	8.1.3	261	333
Sous-total dettes financières		15 686	16 808
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8.1.3	-2 929	-3 836
Imputation de la juste valeur des dérivés de couverture	8.3.1	2	-29
Actifs liquides et actifs financiers liés au financement	8.1.2	-361	-467
Endettement financier net		12 398	12 478

L'endettement financier net après couverture au 30 juin 2019 est à taux fixe à hauteur de 94% et à taux variable à hauteur de 6%

La maturité moyenne de l'endettement obligataire s'établit à 7,2 ans au 30 juin 2019 contre 8 ans au 30 juin 2018.

3.3.4.2 Position de liquidité du Groupe

Le détail des liquidités dont le Groupe dispose au 30 juin 2019 est le suivant :

(en millions d'euros)	30 juin 2018 retraité	30 juin 2019
Veolia Environnement :		
Crédit syndiqué non tiré	3 000,0	3 000,0
Lignes de crédit bilatérales MT non tirées	925,0	925,0
Lignes de crédit bilatérales CT non tirées	-	-
Ligne de lettres de crédit	66,6	87,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie ⁽¹⁾	2 190,9	2 767,2
Filiales :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie ⁽¹⁾	1 099,5	1 535,0
Total des liquidités	7 282,0	8 314,2
Dettes courantes et trésorerie passive		
Dettes courantes	5 032,6	4 754,8
Trésorerie passive	261,4	333,2
Total des dettes courantes et trésorerie passive	5 294,0	5 088,0
Total des liquidités nettes des dettes courantes et trésorerie passive	1 988,0	3 226,2

(1) Y compris les actifs liquides et les actifs liés au financement inclus dans l'endettement financier net.

La hausse des liquidités nettes reflète notamment l'impact des deux émissions obligataires successives en décembre 2018 et janvier 2019 pour un montant total de 1,5 milliards d'euros, ainsi que l'émission sur le marché domestique chinois le 9 août 2018 d'une obligation pour 1 milliard de renminbi (128 millions d'euros équivalents), diminué par le remboursement en avril 2019 d'une souche obligataire euro pour un montant nominal de 462 millions d'euros.

Veolia Environnement peut tirer à tout instant sur le crédit syndiqué multidevises et sur l'ensemble des lignes de crédit.

Le 6 novembre 2015, Veolia Environnement a signé un crédit syndiqué multidevises pour un montant de 3 milliards d'euros, à échéance initiale 2020, étendu à 2022 en octobre 2017 avec une possibilité de tirage en devises d'Europe de l'Est et en renminbi. Ce crédit syndiqué n'est pas tiré au 30 juin 2019.

Par ailleurs, Veolia Environnement a à sa disposition des lignes de crédit bilatérales en euros pour un montant total non tiré au 30 juin 2019 de 925 millions d'euros.

Au 30 juin 2019, les lignes de lettres de crédit bilatérales en dollars américains sont tirées à hauteur de 86 millions de dollars américains; la partie pouvant être tirée en cash est de 99 millions de dollars américains (soit 87 millions d'euros équivalents), non tirée, et figure dans le tableau de liquidité ci-dessus.

3.3.4.3 Covenants bancaires

Se référer à la Note 7.1.1.2 des états financiers consolidés au 30 juin 2019.

3.4 Opérations avec les parties liées

Le Groupe identifie les parties qui lui sont liées conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la norme IAS 24 révisée «Information relative aux parties liées » (se référer la Note 12 des états financiers consolidés au 30 juin 2019).

3.5 Evènements postérieurs à la clôture

Dans le cadre de la revue régulière de son portefeuille d'actifs, Veolia, au travers de sa filiale Veolia Energy North America Holdings, Inc, a cédé le 31 juillet 2019 pour un montant de 1,25 milliards de dollars ses actifs de réseaux de chaleur et de froid aux Etats-Unis à Antin Infrastructure Partners. Il s'agit d'un portefeuille de centrales de production, notamment en cogénération, de vapeur, froid et électricité et de 13 réseaux desservant 10 villes américaines.

Cette transaction est soumise à l'approbation des autorités compétentes et son closing est attendu au quatrième trimestre 2019.

3.6 Facteurs de risques

Les principaux facteurs de risques auxquels le Groupe pourrait être confronté sont détaillés dans le chapitre 5 du document de référence 2018 incorporé par référence. Aucune évolution significative n'est à mentionner depuis la date de dépôt du document de référence 2018.

3.7 Perspectives

Au regard du bon démarrage de l'exercice 2019, le Groupe confirme ses perspectives⁽¹⁾.

- 2019⁽²⁾ ;
 - Poursuite de la croissance du chiffre d'affaires
 - Plus de 220 M€ d'économies
 - EBITDA compris entre 3,9 et 4,0 Mds€ y compris IFRS 16.
- Croissance du dividende en ligne avec celle du résultat net courant.

⁽¹⁾ Ces perspectives reposent notamment sur :

- des hypothèses de températures moyennes dans nos activités d'eau et d'énergie
- des hypothèses de prix des commodités basées sur les conditions de marché à fin décembre 2018,
- l'absence de changement de périmètre significatifs,
- l'absence de changement substantiel de réglementation et de l'environnement économique,
- la réalisation de nos programmes d'économies de coûts,
- et l'absence de changement de normes comptables significatifs à l'exception d'IFRS 16.

⁽²⁾ A change constant (base fin 2018).

3.8 Annexes

3.8.1 RECONCILIATION DES INDICATEURS GAAP ET DES INDICATEURS UTILISÉS PAR LE GROUPE

Le tableau de passage de l'EBIT Courant au résultat opérationnel tel qu'il figure au compte de résultat est présenté dans la section 3.2.4.3. De la même façon, le tableau de passage du résultat net courant au résultat net part du Groupe tel qu'il figure au compte de résultat est présenté dans la section 3.2.4.3.

Le tableau de passage des flux nets de trésorerie générés par l'activité des activités poursuivies (inclus dans l'Etat consolidé des flux de trésorerie) au free cash-flow net est le suivant :

(en millions d'euros)	Notes	30 juin 2018 retraité	30 juin 2019
Flux nets de trésorerie générés par l'activité des activités poursuivies		590,4	558,4
Intégration :			
Investissements industriels nets de subvention		-576,0	-672,6
Cessions d'actifs industriels		29,1	36,6
Nouveaux actifs financiers opérationnels		-55,5	-70,5
Remboursement des actifs financiers opérationnels		71,6	102,2
Nouvelles dettes de location financement		-223,9	-210,3
Dividendes reçus	Note 5.2.2	94,9	61,0
Intérêts financiers nets		-286,9	-292,6
Exclusion :			
Coûts d'acquisition et frais de cession sur titres, et autres		34,3	15,1
Free cash-flow net		-322,0	-472,7

Le tableau de passage des investissements industriels nets de subvention (inclus dans l'Etat consolidé des flux de trésorerie) aux investissements industriels est le suivant :

(en millions d'euros)	30 juin 2018 retraité	30 juin 2019
Investissements industriels nets de subvention	-576,0	-672,6
Nouvelles dettes de location financement	-223,9	-210,3
Variation du besoin en fonds de roulement du domaine concédé	-72,9	-51,8
Nouveaux actifs financiers opérationnels	-55,5	-70,5
Investissements industriels	-928,3	-1 005,2

3.8.2 RÉCONCILIATION DES DONNÉES PUBLIÉES EN 2018 AVEC LES DONNÉES RETRAITÉES 2018⁽¹⁾

<i>(en millions d'euros)</i>	Jun 18 publié	Retraitement IFRS 5 ⁽³⁾	Retraitement IFRS 16	Jun 18 retraité
Chiffre d'affaires	12 564,5	23,4	0,0	12 587,9
EBITDA	1 672,8	3,2	223,5	1 899,5
EBIT Courant ⁽²⁾	791,7	-2,0	23,3	813,1
Résultat opérationnel	729,0	-2,0	23,3	750,3
Résultat net courant - part du Groupe	328,9	-2,0	0,8	327,6
Résultat net - part du Groupe	225,4	0,0	0,8	226,2
Investissements industriels bruts	-712	0	-216	-928
Free cash-flow net	-321	4	-4	-322
Endettement Financier Net	-10 609	0	-1789	-12 398

<i>(en millions d'euros)</i>	30 Juin publié	Retraitement IFRS 5	Retraitement IFRS 16	30 Juin retraité
France	2 655,9	0,0	0,0	2 655,9
Europe hors France	4 516,6	23,4	0,0	4 540,0
Reste du monde	3 191,8	0,0	0,0	3 191,8
Activités mondiales	2 185,2	0,0	0,0	2 185,2
Autres	15,0	0,0	0,0	15,0
Chiffre d'affaires	12 564,5	23,4	0,0	12 587,9

<i>(en millions d'euros)</i>	30 Juin publié	Retraitement IFRS 5	Retraitement IFRS 16	30 Juin retraité
France	373,5	0,0	48,1	421,6
Europe hors France	746,1	3,2	58,1	807,4
Reste du monde	445,0	0,0	55,0	500,0
Activités mondiales	105,7	0,0	43,8	149,5
Autres	2,5	0,0	18,6	21,1
EBITDA	1 672,8	3,2	223,5	1 899,5

<i>(en millions d'euros)</i>	30 Juin publié	Retraitement IFRS 5	Retraitement IFRS 16	30 Juin retraité
France	49,8	0,0	3,6	53,3
Europe hors France	430,3	-2,0	7,1	435,5
Reste du monde	270,9	0,0	7,8	278,7
Activités mondiales	51,1	0,0	3,1	54,2
Autres	-10,3	0,0	1,6	-8,6
EBIT Courant	791,7	-2,0	23,3	813,1

3.8.3 DEFINITIONS

Aucune modification n'est intervenue dans la définition des indicateurs financiers utilisés par le Groupe. Se référer au paragraphe 3.10.3 du document de référence 2018.

(1) Données non auditées.

(2) Y compris quote-part de résultat net courant des co-entreprises et entreprises associées au 30 juin 2018 retraité

(3) Les comptes de juin 2018 ont été retraités, afin d'assurer la comparabilité des périodes, du reclassement en « Résultat net des activités non poursuivies » des activités du Groupe en Lituanie conformément à la norme IFRS 5.

3.9 Evènements récents depuis le dépôt du document de référence

Ces éléments sont issus des communiqués de presse publiés figurant sur site www.veolia.com/fr/groupe/finance/information-reglementee/nos-communiqués :

- Le 18 mars 2019, Veolia Environnement a annoncé le lancement d'un partenariat avec Nestlé en matière de collecte, tri et recyclage des déchets plastiques, en particulier des emballages en plastique souple. Les projets se concentreront sur onze pays prioritaires en Asie, en Afrique, en Amérique latine et en Europe.
- Le 21 mars 2019, Veolia Environnement a annoncé le décès de M. Serge Michel, censeur du conseil d'administration, intervenu le 15 mars 2019.
- Le 26 mars 2019, après avoir accompagné Danone tout au long des phases de conception et de construction du site production ultramoderne Nutricia situé aux Pays-Bas, Veolia se chargera, pour une durée de dix ans sur site, de garantir la disponibilité et les performances des utilités industrielles du site de production.
- Le 18 avril 2019, l'assemblée générale mixte des actionnaires de Veolia Environnement s'est réunie et a approuvé l'ensemble des résolutions 1 à 16 qui lui étaient soumises.
À cette occasion, le groupe Veolia s'est officiellement doté d'une Raison d'être. Élaborée en concertation avec ses différentes parties prenantes et validée par le conseil d'administration, la Raison d'être du Groupe exprime à la fois le pourquoi de l'existence de Veolia, ce qu'elle fait, et comment elle l'a met en œuvre au profit de toutes ses parties prenantes. Fruit de plus de 160 ans d'histoire, cette Raison d'être s'inscrit dans la mission de Veolia, « Ressourcer le Monde ».
- Le 2 mai 2019, Veolia Environnement a publié un communiqué de presse sur ses résultats au 31 mars 2019.
- Le 10 mai 2019, Veolia Environnement a annoncé le lancement d'une nouvelle opération d'actionnariat des salariés du Groupe. Cette opération, proposée à environ 140 000 salariés du Groupe dans 30 pays et qui devrait se clôturer le 15 octobre 2019, vise à associer les collaborateurs au développement et à la performance de Veolia Environnement.
- Le 3 juin 2019, Veolia Environnement a publié un communiqué de presse annonçant un nouveau contrat auprès de l'industriel AngloGold Ashanti Ghana Limited, filiale de la société minière sud-africaine AngloGold Ashanti, 3ème producteur mondial d'or. Veolia Ghana Limited aura en charge l'exploitation et la maintenance de l'ensemble des stations de traitement d'eau de sa mine d'Obuasi au Ghana. Ce contrat d'une durée de 3 ans permettra à Veolia d'apporter tout son savoir-faire opérationnel au service de l'industrie minière.
- Le 15 juillet 2019, Veolia Environnement a annoncé la nomination en date du 1er juillet 2019, de Anne Le Guennec en qualité de directrice générale des activités Recyclage & Valorisation des Déchets France, en remplacement de Bernard Harambillet qui a souhaité poursuivre son aventure professionnelle hors du Groupe. Rattachée à Estelle Brachlianoff, Directrice générale adjointe en charge des Opérations, Anne Le Guennec rejoint le Comité de Direction de Veolia Environnement.
- Le 24 juillet 2019, Veolia Environnement a publié un communiqué de presse annonçant un nouveau contrat auprès de Koweït Integrated Petroleum Industries Company (KIPIC), via sa filiale Veolia Middle East. Ce contrat porte sur l'exploitation et l'entretien de sa station de traitement des eaux usées de la raffinerie située à Al Zour au sud du Koweït. Un contrat d'un montant de 63 millions de dollars pour une durée de 7 ans.
- Le 31 juillet 2019, Veolia Environnement a publié un communiqué de presse annonçant, qu'au travers de sa filiale Veolia Energy North America Holdings, Inc, le Groupe a cédé au 31 juillet 2019 ses actifs de réseaux de chaleur et de froid aux Etats-Unis à Antin Infrastructure Partners. Il s'agit d'un portefeuille de centrales de production, notamment en cogénération, de vapeur, froid et électricité et de 13 réseaux desservant 10 villes américaines. Cette transaction est soumise à l'approbation des autorités compétentes et son closing est attendu au quatrième trimestre 2019.
- Le 1er août 2019, Veolia Environnement a publié un communiqué de presse sur ses résultats semestriels 2019.

4

ÉTATS FINANCIERS

(CHAPITRE 4 DU DOCUMENT DE REFERENCE 2018)

4.1 Comptes consolidés intermédiaires résumés – 30 juin 2019

4.1.1 ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

État de la situation financière consolidée actif

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2018 retraité (*)	Au 30 juin 2019
Goodwill	Note 6.1	5 107,7	5 107,7	5 069,8
Actifs incorporels du domaine concédé	Note 6.2.1	3 467,3	3 467,3	3 357,0
Autres actifs incorporels	Note 6.2.2	1 116,3	1 116,3	1 163,5
Actifs corporels	Note 6.3	7 856,8	7 856,8	7 290,5
Droits d'usage (nets)	Note 6.4	-	1 621,9	1 638,5
Participations dans les co-entreprises	Note 5.2	1 517,1	1 511,1	1 522,4
Participations dans les entreprises associées	Note 5.2	370,2	370,2	369,5
Titres de participation non consolidés		44,3	44,3	46,6
Actifs financiers opérationnels non courants	Note 5.4	1 387,1	1 387,1	1 349,3
Instruments dérivés non courants – Actif	Note 7.2	31,6	31,6	45,8
Autres actifs financiers non courants	Note 7.1.3	332,8	332,8	362,1
Impôts différés actifs		1 028,3	1 058,4	1 077,7
Actifs non courants		22 259,5	23 905,5	23 292,7
Stocks et travaux en cours	Note 5.3	818,0	818,0	841,6
Créances d'exploitation	Note 5.3	9 016,3	9 010,0	9 216,8
Actifs financiers opérationnels courants	Note 5.4	99,3	99,3	94,9
Autres actifs financiers courants	Note 7.1.3	432,2	432,2	748,1
Instruments dérivés courants – Actif	Note 7.2	69,2	69,2	45,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 7.1.4	4 556,5	4 556,5	3 835,5
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	Note 3.2	341,8	341,8	853,3
Actifs courants		15 333,3	15 327,0	15 635,9
TOTAL ACTIF		37 592,8	39 232,5	38 928,6

(*) Les retraitements sur l'exercice 2018 concernent l'application de la norme IFRS 16 (voir note 1.1.2 - nouvelles normes et interprétations) et la réintégration des comptes de la Lituanie historiquement présentés en 'Résultat des activités non poursuivies'.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

État de la situation financière consolidée passif

<i>(en millions d'euros)</i>		Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2018 retraité (*)	Au 30 juin 2019
Capital	Note 8.1.1	2 828,0	2 828,0	2 829,1
Primes		7 182,5	7 182,5	7 181,3
Réserves et résultat part du Groupe		-4 025,1	-4 126,4	-4 387,5
Total des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère	Note 8.1	5 985,4	5 884,1	5 622,8
Total des capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Note 8.2	1 158,9	1 152,1	1 172,8
Capitaux propres		7 144,3	7 036,2	6 795,6
Provisions non courantes	Note 9	1 790,3	1 800,6	1 817,7
Dettes financières non courantes	Note 7.1.1	9 655,5	9 517,6	10 295,1
Dettes locatives IFRS 16 non courantes	Note 7.1.2	-	1 479,4	1 426,9
Instruments dérivés non courants – Passif	Note 7.2	55,8	55,8	44,0
Passifs du domaine concédé - part non courante	Note 5.5	1 350,4	1 350,4	1 286,4
Impôts différés passifs		1 042,6	1 042,6	995,2
Passifs non courants		13 894,6	15 246,4	15 865,3
Dettes d'exploitation	Note 5.3	10 964,9	10 964,9	10 180,7
Dettes locatives IFRS 16 courantes	Note 7.1.2	-	425,2	426,7
Passifs du domaine concédé - part courante	Note 5.5	117,9	118,0	106,3
Provisions courantes	Note 9	530,1	529,7	513,0
Dettes financières courantes	Note 7.1.1	4 622,5	4 593,6	4 328,1
Instruments dérivés courants – Passif	Note 7.2	83,7	83,7	104,3
Trésorerie passive	Note 7.1.4	215,7	215,7	333,2
Passifs classés comme détenus en vue de la vente	Note 3.2	19,1	19,1	275,4
Passifs courants		16 553,9	16 949,9	16 267,7
TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES		37 592,8	39 232,5	38 928,6

(*) Les retraitements sur l'exercice 2018 concernent l'application de la norme IFRS 16 (voir note 1.1.2 - nouvelles normes et interprétations) et la réintégration des comptes de la Lituanie historiquement présentés en 'Résultat des activités non poursuivies'.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

4.1.2 COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

<i>(en millions d'euros)</i>		Au 30 juin 2018 retraité (*)	Au 30 juin 2018
Chiffre d'affaires	Note 5.1	12 587,9	13 323,9
Coûts des ventes	Note 5.2	-10 439,8	-11 134,5
Coûts commerciaux	Note 5.2	-297,9	-305,5
Coûts généraux et administratifs	Note 5.2	-1 090,1	-1 089,6
Autres charges et produits opérationnels	Note 5.2	-67,8	-54,1
Résultat opérationnel avant quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence	Note 5.2	692,2	740,1
Quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence		58,1	56,3
Dont quote-part de résultat net des co-entreprises	Note 5.2	29,9	37,8
Dont quote-part de résultat net des entreprises associées	Note 5.2	28,2	18,5
Résultat opérationnel après quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence		750,3	796,4
Coût de l'endettement financier	Note 7.3.1	-199,6	-222,5
Autres revenus et charges financiers	Note 7.3.2	-69,3	-39,6
Résultat avant impôts		481,4	534,3
Impôts sur le résultat	Note 10.1	-123,7	-98,9
Quote-part de résultat net des autres entités mises en équivalence	Note 5.2	-	-
Résultat net des activités poursuivies		357,8	435,4
Résultat net des activités non poursuivies	Note 3.2.1	-44,6	-15,9
Résultat net		313,1	419,5
Part des propriétaires de la société mère		226,1	331,4
Part des participations ne donnant pas le contrôle (en euros)	Note 8.2	87,0	88,1
RESULTAT NET ATTRIBUABLE AUX PROPRIETAIRES DE LA SOCIETE MERE PAR ACTION	Note 8.4		
Non dilué		0,29	0,60
Dilué		0,28	0,57
RESULTAT NET ATTRIBUABLE AUX PROPRIETAIRES DE LA SOCIETE MERE DES ACTIVITES POURSUIVIES PAR ACTION	Note 8.4		
Non dilué		0,37	0,63
Dilué		0,36	0,60
RESULTAT NET ATTRIBUABLE AUX PROPRIETAIRES DE LA SOCIETE MERE DES ACTIVITES NON POURSUIVIES PAR ACTION	Note 8.4		
Non dilué		-0,08	-0,03
Dilué		-0,08	-0,03

(*) Les retraitements sur l'exercice 2018 concernent l'application de la norme IFRS 16 (voir note 1.1.2 - nouvelles normes et interprétations) et la réintégration des comptes de la Lituanie historiquement présentés en 'Résultat des activités non poursuivies'.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

4.1.3 ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2018 retraité (*)	Au 30 juin 2019
Résultat net	313,1	419,5
Écarts actuariels sur engagements de retraite	15,3	-33,6
Impôts	-6,0	-1,8
Montant net d'impôts	9,3	-35,4
Autres éléments du résultat global non reclassés ultérieurement en résultat net	9,3	-35,4
<i>Dont part des co-entreprises</i>	-	
<i>Dont part des entreprises associées</i>	-0,2	
Ajustements de valeur sur actifs disponibles à la vente	-2,7	4,6
Impôts	0,6	-1,4
Montant net d'impôts	-2,1	3,3
Ajustements de valeur sur dérivés de couverture de flux de trésorerie	3,9	-3,9
Impôts	-1,2	0,6
Montant net d'impôts	2,7	-3,3
Écarts de conversion :		
• sur les filiales dont les comptes sont établis en devises étrangères	-35,4	34,5
Montant net d'impôts	-35,4	34,5
• sur le financement net des investissements à l'étranger	-17,5	-7,3
• impôts	-0,3	-0,1
Montant net d'impôts	-17,8	-7,4
Autres éléments du résultat global reclassés ultérieurement en résultat net	-52,6	27,1
<i>Dont part des co-entreprises⁽¹⁾</i>	22,8	12,2
<i>Dont part des entreprises associées</i>	-4,6	2,9
Total Autres éléments du résultat global	-43,3	2,2
RESULTAT GLOBAL TOTAL DE LA PERIODE	269,8	411,2
dont quote-part des propriétaires de la société mère	188,8	317,3
dont quote-part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	81,0	93,9

(*) Les retraitements sur l'exercice 2018 concernent l'application de la norme IFRS 16 (voir note 1.1.2 - nouvelles normes et interprétations) et la réintégration des comptes de la Lituanie historiquement présentés en 'Résultat des activités non poursuivies'.

(1) la part des co-entreprises concerne principalement la variation des écarts de conversion des concessions chinoises (+11,8 millions d'euros au 30 juin 2019 contre +16,4 millions d'euros au 30 juin 2018 retraité).

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

4.1.4 ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Au 30 juin 2018 retraité (*)	Au 30 juin 2019
Résultat net		313,2	419,5
Résultat net des activités poursuivies		357,8	435,4
Résultat net des activités non poursuivies		-44,6	-15,9
Amortissements, provisions et pertes de valeurs opérationnels		884,5	943,3
Amortissements et pertes de valeurs financiers		1,2	-0,3
Plus ou moins-values de cessions d'actifs opérationnels		-3,9	-0,8
Plus ou moins-values de cessions d'actifs financiers		-25,3	-59,1
Quote-part de résultat net des co-entreprises	Note 5.2	-29,9	-37,8
Quote-part de résultat net des entreprises associées		-28,2	-18,5
Dividendes reçus		-1,6	-1,0
Coût de l'endettement financier net	Note 7.3.1	199,6	222,5
Impôts	Note 10	123,7	98,8
Autres éléments		76,5	77,6
Capacité d'autofinancement		1 554,3	1 660,2
Variation du besoin en fonds de roulement opérationnel		-786,9	-907,5
Variation du besoin en fonds de roulement du domaine concédé		-72,9	-51,8
Impôts versés		-104,1	-142,4
Flux nets de trésorerie générés par l'activité des activités poursuivies		590,4	558,4
Flux nets de trésorerie générés par l'activité des activités non poursuivies		-1,0	-24,4
Flux nets de trésorerie générés par l'activité		589,3	534,1
Investissements industriels nets de subvention		-576,0	-672,6
Cessions d'actifs industriels		29,1	36,7
Investissements financiers	Note 3.1	-259,3	-194,6
Cessions d'actifs financiers	Note 3.1	132,4	377,7
Actifs financiers opérationnels			
Nouveaux actifs financiers opérationnels	Note 5.4	-55,4	-70,5
Remboursements d'actifs financiers opérationnels	Note 5.4	71,6	102,2
Dividendes reçus (incluant les dividendes reçus des co-entreprises et des entreprises associées)		94,9	61,0
Créances financières non courantes décaissées		-66,7	-78,6
Créances financières non courantes remboursées		58,9	55,5
Variation des créances financières courantes		-40,5	-21,9
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement des activités poursuivies		-610,9	-405,1
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement des activités non poursuivies		-	-
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement		-610,9	-405,1
Variation des dettes financières courantes	Note 7.1.1	-550,4	-291,5

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Au 30 juin 2018 retraité (*)	Au 30 juin 2019
Variation des dettes locatives courantes IFRS 16	Note 7.1.2	-214,5	-226,2
Remboursement dette hybride		-1 452,1	-
Remboursements des /(Nouvelles) dettes locatives IFRS 16 non courantes	Note 7.1.2	-14,2	-39,3
Nouveaux emprunts et autres dettes non courantes	Note 7.1.1	133,9	830,5
Remboursements d'emprunts et autres dettes non courantes	Note 7.1.1	-71,6	-30,0
Variation des actifs liquides et des actifs financiers liés au financement	Note 7.1.3	-185,8	-273,8
Augmentation de capital	Note 8.1	2,1	2,1
Réduction de capital			
Transactions entre actionnaires : acquisitions partielles		-86,3	-2,5
Transactions entre actionnaires : cessions partielles		1,3	8,4
Emission de titres super subordonnés		-	-
Coupons sur les titres super subordonnés	Note 8.3	-66,4	-
Mouvements sur actions propres		-13,4	-0,1
Dividendes versés		-550,9	-620,4
Intérêts financiers versés	Note 7.3.1	-218,0	-229,8
Intérêts sur actifs opérationnels IFRIC 12	Note 7.3.2	-45,5	-40,3
Intérêts sur dettes locatives IFRS 16	Note 7.3.2	-23,4	-22,8
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement des activités non poursuivies		-3 355,4	-974,4
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement		-3 355,4	-974,4
Effets de change et divers		-10,3	5,9
Variation de la trésorerie externe des activités non poursuivies		-	1,0
TRESORERIE D'OUVERTURE		6 056,1	4 340,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 7.1.4	2 929,4	3 835,5
Trésorerie passive	Note 7.1.4	261,4	333,2
TRESORERIE DE CLÔTURE		2 668,8	3 502,3

(*) Les retraitements sur l'exercice 2018 concernent l'application de la norme IFRS 16 (voir note 1.1.2 - nouvelles normes et interprétations) et la réintégration des comptes de la Lituanie historiquement présentés en 'Résultat des activités non poursuivies'.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

4.1.5 ÉTAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>(en millions d'euros)</i>	Nombres de titres en circulation	Capital	Prime d'émission	Titres super subordonnés et OCEANE	Titres d'autocontrôle	Réserves de consolidation et résultat	Réserves de conversion	Réserves de juste valeur	Total attribuable aux propriétaires de la société mère	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des Capitaux Propres
Montant au 1er janvier 2018 publié	563 364 823	2 816,8	7 161,2	1 195,1	-434,1	-3 231,2	28,7	-56,3	7 480,2	1 153,7	8 633,9
Impacts IFRS 16	0	-	-	-	-	-104,1	-	-	-104,1	-5,8	-109,9
Montant au 1er janvier 2018 retraité	563 364 823	2 816,8	7 161,2	1 195,1	-434,1	-3 335,3	28,7	-56,3	7 376,1	1 147,9	8 524,0
Augmentation du capital de la société mère	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Reclassement dette hybride titres super subordonnés	-	-	-	-1 470,2	-	18,1	-	-	-1 452,1	-	-1 452,1
Composante capitaux propres de l'OCEANE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Reclassement coupons payés sur hybride / titres super subordonnés	-	-	-	359,1	-	-359,1	-	-	-	-	-
Coupon des titres super subordonnés	-	-	-	-66,4	-	-	-	-	-66,4	-	-66,4
Distribution de dividendes de la société mère	-	-	-	-	-	-462,6	-	-	-462,6	-	-462,6
Mouvements des titres d'autocontrôle	-	-	-	-	-13,4	-	-	-	-13,4	-	-13,4
Paiement fondé sur des actions	-	-	-	-	-	6,2	-	-	6,2	-	6,2
Part des tiers dans les augmentations de capital des filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2,1	2,1
Part des tiers dans les distributions de dividendes des filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-88,3	-88,3
Transactions entre actionnaires	-	-	-	-	-	-60,1	-	-	-60,1	-25,6	-85,7
Total des transactions entre actionnaires	-	-	-	-1 177,5	-13,4	-857,5	-	-	-2 048,4	-111,8	-2 160,2
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	9,2	-46,5	-	-37,3	-5,9	-43,2
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	226,1	-	-	226,1	87,0	313,1
Résultat global total de la période	-	-	-	-	-	235,3	-46,5	-	188,8	81,1	269,9
Autres variations	-	-	-	-	-	-6,8	-	-	-6,8	-21,9	-28,7
Montant au 30 juin 2018	563 364 823	2 816,8	7 161,2	17,6	-447,5	-3 964,3	-17,8	-56,3	5 509,7	1 095,3	6 605,0

<i>(en millions d'euros)</i>	Nombres de titres en circulation	Capital	Prime d'émission	Titres super subordonnés et OCEANE	Titres d'auto-contrôle	Réserves de consolidation et résultat	Réserves de conversion	Réserves de juste valeur	Total attribuable aux propriétaires de la société mère	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des Capitaux Propres
Montant au 31 décembre 2018 publié	565 593 341	2 828,0	7 182,5	17,6	-444,1	-3 433,0	-103,1	-62,5	5 985,4	1 158,9	7 144,3
Impact IFRS 16	0	-	-	-	-	-102,1	0,9	-	-101,2	-6,8	-108,0
Montant au 31 décembre 2018 retraité	565 593 341	2 828,0	7 182,5	17,6	-444,1	-3 535,1	-102,2	-62,5	5 884,2	1 152,1	7 036,3
Augmentation du capital de la société mère	232 280	1,2	-1,2	-	-	-	-	-	-	-	-
Reclassement dette hybride titres super subordonnés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Composante capitaux propres de l'OCEANE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Reclassement coupons payés sur hybride / titres super subordonnés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Coupons titres super subordonnés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Distribution de dividendes de la société mère	-	-	-	-	-	-509,1	-	-	-509,1	-	-509,1
Mouvements des titres d'autocontrôle	-	-	-	-	-0,1	-	-	-	-0,1	-	-0,1
Paiement fondé sur des actions	-	-	-	-	-	8,8	-	-	8,8	-	8,8
Part des tiers dans les augmentations de capital des filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2,2	2,2
Part des tiers dans les distributions de dividendes des filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-111,3	-111,3
Transactions entre actionnaires	-	-	-	-	-	11,7	-	-	11,7	-3,7	8,0
Total des transactions entre actionnaires	232 280	1,2	-1,2	-	-0,1	-488,6	0	0	-488,7	-112,8	-601,5
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	-35,4	20,0	1,3	-14,1	5,8	-8,3
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	0	331,4	-	-	331,4	88,1	419,5
Résultat global total de la période	-	-	-	-	-	296,0	20,0	1,3	317,3	93,9	411,2
Autres variations	-	-	-	-	-	-90,0	-	-	-90,0	39,6	-50,4
Montant Au 30 juin 2019	565 825 621	2 829,2	7 181,3	17,6	-444,2	-3 817,7	-82,2	-61,2	5 622,8	1 172,8	6 795,6

Le montant du dividende distribué par action ressort à 0,92 euro au cours de l'exercice 2019 et 0,84 euro au cours de l'exercice 2018.

Au 30 juin 2019 et au 30 juin 2018 le montant total des dividendes versés, qui s'élève respectivement à 620,4 millions d'euros et 550,9 millions d'euros dans le tableau des flux de trésorerie, se décompose de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2018	Au 30 juin 2019
Distribution de dividendes de la société mère	-462,6	-509,1
Part des tiers dans les distributions de dividendes des filiales	-88,3	-111,3
Paiement du dividende pour partie en action	-	-
MONTANT TOTAL DES DIVIDENDES VERSES	-550,9	-620,4

4.1.6 NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

Note 1	Principes et méthodes comptables	44
Note 2	Recours à des appréciations du management dans l'application des normes comptables Groupe	47
Note 3	Périmètre de consolidation	48
Note 4	Informations par segment opérationnel	51
Note 5	Activités opérationnelles	53
Note 6	Goodwills, actifs incorporels et corporels	57
Note 7	Financement et instruments financiers	60
Note 8	Capitaux propres et résultat net par action	65
Note 9	Provisions	67
Note 10	Impôts	68
Note 11	Actifs et passifs éventuels	70
Note 12	Opérations avec les parties liées	74
Note 13	Événements post-clôture	74
Note 14	Liste des principales sociétés intégrées dans les états financiers consolidés	74

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés du Groupe au 30 juin 2019 ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration qui s'est tenu le 31 juillet 2019.

1.1 REFERENTIEL

1.1.1 Base de préparation de l'information financière

En application du règlement n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 modifié par le règlement européen n°297/2008 du 11 mars 2008, les comptes consolidés intermédiaires résumés du groupe Veolia (« le Groupe ») au 30 juin 2019 sont préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ».

S'agissant de comptes résumés, ils n'incluent donc pas toute l'information financière requise par le référentiel IFRS pour les états financiers annuels et doivent être lus en relation avec les états financiers annuels du Groupe relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires résumés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne. Ces normes et interprétations sont disponibles sur le site internet de l'Union européenne à l'adresse : http://ec.europa.eu/finance/company-reporting/standardsinterpretations/index_fr.htm

Ces comptes semestriels sont établis suivant les mêmes principes que ceux utilisés pour la préparation des états financiers consolidés au titre de l'exercice 2018, sous réserve des éléments présentés ci-dessous et des spécificités requises par la norme IAS 34.

1.1.2 Nouvelles normes et interprétations

Les méthodes et règles comptables sont décrites de façon détaillée dans les Etats financiers consolidés au 31 décembre 2018.

Textes d'application obligatoire pour la première fois à compter du 1er janvier 2019 :

- **IFRS 16 « Contrats de locations » :**

Depuis le 1er janvier 2019, le Groupe applique la nouvelle norme sur les Contrats de location (IFRS16) qui remplace la norme IAS 17 ainsi que les interprétations associées IFRIC 4 (relatif aux accords contenant un contrat de location), et SIC15/SIC27 (interprétations traitant d'une part des locations simples et d'autre part des contrats de location en substance).

L'application de cette nouvelle norme, conduit à reconnaître au bilan tous les engagements de location au sens de la nouvelle norme, sans distinction entre les contrats de location opérationnelle, jusqu'à présent reconnus en engagements hors bilan, et les contrats de location financement.

En pratique, au bilan, cette nouvelle norme implique la reconnaissance :

- d'un nouvel actif appelé Droit d'Usage qui représente le droit d'utiliser l'actif loué pendant la durée du contrat de location
- d'une dette dénommée Dette IFRS16 représentant l'engagement de paiement des loyers

Et au compte de résultat consolidé, en contrepartie de l'annulation de la charge de loyer, les impacts suivants sont constatés :

- amortissement du droit d'usage
- intérêts financiers sur la dette IFRS16

Afin de permettre le calcul des impacts et le suivi opérationnel des contrats de location, le Groupe a mis en place une solution informatique dédiée permettant :

- la saisie des contrats de location (en date de transition, le nombre des contrats est de l'ordre de 45 000) ;
- la mise à jour périodique des informations (nouveaux contrats, modifications de contrats existants) ;
- la génération des écritures comptables et des rapports de suivi.

Principes et méthodes comptables retenus

Le Groupe a choisi d'appliquer la norme IFRS 16 selon la méthode rétrospective complète au 1er janvier 2019, conduisant à comptabiliser les impacts dans le bilan d'ouverture au 1er janvier 2018.

En application des dispositions d'IFRS 16 pour la transition, le Groupe n'a pas ré-apprécié les contrats identifiés comme contenant ou ne contenant pas de contrats de location au regard de l'ancienne norme IAS 17/IFRIC 4.

Les exemptions de comptabilisation prévues par la norme pour les contrats de courte durée (durée inférieure ou égale à 12 mois), et les contrats portant sur des actifs de faible valeur, ont été appliquées. Pour ces derniers, le seuil retenu par le Groupe est 5000 \$ ou 5000 €. Les loyers des contrats exclus du périmètre de la norme IFRS16 ainsi que les paiements variables demeurent comptabilisés directement en charges opérationnelles.

Parmi les points structurants de cette nouvelle norme, le Groupe accorde une attention particulière aux durées de location, aux options existantes au sein des accords contractuels et aux taux d'actualisation à retenir.

- S'agissant des durées de location, le Groupe analyse chaque contrat individuellement et, en l'absence d'option de renouvellement ou d'option de résiliation anticipée prévues au contrat et ayant un caractère raisonnablement certain, retient la durée exécutoire de ceux-ci ;
- Concernant le taux d'actualisation, comme autorisé par la norme, le Groupe n'a pas choisi d'appliquer un taux implicite par contrat mais a développé une méthodologie de calcul d'un taux d'intérêt incrémental qui s'appliquerait au financement de nos actifs loués.

Il s'agit d'un taux d'actualisation calculé par devise et maturité, s'appuyant sur les paramètres suivants : taux de référence de la devise concernée et spread de crédit Veolia, le Groupe assurant, au travers de son accès au marché obligataire, l'essentiel des besoins de financement des filiales.

Le Groupe a reconnu des impôts différés sur la position nette des différences temporelles liées aux actifs et passifs issus de l'application de la norme IFRS 16

Les impacts de la nouvelle norme sur les contrats de location se présentent comme suit sur les principaux agrégats de l'Etat de la Situation Financière consolidée et du Compte de résultat consolidé:

(en millions d'euros)	Décembre 2018 publié	Impact IFRS 16	Décembre 2018 Proforma
Actifs Nets non courants	22 259	1 646	23 906
<i>Dont Droits d'Usage (Nets)</i>	0	1 622	1 622
Actif Courant	15 333	-6	15 327
Total Actif	37 593	1 640	39 232
Capitaux propres	7 144	-108	7 036
Passifs non courants	13 895	1 352	15 246
<i>Dont part non courant Dette IFRS 16</i>	0	1 342	1 342
Passif courant	16 554	396	16 950
<i>Dont part courante Dette IFRS 16</i>	0	396	396
Total Passif	37 593	1 640	39 232

(en millions d'euros)	Juin 2018 proforma hors IFRS 16	Impact IFRS 16	Juin 2018 incl IFRS 16	Juin 2019 proforma hors IFRS 16	Impact IFRS 16	Juin 2019 incl IFRS 16
Chiffre d'affaires	12 588	0	12 588	13 324	0	13 324
Résultat opérationnel	727	23	750	771	25	796
Résultat Net	313	1	313	418	2	419
Résultat Net part du Groupe	225	1	226	330	2	331

Le Groupe reste attentif aux discussions en cours au titre des locations au sein du Comité d'Interprétation de l'IFRIC afin le cas échéant d'ajuster les méthodes comptables retenues.

▪ **Interprétation IFRIC 23 « Incertitudes relatives aux traitements fiscaux » :**

Depuis le 1er janvier 2019, le Groupe applique le texte relatif aux positions fiscales incertaines (IFRIC 23) qui précise l'application des dispositions d'IAS 12 "Impôts sur le résultat" concernant l'évaluation et la comptabilisation lorsqu'une incertitude existe sur le traitement de l'impôt sur le résultat.

Les travaux menés par le Groupe n'ont pas identifié d'impact significatif en première application de ce texte.

Le Groupe reste attentif aux discussions en cours au sein du Comité d'Interprétation de l'IFRIC afin le cas échéant d'ajuster les méthodes comptables retenues.

- **amendement à la norme IFRS 9 - Instruments financiers**, relatif aux clauses de remboursement anticipé dites "symétriques" ;
- **amendement à la norme IAS 28**, relatif aux intérêts à long terme dans les entreprises associées et les co-entreprises ;
- **amendements résultant des processus d'améliorations annuelles des normes IFRS 2015-2017** ;
- **amendement à la norme IAS 19**, relatif aux modifications, réductions ou liquidations de régime.

La première application de ces amendements n'entraîne pas d'impact significatif pour le Groupe.

Textes d'application obligatoire postérieurement au 30 juin 2019 et non appliqués par anticipation :

- **IFRS 17 « Contrats d'assurance »** ;
- **amendement à la norme IFRS 3**, relatif à la définition d'une activité ("business") ;
- **amendement aux normes IAS 1 et IAS 8**, relatifs à la définition de la notion de matérialité.

Sous réserve de leur adoption définitive par l'Union européenne, ces normes et amendements de normes sont d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020 ou ultérieurement. Le Groupe est actuellement en cours d'appréciation des éventuels effets induits par la première application de ces textes.

1.1.3 Saisonnalité des activités du Groupe

Les activités du Groupe sont, par nature, soumises à la fois à la saisonnalité des activités et aux conditions climatiques. Ainsi, les activités de Services à l'Energie se réalisent essentiellement au cours des premier et quatrième trimestres, correspondant aux périodes de chauffe en Europe. Dans les activités de l'Eau, la consommation d'eau à usage domestique et l'assainissement induit sont plus importants entre mai et septembre dans l'hémisphère Nord, où le Groupe réalise la majeure partie de son activité.

Par conséquent, les résultats intermédiaires du Groupe au 30 juin 2019, ainsi que le niveau de certains indicateurs tels que le BFR, reflètent l'impact de cette combinaison de facteurs et ne sont pas indicatifs de ceux pouvant être attendus pour l'ensemble de l'exercice 2019.

1.2 CONVERSION DES ETATS FINANCIERS DES SOCIETES A L'ETRANGER

Les cours de change des monnaies des pays non-membres de la zone euro utilisés pour établir les états financiers consolidés sont principalement les suivants :

Cours de change de clôture <i>(une devise étrangère = xx euro)</i>	Au 30 juin 2018	Au 30 juin 2019	Au 31 décembre 2018
Dollar américain	0,8578	0,8787	0,8734
Livre sterling	1,1286	1,1154	1,1179
Renminbi chinois	0,1295	0,1280	0,1268
Dollar australien	0,6334	0,6156	0,6165
Zloty polonais	0,2287	0,2353	0,2325
Peso argentin	0,0305	0,0207	0,0232
Peso mexicain	0,0437	0,0458	0,0445
Real brésilien	0,2228	0,2298	0,2250
Couronne tchèque	0,0384	0,0393	0,0389

Cours de change moyen <i>(une devise étrangère = xx euro)</i>	1er semestre 2018	1er semestre 2019	Année 2018
Dollar américain	0,8258	0,8852	0,8465
Livre sterling	1,1367	1,1444	1,1304
Renminbi chinois	0,1298	0,1303	0,1281
Dollar australien	0,6371	0,6250	0,6328
Zloty polonais	0,2370	0,2330	0,2347
Peso argentin	0,0384	0,0213	0,0304
Peso mexicain	0,0434	0,0462	0,0440
Real brésilien	0,2415	0,2302	0,2322
Couronne tchèque	0,0392	0,0389	0,0390

Veolia peut être amené à procéder à des estimations et à retenir des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actifs et de passifs, des produits et des charges ainsi que les informations relatives aux éléments d'actifs et de passifs latents. Les résultats réels futurs sont susceptibles de diverger sensiblement par rapport à ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

L'ensemble de ces estimations repose sur un processus organisé de collecte d'informations prévisionnelles sur les flux futurs, validés par les responsables opérationnels, ainsi que sur des anticipations de données de marchés fondées sur des indicateurs externes et utilisées selon des méthodologies constantes et formalisées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes antérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

S'agissant du Brexit, les incertitudes demeurent concernant les modalités de sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne et ses conséquences à terme sur les activités Déchets. L'exposition du Groupe au risque de change transactionnel est limitée dans la mesure où les activités du Groupe sont réalisées par des filiales qui opèrent dans leur propre pays et leur propre devise. Concernant le risque de change patrimonial, la politique du Groupe étant d'adosser des financements en devise ou des dérivés de change à des investissements nets à l'étranger, le Groupe ne dispose pas de position de change significative susceptible d'entraîner une forte volatilité du résultat de change.

Dans ce contexte, les comptes consolidés du semestre ont été établis par référence à l'environnement immédiat, notamment pour les estimations présentées ci-après.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », le Groupe est amené à exercer son jugement pour déterminer si les critères permettant d'identifier un actif ou un groupe d'actifs comme détenu en vue de la vente sont satisfaits et pour valoriser ces actifs. De même, les activités abandonnées sont identifiées au regard des critères également définis par la norme IFRS 5. Ces appréciations sont revues dans le cadre de chaque arrêté au vu de l'évolution des faits et circonstances.

Les notes mentionnées ci-après sont détaillées dans les notes aux états financiers consolidés au 31 décembre 2018.

La note 6 est relative aux goodwill, actifs incorporels et corporels.

La note 7 décrit les principes qui ont été retenus lors de détermination de la juste valeur des instruments financiers.

La note 10 est relative à la charge fiscale du Groupe. Cette charge d'impôt de la période est calculée en appliquant le taux effectif annuel d'impôt estimé au résultat avant impôt de la période, ajusté des éventuels éléments ponctuels.

Les notes 9 et 11 relatives aux provisions et engagements sociaux d'une part, et aux actifs et passifs éventuels d'autre part, décrivent les provisions constituées par Veolia Environnement. Dans la détermination de ces provisions, Veolia a pris en compte la meilleure estimation de ces engagements.

S'agissant des tests de dépréciation, lors de la clôture de juin 2019, les taux ont fait l'objet d'un examen et n'ont pas varié significativement depuis le 31 décembre 2018. Conformément aux pratiques du Groupe, les taux d'actualisation utilisés en application d'IAS 36 « Dépréciation d'actifs », correspondent au Coût Moyen Pondéré du Capital calculé annuellement dans chacune des géographies considérées. Une prime de risque spécifique est intégrée dans le calcul du coût moyen pondéré du capital des entités situées dans les pays hors zone euro ainsi que dans les pays de la zone euro suivants : Espagne, Italie, Portugal et Slovénie.

3.1 Principales évolutions du périmètre

3.1.1 Acquisitions

Levice (Slovaquie)

Le 22 février 2019, la société Veolia Slovenska a procédé à l'acquisition de 100% de Levice, société spécialisée dans la production de chaleur au gaz en co-génération en Slovaquie pour un montant de 71 millions d'euros, correspondant à la valeur des titres et de la dette entrante.

Renascimento (Portugal)

Le 30 janvier 2019, le Groupe a procédé au premier trimestre à l'acquisition de Renascimento, une entreprise de traitement et de recyclage des déchets au Portugal, pour un montant de 38 millions d'euros, correspondant à la valeur des titres et de la dette entrante.

Huafei (Chine)

Veolia China Holding Limited a acquis le 28 janvier 2019 66% des titres de la société Huafei, spécialisée dans l'activité de recyclage de plastique en Chine pour un montant de 22 millions d'euros.

3.1.2 Cessions

Transdev Group

Le 9 janvier 2019, Veolia Environnement a finalisé la cession au groupe allemand Rethmann de sa participation résiduelle de 30% dans Transdev Group, pour un montant net de frais de cession de 334 millions d'euros générant une plus-value de 33 millions d'euros, marquant ainsi la fin de son processus de désengagement de l'activité Transport.

Foshan (Chine)

Dans le cadre de sa politique de rotation d'actifs, le Groupe au travers sa filiale Veolia Environmental Services China Ltd a procédé au cours du premier trimestre à la cession de l'intégralité de sa participation dans la société Foshan (centre d'enfouissement) pour un montant de 49 millions d'euros générant une plus-value de cession de 37 millions d'euros.

3.2 Actifs détenus en vue de la vente, activités non poursuivies ou cédées

3.2.1 Principales évolutions

Lituanie

Le suivi des procédures en cours au titre de Vilnius et Litesko est détaillé en note 11 « Actifs et Passifs éventuels ». Au cours du premier semestre 2019, le processus de cession n'a pas pu se concrétiser favorablement. En conséquence, au 30 juin 2019, les actifs et passifs de la Lituanie ont été reclassés en activités poursuivies.

Gabon

Pour mémoire la Société d'Eau et d'Energie du Gabon (SEEG) assurait selon les termes d'une convention de concession datant de 1997 et renouvelée pour cinq ans en mars 2017, la production et la distribution d'eau potable et d'électricité sur l'ensemble du territoire gabonais. La SEEG était filiale de Veolia Africa à 51%

Le 16 février 2018, l'Etat gabonais a résilié de manière unilatérale la convention de concession signée avec SEEG en alléguant plusieurs motifs différents y compris celui de l'intérêt général. A l'issue du processus de conciliation, la SEEG et Veolia Africa ont lancé une procédure d'arbitrage devant le CIRDI.

Au 31 décembre 2018, l'arrêt des activités au Gabon a conduit le Groupe à traiter la SEEG en résultat des activités non poursuivies, conformément à l'application de la norme IFRS 5. Les capitaux employés au Gabon et les créances entre la SEEG (débiteur) et les autres filiales du Groupe non réglées avaient été totalement dépréciées

A l'issue de négociations entre les parties, l'Etat gabonais et Veolia Africa ont signé le 1er mars 2019 un protocole transactionnel prévoyant le transfert de 51% des actions de la SEEG, détenues par Veolia Africa, à la Société de Patrimoine du Service public de l'eau potable, de l'énergie électrique et de l'assainissement, propriété de l'Etat gabonais, pour un prix de 45 millions d'euros. Avec la signature de ce protocole et la cession des actions de la SEEG, l'Etat gabonais et le Groupe ont réciproquement et définitivement renoncé à toutes demandes et actions concernant la convention de concession résiliée par l'Etat gabonais. Le CIRDI a constaté la fin de la procédure d'arbitrage et a incorporé le protocole transactionnel dans une sentence du 29 mars 2019.

Un premier paiement d'un montant de 4,5 millions d'euros a été versé à Veolia Africa au moment de la conclusion du protocole transactionnel. Le paiement du solde du montant transactionnel a été divisé en 6 échéances mensuelles dont la dernière est due en octobre 2019.

Au 30 juin 2019, le Groupe a comptabilisé en résultat des activités abandonnées les trois premières tranches de paiement reçu à date (l'impact en résultat sera reconnu au fur et à mesure de l'encaissement).

Activités de réseaux de chaleur et de froid - Etats Unis (cf Note 13 Evénements post-clôture)

Le Groupe a engagé le processus de cession de ses activités réseaux de chaleur et de froid aux États-Unis.

Dans ce contexte, le Groupe a classé les actifs et les passifs du périmètre cédé en destinés à la vente au 30 juin 2019.

Arrêt des activités d'Engineering Procurement et Construction (EPC) à l'international

Au 1er janvier, le Groupe a décidé d'arrêter son activité EPC à l'international (Engineering, Procurement and Construction). Les résultats de cette activité sont désormais classés en activités non poursuivies conformément à l'application de la norme IFRS5.

3.2.2 Actifs et passifs destinés à la vente

Les actifs et passifs liés aux activités en cours de cession sont présentés séparément sur l'état de la situation financière consolidée du Groupe pour les montants suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2019	Au 31 décembre 2018 retraité⁽¹⁾
Actifs destinés à la vente	853,3	341,8
Passifs destinés à la vente	275,4	19,1

(1) Les retraitements sur l'exercice 2018 concernent l'application de la norme IFRS 16 et la réintégration des comptes de la Lituanie présentés en 'Résultat des activités non poursuivies' en 2018

Au 30 juin 2019, les principales catégories d'actifs et de passifs par segment opérationnel, classés en actifs et passifs destinés à la vente sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	France	Europe hors France	Reste du monde	Activités mondiales	Autres	Total
Actif						
Actifs non courants	-	-	781,8	-	-	781,8
Actifs courants	-	-	69,4	-	-	69,4
Trésorerie et équivalents	-	-	2,1	-	-	2,1
ACTIFS DESTINES A LA VENTE	-	-	853,3	-	-	853,3
Passif						
Passifs non courants	-	-	224,2	-	-	224,2
Passifs courants	-	-	51,2	-	-	51,2
PASSIFS DESTINES A LA VENTE	-	-	275,4	-	-	275,4

Les passifs non courants comprennent, au 30 juin 2019, la dette liée au rachat de la part minoritaire d'un des actifs du réseau de chaleur et de froid aux Etats-Unis (128 millions de dollars américains) préalablement à la cession en cours.

Au 31 décembre 2018, les principales catégories d'actifs et de passifs par segment opérationnel, classés en actifs et passifs destinés à la vente étaient les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	France	Europe hors France	Reste du monde	Activités mondiales	Autres	Total
Actif						
Actifs non courants	-	20,9	-	-	304,0	324,9
Actifs courants	-	15,1	-	-	-	15,1
Trésorerie et équivalents	-	1,8	-	-	-	1,8
ACTIFS DESTINES A LA VENTE	-	37,8	-	-	304,0	341,8
Passif						
Passifs non courants	-	5,1	-	-	-	5,1
Passifs courants	-	14,0	-	-	-	14,0
PASSIFS DESTINES A LA VENTE	-	19,1	-	-	-	19,1

3.3 Engagements hors bilan liés au périmètre de consolidation

3.3.1 Engagements donnés

Le détail des engagements hors bilan donnés est le suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2018	Au 30 juin 2019	Échéance		
			À moins d'un an	De un à cinq ans	À plus de cinq ans
Garantie de passif	590,7	593,8	47,6	51,8	494,4
Obligation d'achat de titres	186,7	69,0	22,6	46,3	0,1
Obligation de vente	0,3	0,3	0,3	-	-
Autres engagements liés au périmètre	23,0	16,2	15,7	-	0,5
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES LIES AU PERIMETRE	800,7	679,3	86,2	98,1	495,0

Garanties de passif : Elles comprennent notamment celle donnée dans le cadre de la cession de la participation dans Eaux de Berlin pour 484,0 millions d'euros.

Obligations d'achats : La variation des obligations d'achat sur le semestre s'explique principalement par la concrétisation des investissements menés en 2018, principalement sur les acquisitions de Rencimento au Portugal et du Groupe Levice en Slovaquie.

Accords avec EDF : Dans le cadre de l'opération de décroisement réalisée le 25 juillet 2014, Veolia Environnement a accordé à EDF une option d'achat portant sur l'intégralité des titres de Dalkia International, rebaptisée Veolia Energie International, exerçable en cas de prise de contrôle de cette société par un concurrent d'EDF. Réciproquement, EDF a accordé une option d'achat à Veolia Environnement sur Dalkia, exerçable dans l'hypothèse où celle-ci ferait l'objet d'une prise de contrôle par un concurrent de Veolia Environnement. Cette option d'achat n'est pas incluse dans le tableau ci-dessus. D'une durée de cinq ans, elle a expiré le 25 juillet 2019.

3.3.2 Engagements reçus

Les engagements reçus liés au périmètre s'élèvent à 276,9 millions d'euros au 30 juin 2019 contre 248,4 millions d'euros au 31 décembre 2018.

NOTE 4 INFORMATIONS PAR SEGMENT OPERATIONNEL

Les segments opérationnels sont des composantes du Groupe qui exercent des activités et dont les résultats opérationnels sont revus par le président-directeur général du Groupe (principal décideur opérationnel) afin de mesurer les performances de chacun de ces segments et de permettre les prises de décision en matière d'allocation des ressources. Les informations présentées au principal décideur opérationnel sont extraites du reporting interne du Groupe.

Les données financières par secteur opérationnel sont établies selon les mêmes règles que celles utilisées pour les états financiers consolidés.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 8 sur l'identification des segments opérationnels et après prise en compte des critères de regroupement, les segments présentés sont les suivants :

- **France,**
- **Europe hors France,**
- **Reste du monde,**
- **Activités mondiales,**
- **Autres,** comprenant essentiellement les différentes holdings du Groupe.

Des informations en quote-part sont également présentées pour les concessions chinoises, sous contrôle conjoint, dans le métier de l'Eau.

L'indicateur EBITDA intègre la somme de l'ensemble des produits et charges opérationnels encaissés et décaissés (à l'exclusion des charges de restructuration, des pertes de valeur non courantes, des dépenses de renouvellement et des coûts d'acquisition et frais de cession sur titres) et des remboursements d'actifs financiers opérationnels.

Les principaux indicateurs financiers des segments opérationnels se présentent comme suit :

							Co-entreprise Données en quote-part	
1er semestre 2019								
<i>(en millions d'euros)</i>	France	Europe hors France	Reste monde	du	Activités mondiales	Autres	Total comptes consolidés	Concessions Chinoises
Chiffre d'affaires	2 759,2	4 789,3	3 484,3		2 275,7	15,4	13 323,9	365,0
EBITDA	435,5	802,8	545,6		172,2	45,8	2 001,9	84,1
Résultat opérationnel après quote-part de résultat net des entités mises en équivalence	66,2	423,4	260,4		51,3	-5,0	796,4	48,5
Investissements industriels nets de subventions	-124,0	-217,4	-269,5		-48,8	-12,9	-672,6	-39,2

							Co-entreprise Données en quote-part	
1er semestre 2018 retraité (*)								
<i>(en millions d'euros)</i>	France	Europe hors France	Reste monde	du	Activités mondiales	Autres	Total comptes consolidés	Concessions Chinoises
Chiffre d'affaires	2 655,9	4 540,0	3 191,8		2 185,2	15,0	12 587,9	336,9
EBITDA	421,6	807,4	500,0		149,5	21,0	1 899,5	74,4
Résultat opérationnel après quote-part de résultat net des entités mises en équivalence	35,8	431,2	264,4		25,3	-6,4	750,3	40,7
Investissements industriels nets de subventions	-150,7	-162,7	-205,5		-46,6	-10,5	-576,0	-41,3

(*) Les retraitements sur l'exercice 2018 concernent l'application de la norme IFRS 16 la réintégration des comptes de la Lituanie présentés en 'Résultat des activités non poursuivies' en 2018.

Les éléments permettant de réconcilier l'indicateur EBITDA et la capacité d'autofinancement, au titre des premiers semestres 2019 et 2018, sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>		1er semestre 2018 retraité (*)	1er semestre 2019
Capacité d'autofinancement	(A)	1 554,3	1 660,2
Dont capacité d'autofinancement financière	(B)	-10,6	-17,2
Dont capacité d'autofinancement opérationnelle	(C)= (A)-(B)	1 564,9	1 677,4
Exclusion :	(D)		
Dépenses de renouvellement		135,0	138,9
Charges de restructuration ⁽¹⁾		99,5	32,5
Coûts d'acquisitions et frais de cessions sur titres		9,1	10,1
Autres		19,4	40,8
Intégration :	(E)		
Remboursement des actifs financiers opérationnels		71,6	102,2
EBITDA	(C)+(D)+(E)	1 899,5	2 001,9

(*) Les retraitements sur l'exercice 2018 concernent l'application de la norme IFRS 16 et incluent la réintégration des comptes de la Lituanie présentés en 'Résultat des activités non poursuivies' en 2018

(1) Les charges de restructuration du premier semestre 2019 concernent principalement le plan de transformation de VWT. Celles relatives au premier semestre 2018 concernaient principalement l'Eau France.

5.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	Au 30 juin 2018 retraité ⁽¹⁾	Au 30 juin 2019
Eau	5 187,6	5 357,2
Déchets	4 687,9	5 010,5
Energie	2 712,4	2 956,2
Groupe	12 587,9	13 323,9

(1) Les retraitements sur l'exercice 2018 concernent l'application de la norme IFRS 16 et la réintégration des comptes de la Lituanie présentés en 'Résultat des activités non poursuivies' en 2018.

5.2 Résultat opérationnel

Les éléments constitutifs du résultat opérationnel sont les suivants :

(en millions d'euros)	Au 30 juin 2018 retraité ⁽¹⁾	Au 30 juin 2019
Chiffre d'affaires	12 587,9	13 323,9
Coûts des ventes	-10 439,8	-11 134,5
dont :		
• Dépenses de renouvellement	-135,0	-138,9
Coûts commerciaux	-297,9	-305,5
Coûts généraux et administratifs	-1 090,1	-1 089,6
Autres produits et charges opérationnels	-62,8	-54,1
dont :		
• Restructuration	-41,8	-20,9
• Frais de personnel – paiement en actions	-6,2	-8,8
• Autres charges, pertes de valeur et dotations aux provisions non courantes	-12,0	-29,7
• Coût d'acquisition de titres	-2,5	-1,6
Résultat opérationnel avant quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence	692,2	740,1
Quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence	58,1	56,3
Résultat opérationnel après quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence	750,3	796,4

(1) Les retraitements sur l'exercice 2018 concernent l'application de la norme IFRS 16 et la réintégration des comptes de la Lituanie présentés en 'Résultat des activités non poursuivies' en 2018.

5.2.1 Co-entreprises et entreprises associées

Toutes les sociétés comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, qu'il s'agisse des co-entreprises ou des entreprises associées, s'inscrivent dans le prolongement de l'activité opérationnelle du Groupe et sont donc rattachées à l'un des quatre segments opérationnels.

Co-entreprises

(en millions d'euros)	1er semestre 2018 retraité ⁽¹⁾	1er semestre 2019
Quote-part de résultat net des co-entreprises	29,9	37,8
Quote-part de résultat net des entreprises associées	28,2	18,5
Quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence	58,1	56,3

(1) Les retraitements sur l'exercice 2018 concernent l'application de la norme IFRS 16 et la réintégration des comptes de la Lituanie présentés en 'Résultat des activités non poursuivies' en 2018.

Les co-entreprises décrites infra sont l'ensemble des co-entreprises:

(en millions d'euros)	Quote-part de capitaux propres		Quote-part des résultats	
	Au 31 décembre 2018 retraité ⁽¹⁾	30 juin 2019	Au 30 juin 2018 retraité	Au 30 juin 2019
Concessions chinoises	1 346,3	1 362,6	21,5	26,3
Autres co-entreprises	164,8	159,8	8,4	11,5
TOTAL	1 511,1	1 522,4	29,9	37,8
Impact au compte de résultat consolidé sur le résultat net des activités poursuivies (a)+(b)			29,7	37,8
Quote-part de résultat net des co-entreprises (a)			29,7	37,8
Pertes de valeurs comptabilisées en autres produits et charges opérationnels (b)			-	-

(1) Les retraitements sur l'exercice 2018 concernent l'application de la norme IFRS 16 et la réintégration des comptes de la Lituanie présentés en 'Résultat des activités non poursuivies' en 2018.

5.3 Besoin en fonds de roulement

Le BFR net intègre d'une part le BFR « opérationnel » (stocks, créances clients, dettes fournisseurs et autres dettes et créances d'exploitation, dettes et créances fiscales hors impôt courant), le BFR « fiscal » (créances et dettes d'impôt courant) et le BFR « investissement » (créances et dettes sur acquisitions/cessions d'immobilisations).

L'évolution du besoin en fonds de roulement (« BFR ») net au cours du premier semestre 2019 est la suivante :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2018 retraité ⁽¹⁾	Au 30 juin 2019
Stocks et travaux en cours nets	818,0	841,6
Créances d'exploitation nettes	9 010,0	9 216,8
Dettes d'exploitation	-10 964,9	-10 180,7
BFR net	-1 136,9	-122,3

(1) Les retraitements sur l'exercice 2018 concernent l'application de la norme IFRS 16 et la réintégration des comptes de la Lituanie présentés en 'Résultat des activités non poursuivies' en 2018.

L'évolution du BFR intègre un effet de saisonnalité des activités du Groupe (voir note 1.1.3).

Dans l'évolution du BFR net de +1 014,6 millions d'euros, présentée ci-dessus, la part de la variation du BFR "opérationnel" est de +927,8 millions d'euros, celle du BFR "fiscal" inclus dans la ligne « Impôts versés » du tableau de flux de trésorerie est de -25,3 millions d'euros et celle du BFR "investissement" inclus dans la ligne « Investissements » du tableau de flux de trésorerie est de +112,1 millions d'euros.

Affacturation

Le Groupe a régulièrement recours à l'affacturation.

Dans le cadre de ces programmes, certaines filiales du Groupe ont convenu de céder, sur une base renouvelable, des créances clients par subrogation conventionnelle ou cession de créances (type Dailly pour la France) sans recours contre les risques de défaillance du débiteur. L'application des dispositions de la norme IFRS 9 a conduit le Groupe à dé-comptabiliser, en quasi-totalité, les créances cédées visées par ces programmes d'affacturation. Par ailleurs, les filiales cédantes restent dans certains cas mandataires de la facturation et du recouvrement des créances pour lesquelles elles sont rémunérées mais n'en conservent pas le contrôle.

Ainsi, sur le premier semestre 2019, un montant cumulé de 1 881,9 millions d'euros de créances a été cédé au titre de ces programmes, contre 1 295,4 millions d'euros sur le premier semestre 2018. Le montant de créances cédées dé-comptabilisées au 30 juin 2019 est de 547,7 millions d'euros contre 640,2 millions d'euros au 31 décembre 2018.

5.4 Actifs financiers opérationnels non courants et courants

L'évolution de la valeur nette des actifs financiers opérationnels non courants et courants au cours du premier semestre 2019 est la suivante :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2018 retraité ⁽¹⁾	Au 30 juin 2019
Montant brut	1 463,5	1 426,4
Pertes de valeur	-76,4	-77,1
Actifs financiers opérationnels non courants	1 387,1	1 349,3
Montant brut	102,0	97,6
Pertes de valeur	-2,7	-2,7
Actifs financiers opérationnels courants	99,3	94,9
Actifs financiers opérationnels non courants et courants	1 486,4	1 444,2

(1) Les retraitements sur l'exercice 2018 concernent l'application de la norme IFRS 16 et la réintégration des comptes de la Lituanie présentés en 'Résultat des activités non poursuivies' en 2018.

La variation des actifs financiers opérationnels au premier semestre 2019 s'élève à -42,2 millions d'euros et résulte principalement de nouveaux actifs à hauteur de +63,4 millions d'euros et de remboursements/sorties à hauteur de -102,2 millions d'euros.

5.5 Passifs du domaine concédé part non courante et courante

Les passifs financiers du domaine concédé résultent de l'application de l'interprétation IFRIC12 sur le traitement comptable des concessions et n'ont pas connu d'évolution significative au cours du premier semestre 2018.

L'évolution de la valeur nette des passifs du domaine concédé pour la part non courante et courante au cours du premier semestre 2019 est la suivante :

(en millions d'euros)	Non courants		Courants		Total	
	Au 31 décembre 2018 retraité ⁽¹⁾	Au 30 juin 2019	Au 31 décembre 2018 retraité ⁽¹⁾	Au 30 juin 2019	Au 31 décembre 2018 retraité ⁽¹⁾	Au 30 juin 2019
France	56,2	50,9	15,4	14,6	71,6	65,5
Europe hors France	1 288,9	1 218,7	86,4	88,5	1 375,3	1 307,2
Reste du monde	5,2	16,8	16,1	3,1	21,3	19,9
Activités mondiales	0,1	-	0,1	0,1	0,2	0,1
Autres	-	-	-	-	-	-
Passifs du domaine concédé	1 350,4	1 286,4	118,0	106,3	1 468,4	1 392,7

(1) Les retraitements sur l'exercice 2018 concernent l'application de la norme IFRS 16 et la réintégration des comptes de la Lituanie présentés en 'Résultat des activités non poursuivies' en 2018.

5.6 Engagements liés aux activités opérationnelles

5.6.1 Engagements donnés liés aux activités opérationnelles

Le détail des engagements hors bilan donnés liés aux activités opérationnelles est le suivant :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2018	Au 30 juin 2019	Échéance		
			À moins d'un an	De un à cinq ans	À plus de cinq ans
Garanties opérationnelles y compris performance bonds	7 982,3	8 165,8	4 364,1	2 010,0	1 791,7
Obligations d'achat	204,4	221,4	164,5	53,5	3,4
Total engagements liés aux activités opérationnelles	8 186,7	8 387,2	4 528,7	2 063,5	1 795,1

La variation des engagements donnés liés aux activités opérationnelles sur le premier semestre 2019 (+200,5 millions d'euros) s'explique principalement par les garanties données sur les achats de fournitures liés à la première tranche de construction d'une usine de chauffage à turbine nouvelle génération (alimentation biomasse et gaz naturel) pour un montant de 62,1 millions d'euros, et le Projet Al Dur mené par VWT au Bahreïn (pour 61 millions d'euros).

En complément des engagements donnés chiffrés ci-dessus, Veolia a par ailleurs consenti des engagements non limités en montant se rapportant à des garanties opérationnelles de bonne exécution, ainsi qu'à un contrat de construction et de traitement de déchets, à Hong Kong, dans les métiers Eau et Déchets.

Ces engagements, limités à la durée desdits contrats, ont fait l'objet d'une approbation préalable du conseil d'administration de Veolia Environnement.

Le total des engagements donnés au titre des activités construction de Veolia Water Technologies s'élève à 2 136,8 millions d'euros au 30 juin 2019, contre 2 037,5 millions d'euros au 31 décembre 2018.

Le détail des engagements opérationnels donnés à l'égard des co-entreprises (à 100%) s'élève à 610,0 millions d'euros au 30 juin 2019 contre 600,2 millions d'euros au 31 décembre 2018. Il s'agit principalement de garanties de performances données à Al Wathba VB pour 417,0 millions d'euros et à Glen Water Holding pour 72,8 millions d'euros.

5.6.2 Engagements reçus liés aux activités opérationnelles

Ces engagements sont notamment liés aux engagements reçus de nos partenaires dans le cadre des contrats de construction.

Ils s'élèvent à 1 080,2 millions d'euros au 30 juin 2019 contre 1 054,6 millions d'euros au 31 décembre 2018.

Le total des engagements reçus au titre des activités de Veolia Water Technologies s'élève à 509,4 millions d'euros au 30 juin 2019, contre 511,0 millions d'euros au 31 décembre 2018.

6.1 Goodwills

6.1.1 Évolution des goodwills

Les goodwills se détaillent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2018 retraité⁽¹⁾	Au 30 juin 2019
Montant brut	6 210,1	5 981,3
Pertes de valeur cumulées	-1 102,4	-911,5
Montant net	5 107,7	5 069,8

(1) Les retraitements sur l'exercice 2018 concernent l'application de la norme IFRS 16 et la réintégration des comptes de la Lituanie présentés en 'Résultat des activités non poursuivies' en 2018.

La ventilation au 30 juin 2019 de la valeur nette comptable des goodwills, par segment opérationnel, est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2018 retraité⁽¹⁾	Au 30 juin 2019
France	1 241,7	1 240,0
Europe Hors France	2 240,2	2 321,5
Reste du monde	875,5	756,7
Activités mondiales	747,3	748,7
Autres	3,0	2,9
Total Goodwills	5 107,7	5 069,8

(1) Les retraitements sur l'exercice 2018 concernent l'application de la norme IFRS 16 et la réintégration des comptes de la Lituanie présentés en 'Résultat des activités non poursuivies' en 2018.

Les principales évolutions observées sur les goodwills du Groupe au cours du premier semestre 2019 résultent principalement d'une affectation d'une portion du goodwill nord-américain à l'opération de cession des réseaux de chaleur et de froid aux Etats-Unis à hauteur de -93,6 millions d'euros ; de variations de périmètre de consolidation à hauteur de 30,4 millions d'euros relatives notamment à plusieurs acquisitions en Europe et à la finalisation de l'exercice d'allocation du prix d'acquisition de Grupo Sala en Colombie.

6.1.2 Tests de dépréciation

Les goodwills et autres actifs incorporels à durée de vie indéterminée font l'objet de tests de perte de valeur annuels conformément au calendrier du Groupe.

Aucun indice de perte de valeur n'a été identifié au 30 juin 2019, y compris sur les Unités Génératrices de Trésorerie considérées comme sensibles au 31 décembre 2018 (voir aussi note 7.1.2.2. des notes aux états financiers au 31 décembre 2018).

En conséquence, aucune dépréciation complémentaire n'a été comptabilisée au 30 juin 2019.

6.2 Actifs incorporels

6.2.1 Actifs incorporels du domaine concédé

Les actifs incorporels du domaine concédé se détaillent comme suit, par segment opérationnel :

(en millions d'euros)	Valeur nette au 31 décembre 2018 retraité ⁽¹⁾	Au 30 juin 2019		
		Valeur brute	Amortissements et pertes de valeur	Valeur nette
France	632,9	1 479,4	-849,7	629,7
Europe hors France	2 080,9	4 206,8	-2 226,7	1 980,1
Reste du monde	752,1	1 481,2	-735,3	745,9
Activités mondiales	1,4	12,6	-11,2	1,4
Autres	-	-	-	-
Actifs incorporels du domaine concédé	3 467,3	7 180,0	-3 823,0	3 357,0

(1) Les retraitements sur l'exercice 2018 concernent l'application de la norme IFRS 16 et la réintégration des comptes de la Lituanie présentés en 'Résultat des activités non poursuivies' en 2018.

L'évolution de la valeur nette comptable des actifs incorporels du domaine concédé pour -110,3 millions d'euros s'explique principalement par :

- des investissements pour +96,5 millions d'euros (dont 45,9 millions d'euros au sein du segment France, 17,8 millions d'euros au sein du segment Europe hors France et 32,8 millions d'euros au sein du segment Reste du monde) ;
- des dotations aux amortissements et pertes de valeur pour -183,8 millions d'euros.

6.2.2 Autres actifs incorporels

Les autres actifs incorporels se détaillent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2018 retraité ⁽¹⁾	Au 30 juin 2019
Actifs incorporels à durée de vie indéterminée nets	41,0	41,0
Actifs incorporels à durée de vie définie bruts	3 445,9	3 579,3
Amortissements et pertes de valeur	-2 370,6	-2 456,8
Actifs incorporels à durée de vie définie nets	1 075,3	1 122,5
Autres Actifs incorporels nets	1 116,3	1 163,5

(1) Les retraitements sur l'exercice 2018 concernent l'application de la norme IFRS 16 et la réintégration des comptes de la Lituanie présentés en 'Résultat des activités non poursuivies' en 2018.

Les autres actifs incorporels n'ont pas connu d'évolution significative par rapport au 31 décembre 2018.

6.3 Actifs corporels

L'évolution de la valeur nette des actifs corporels au cours du premier semestre 2019 est la suivante :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2018 retraité ⁽¹⁾	Au 30 juin 2019
Actifs corporels bruts	19 398,4	19 011,0
Amortissements et pertes de valeur	-11 541,6	-11 720,5
Actifs corporels nets	7 856,8	7 290,5

(1) Les retraitements sur l'exercice 2018 concernent l'application de la norme IFRS 16 et la réintégration des comptes de la Lituanie présentés en 'Résultat des activités non poursuivies' en 2018.

La variation des actifs corporels de -566,3 millions d'euros comprend notamment les éléments suivants :

- des investissements pour 479,8 millions d'euros (dont 169,3 millions d'euros en Europe hors France, et 213,7 millions d'euros dans le Reste du monde). En Europe du Nord, ils concernent principalement des achats de matériel roulant au Royaume-Uni et République tchèque pour respectivement 47 et 11 millions d'euros et des investissements liés au projet d'une centrale électrique de nouvelle génération en Allemagne pour 10 millions d'euros. Dans le reste du monde, les investissements concernent des activités de traitement et de régénération de l'acide sulfurique aux Etats-Unis (34 millions d'euros), des

rachats d'actifs dans la propreté en Corée (17 millions d'euros), des travaux liés à la reconstruction de l'usine de déchets dangereux à Singapour (14 millions d'euros) , la construction d'une usine de biomasse et d'un incinérateur de déchets dangereux en Chine (16 millions d'euros).

- des dotations aux amortissements et pertes de valeurs pour -496,0 millions d'euros ;
- des variations de périmètre pour 103,9 millions d'euros (dont 94,4 millions d'euros en Europe hors France) qui concernent principalement les actifs industriels (production de chaleur au gaz en cogénération) de Levice en Slovaquie pour 50 millions d'euros, les actifs industriels de Renascimento au Portugal pour 24 millions d'euros ainsi que les sites de recyclage de plastique de Huafei en Chine à hauteur de 17,5 millions d'euros,
- des effets de change pour +36,1 millions d'euros (dont +16,4 millions d'euros en Europe hors France et +18,5 millions d'euros dans le Reste du monde).
- les actifs corporels au 30 juin 2019 comprennent le reclassement des actifs industriels du réseau de chaleur et de froid aux Etats-Unis en actifs destinés à la vente pour un montant net de 648,7 millions d'euros, comprenant 36 millions de valeurs nets de terrains et constructions et 612,7 millions d'installations techniques et matériel.

Les actifs corporels se détaillent comme suit par nature d'actif :

(en millions d'euros)	Valeur nette au 31 décembre 2018 retraité ⁽¹⁾	Au 30 juin 2019		
		Valeur brute	Amortissements et pertes de valeur	Valeur nette
Terrains	667,1	1 396,7	-751,4	645,3
Constructions	1 264,1	3 133,4	-1 842,9	1 290,5
Installations techniques, matériel et outillage	4 154,3	9 729,3	-6 121,4	3 607,9
Matériel roulant et autre matériel de transport	630,5	2 231,7	-1 601,1	630,6
Autres immobilisations corporelles	338,0	1 687,9	-1 372,0	315,9
Immobilisations corporelles en cours	802,8	832,0	-31,7	800,3
Actifs corporels	7 856,8	19 011,0	-11 720,5	7 290,5

(1) Les retraitements sur l'exercice 2018 concernent l'application de la norme IFRS 16 et la réintégration des comptes de la Lituanie présentés en 'Résultat des activités non poursuivies' en 2018.

6.4 Droits d'usage

Comme précisé en Note 1.1.2, les droits d'usage sont représentatifs des droits d'utiliser les actifs loués, désormais reconnus au bilan en application de la nouvelle Norme sur les Contrats de location (IFRS16).

Leur évaluation initiale est basée sur la valeur actualisée des loyers futurs à payer en contrepartie de l'usage de l'actif, sur la durée du contrat de location (après analyse et prise en compte éventuelle des options de renouvellement existantes). Les loyers considérés sont fixes ou fixes en substance et comprennent également les loyers dont la variabilité dépend d'un indice ou d'un taux.

Les principes clefs de reconnaissance et d'évaluation de ces droits d'usage ont été précisés en 1.1.2 (durée des locations et options, taux d'actualisation des loyers).

La répartition de ces droits d'usage par typologie de contrat est la suivante :

- biens immobiliers : 57%
- véhicules : 29 %
- biens d'équipement : 14%.

S'agissant des géographies concernées, aucun pays ne concentre plus de 10% au total des Droits d'Usage.

7.1 Actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers se composent principalement des éléments suivants :

- les dettes financières décrites en note 7.1.1 ;
- les dettes locatives IFRS 16 présentées en note 7.1.2 ;
- les « actifs financiers courants et non courants » décrits en note 7.1.3 ;
- la trésorerie active et passive ainsi que les équivalents de trésorerie décrits en note 7.1.4 ;
- les instruments dérivés décrits en note 7.2.2.

7.1.1 Dettes financières

L'évolution des dettes financières non courantes et courantes au cours du premier semestre 2018 est la suivante :

	Non courants		Courants		Total	
	Au 31 décembre 2018 retraité ⁽¹⁾	Au 30 juin 2019	Au 31 décembre 2018 retraité ⁽¹⁾	Au 30 juin 2019	Au 31 décembre 2018 retraité ⁽¹⁾	Au 30 juin 2019
<i>(en millions d'euros)</i>						
Emprunts obligataires	9 043,9	9 813,0	727,1	267,5	9 771,0	10 080,5
• dont < 1 an	-	-	727,1	267,5	727,1	267,5
• dont 2-3 ans	2 301,2	3 621,2	-	-	2 301,2	3 621,2
• dont 4-5 ans	1 944,5	1 365,6	-	-	1 944,5	1 365,6
• dont > 5 ans	4 798,2	4 826,2	-	-	4 798,2	4 826,2
Autres dettes financières	473,7	482,1	3 866,5	4 060,6	4 340,2	4 542,7
• dont < 1 an	-	-	3 866,5	4 060,6	3 866,5	4 060,6
• dont 2-3 ans	180,0	175,6	-	-	180,0	175,6
• dont 4-5 ans	166,9	138,9	-	-	166,9	138,9
• dont > 5 ans	126,8	167,6	-	-	126,8	167,6
Total dettes financières courantes et non courantes	9 517,6	10 295,1	4 593,6	4 328,1	14 111,2	14 623,2

(1) Les retraitements sur l'exercice 2018 concernent l'application de la norme IFRS 16 et la réintégration des comptes de la Lituanie présentés en 'Résultat des activités non poursuivies' en 2018.

7.1.1.1 Emprunts obligataires non courants et courants

Ventilation des emprunts obligataires

Les emprunts obligataires non courants sont constitués principalement des émissions publiques pour 9 033,2 millions d'euros au 30 juin 2019 dont 380,5 millions d'euros équivalents sur le marché américain, de l'émission de l'obligation à option de conversion et/ou d'échanges en actions nouvelles et/ou existantes (OCEANE) pour 699,1 millions d'euros.

Evolution des emprunts obligataires

Le 7 janvier 2019, Veolia Environnement a émis avec succès 750 millions d'euros d'obligations au pair à échéance janvier 2024 (soit 5 ans) portant un coupon de 0,892%.

Veolia Environnement a remboursé à l'échéance, le 24 avril 2019, une souche obligataire euro pour un montant nominal de 462 millions d'euros.

L'évolution des emprunts obligataires sur le semestre résulte principalement de nouveaux emprunts pour 751,4 millions d'euros et de remboursements pour -476,3 millions d'euros.

7.1.1.2 Informations sur les clauses de remboursement anticipé des emprunts

Dettes de Veolia Environnement

La documentation juridique des financements bancaires et obligataires contractés par la Société ne renferme pas de covenant financier, c'est-à-dire d'engagement de respecter un ratio de couverture ou une notation de crédit minimum dont le non-respect pourrait entraîner l'exigibilité anticipée du financement considéré.

Dettes des filiales

Certains financements de projets ou consentis par des organismes de développement multilatéraux à des filiales du Groupe renferment des covenants financiers (tels que définis ci-dessus).

Sur la base des diligences effectuées auprès de ses filiales, la Société considère que les covenants inclus dans la documentation des financements significatifs étaient respectés (ou que les prêteurs y avaient renoncé) au 30 juin 2019.

7.1.2 Dettes locatives IFRS 16

Les dettes locatives résultent de la première application de la norme IFRS 16 (voir note 1.1.2)

7.1.3 Actifs financiers non courants et courants

Les autres actifs financiers courants et non courants se décomposent comme suit :

	Non courants		Courants		Total	
	Au 31 décembre 2018 retraité ⁽¹⁾	Au 30 juin 2019	Au 31 décembre 2018 retraité ⁽¹⁾	Au 30 juin 2019	Au 31 décembre 2018 retraité ⁽¹⁾	Au 30 juin 2019
<i>(en millions d'euros)</i>						
Montant brut	385,6	413,2	279,4	323,1	665,0	736,3
Pertes de valeur	-71,1	-71,7	-37,4	-37,6	-108,5	-109,3
Actifs financiers nets relatifs à des prêts et créances	314,5	341,5	242,0	285,5	556,5	627,0
Autres actifs financiers	13,6	14,5	2,2	2,0	15,8	16,5
Actifs liquides et actifs financiers liés au financement	4,7	6,1	188,0	460,6	192,7	466,7
Total autres actifs financiers nets	332,8	362,1	432,2	748,1	765,0	1 110,2

(1) Les retraitements sur l'exercice 2018 concernent l'application de la norme IFRS 16 et la réintégration des comptes de la Lituanie présentés en 'Résultat des activités non poursuivies' en 2018.

Au 30 juin 2019, les principaux actifs financiers non courants et courants comprennent notamment les prêts accordés à des entreprises consolidées par la méthode de la mise en équivalence pour un montant total de 163,6 millions d'euros, contre 132,0 millions d'euros au 31 décembre 2018.

Ces prêts concernent principalement les concessions chinoises pour 111,2 millions d'euros au 30 juin 2019, contre 77,1 millions d'euros au 31 décembre 2018.

Au 30 juin 2019, les actifs liquides et actifs financiers liés au financement sont principalement constitués par des placements de maturité initiale supérieure à trois mois, facilement convertibles en trésorerie et gérés dans le cadre d'un objectif de liquidité tout en conservant un faible risque en capital.

7.1.4 Trésorerie et équivalents de trésorerie et trésorerie passive

L'évolution de la trésorerie et équivalents de trésorerie et de la trésorerie passive au cours du premier semestre 2019 est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2018 retraité⁽¹⁾	Au 30 juin 2019
Disponibilités	1 030,2	1 383,8
Équivalents de trésorerie	3 526,3	2 451,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 556,5	3 835,5
Trésorerie passive	215,7	333,2
Trésorerie nette	4 340,8	3 502,3

(1) Les retraitements sur l'exercice 2018 concernent l'application de la norme IFRS 16 et la réintégration des comptes de la Lituanie présentés en 'Résultat des activités non poursuivies' en 2018.

La trésorerie et équivalents de trésorerie s'élèvent à 3 835,5 millions d'euros, dont 430,0 millions d'euros « soumis à restriction » au 30 juin 2019.

La baisse de la trésorerie sur le semestre reflète principalement le remboursement, à son échéance, le 24 avril 2019, de la souche obligataire euro pour un montant nominal de 462 millions d'euros ; l'émission le 14 janvier 2019 d'une obligation de 750 millions d'euros ; la variation du BFR opérationnel pour -908 millions d'euros ; le produit de la cession Transdev pour 343 millions d'euros ; et le paiement du dividende pour 509 millions d'euros.

Au 30 juin 2019, les disponibilités sont détenues par les activités en France à hauteur de 30,1 millions d'euros, l'Europe hors France à hauteur de 233,1 millions d'euros, le reste du Monde à hauteur de 377,7 millions d'euros, les Activités mondiales à hauteur de 146,9 millions d'euros, le segment Autres à hauteur de 596 millions d'euros (dont Veolia Environnement à hauteur de 448,8 millions d'euros).

Les placements des excédents de trésorerie, non remontés au niveau de Veolia Environnement, sont gérés dans le cadre des procédures définies par le Groupe.

Au 30 juin 2019, les équivalents de trésorerie sont détenus essentiellement par Veolia Environnement à hauteur de 2 318,3 millions d'euros dont des OPCVM monétaires pour 1 202,3 millions d'euros, et des dépôts à terme pour 1 116,0 millions d'euros.

La trésorerie passive est constituée des soldes créditeurs de banques et des intérêts courus et non échus qui s'y rattachent, correspondant à des découverts momentanés.

7.2 Juste valeur des actifs et passifs financiers

7.2.1 Informations relatives à la juste valeur des actifs et passifs financiers

Les écarts entre les justes valeurs et les valeurs comptables des principales catégories d'actifs et de passifs financiers n'ont pas connu d'évolution significative par rapport au 31 décembre 2018.

7.2.2 Compensation des actifs et passifs financiers

Au 30 juin 2019, les seuls actifs et/ou passifs financiers faisant l'objet d'accords de compensation globale exécutoire sont les dérivés gérés dans le cadre de contrats ISDA ou EFET. Ces instruments ne sont compensables qu'en cas de défaut d'une des parties au contrat. Ils ne sont par conséquent pas compensés comptablement.

Au 30 juin 2019, ces dérivés sont comptabilisés à l'actif pour un montant de 91,5 millions d'euros et au passif pour un montant de 148,3 millions d'euros dans l'état de la situation financière consolidée du Groupe.

7.3 Produits et charges financiers

7.3.1 Coût de l'endettement financier

Les charges de l'endettement financier comprennent les intérêts à payer sur les emprunts calculés en utilisant la méthode du coût amorti et les pertes sur les dérivés de taux qualifiés ou non de couverture.

La charge d'intérêt incluse dans les paiements effectués au titre d'un contrat de location-financement est comptabilisée en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les produits de l'endettement financier comprennent les gains sur les dérivés de taux qualifiés ou non de couverture et sur les placements de trésorerie et équivalent de trésorerie.

Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat consolidé lorsqu'ils sont acquis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges et produits de l'endettement financier sont représentatifs du coût de la dette financière diminuée des produits de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. En outre, le coût de l'endettement inclut le résultat des dérivés qui sont affectés à la dette qu'ils soient qualifiés ou non, comptablement, de couverture.

Les produits de l'endettement financier s'élèvent à 35,7 millions d'euros. Les charges, quant à elles, s'élèvent à -258,3 millions d'euros au 30 juin 2019.

Le coût de l'endettement financier figurant au tableau des flux de trésorerie correspond au coût de l'endettement financier des activités poursuivies ci-dessus et celui des activités non poursuivies. En hausse à -222,5 millions d'euros au 30 juin 2019 contre -199,6 millions d'euros au 30 juin 2018, son évolution reflète la hausse de volumes et des taux de la dette en devise (écartement du différentiel euro – devise) ainsi que l'impact temporaire de 6,5 millions d'euros de coût de portage de l'émission obligataire de 750 millions d'euros émise début Janvier 2019, en anticipation du remboursement d'une obligation effectuée fin avril.

Le poste « Intérêts versés » au tableau des flux de trésorerie correspond au coût de l'endettement financier net des activités poursuivies et non poursuivies sur le premier semestre 2019, ajusté des intérêts courus pour - 4,7 millions d'euros et des variations de juste valeur des dérivés de couverture pour +2,1 millions d'euros sur le premier semestre 2019.

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2018 retraité⁽¹⁾	Au 30 juin 2019
Charges sur l'endettement	-141,4	-179,4
Actifs évalués à la juste valeur par résultat (option de juste valeur) ⁽²⁾	5,8	10,2
Résultat sur instruments dérivés et relations de couverture et autres	-64,1	-53,9
Coût de l'endettement financier	-199,6	-222,5

(1) Les retraitements sur l'exercice 2018 concernent l'application de la norme IFRS 16 et la réintégration des comptes de la Lituanie présentés en 'Résultat des activités non poursuivies' en 2018.

(2) Les équivalents de trésorerie sont évalués à la juste valeur par le résultat.

Le « Résultat sur instruments dérivés et relations de couverture et autres » provient principalement au 30 juin 2019 des éléments suivants :

- des produits d'intérêts nets sur les relations de couverture (juste valeur et flux de trésorerie) pour -4,5 millions d'euros ;
- les résultats sur instruments dérivés non éligibles au traitement de couverture pour -49,3 millions d'euros principalement sur des instruments dérivés de change.

7.3.2 Autres revenus et charges financiers

Les autres revenus et charges financiers comprennent notamment les revenus des créances financières, hors ceux reconnus de IFRIC 12 et IFRS 16, calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, les plus ou moins-values de cession financières nettes de frais de cession, les dividendes, les résultats de change et les pertes de valeurs sur actifs financiers et la désactualisation des provisions.

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2018 retraité⁽¹⁾	Au 30 juin 2019
Gains nets/Pertes nettes sur les prêts et créances	5,7	6,7
Plus ou moins-values de cessions financières nettes de frais de cession	18,8	51,0
Résultats sur actifs disponibles à la vente ⁽²⁾	1,6	1,0
Actifs et passifs évalués à la juste valeur par le résultat	-0,1	0,2
Désactualisation des provisions	-12,1	-15,9
Résultat de change	-3,0	0,5
Intérêts sur actifs opérationnels	-45,5	-40,3
Intérêts sur dettes locatives IFRS 16	-23,4	-22,8
Autres	-11,3	-20,0
Autres revenus et charges financiers	-69,3	-39,6

(1) Les retraitements sur l'exercice 2018 concernent l'application de la norme IFRS 16 et la réintégration des comptes de la Lituanie présentés en 'Résultat des activités non poursuivies' en 2018

(2) Dont dividendes reçus pour 1,0 million d'euros au 30 juin 2019, contre 1,6 millions d'euros au 30 juin 2018

Au cours du premier semestre 2019, les plus ou moins-values de cessions financières concernent principalement les impacts de la cession de Transdev pour 33 millions d'euros, ainsi que celle de Foshan (Chine) pour 37 millions d'euros.

7.4 Engagements liés aux activités de financement

7.4.1 Engagements donnés liés aux activités de financement

Le détail des engagements hors bilan donnés liés aux activités de financement est le suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2018	Au 30 juin 2019	Échéance		
			À moins d'un an	De un à cinq ans	À plus de cinq ans
Lettres de crédit	32,3	40,8	37,5	2,7	0,6
Garantie d'une dette	32,3	35,4	18,2	0,8	16,4
Autres engagements donnés liés au financement	77,1	59,6	26,2	25,7	7,7
Total engagements donnés liés au financement	141,7	135,8	81,9	29,2	24,7

7.4.2 Engagements reçus liés aux activités de financement

Ils s'élevaient à 109,8 millions d'euros au 30 juin 2019 contre 117,1 millions d'euros au 31 décembre 2018.

7.4.3 Sûretés réelles données en garantie de dettes financières

Au 30 juin 2019, le Groupe a consenti 123 millions d'euros de sûretés réelles en garantie de dettes financières, dont 98,8 millions d'euros en garanties de dettes financières de ses co-entreprises.

8.1 Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère

8.1.1 Capital

Le capital est entièrement libéré.

8.1.1.1 Augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe

Au cours de l'exercice 2019, Veolia Environnement a procédé à une augmentation de capital de 1,2 millions d'euros par incorporation de réserves dans le cadre de l'attribution de 5 actions gratuite au profit des salariés bénéficiaires décidée au conseil d'administration du 2 mai 2018, portant le capital social à 2 829 128 105 euros.

8.1.1.2 Nombre d'actions émises et valeur nominale

Il est de 565 825 621 actions au 30 juin 2019, et de 565 593 341 actions au 31 décembre 2018. La valeur nominale de chaque action est de 5 euros.

8.1.2 Imputation des titres d'autocontrôle sur les capitaux propres

Les actions d'autocontrôle sont comptabilisées en réduction des capitaux propres.

Les pertes et profits résultant de la cession des actions d'autocontrôle et les dividendes liés sont imputés directement sur les capitaux propres et n'affectent pas le résultat.

Au 30 juin 2019, le nombre total d'actions détenues par Veolia Environnement est de 12 517 889, représentant 2,21% du capital de la Société. Au 31 décembre 2018, il était de 12 510 389, représentant 2,21% du capital de la Société.

8.1.3 Affectation du résultat et dividendes

L'Assemblée Générale du 18 avril 2019 a fixé le dividende en numéraire à 0,92 euro par action au titre de l'exercice 2018. Ce dividende est détaché de l'action le 14 mai 2019 et mis en paiement à compter du 16 mai 2019, pour un montant total de 509,1 millions d'euros.

En 2018, un dividende de 462,6 millions d'euros a été distribué par Veolia Environnement et prélevé sur le bénéfice de l'exercice 2017 pour un montant de 314,5 millions d'euros et sur le report à nouveau pour un montant de 148,1 millions d'euros.

8.1.4 Écarts de conversion

Au 30 juin 2019, le montant cumulé des écarts de conversion est de -82,2 millions d'euros (en part du Groupe).

La variation des écarts de conversion reflète principalement l'évolution du renminbi chinois (+12,4 millions d'euros), du dollar canadien (+6,0 millions d'euros) et du peso argentin (-6,6 millions d'euros).

Au 31 décembre 2018, le montant cumulé des écarts de conversion était de 102,2 millions d'euros (en part du Groupe).

La variation des écarts de conversion reflétait principalement l'évolution du renminbi chinois (-29,3 millions d'euros), du dollar américain (+ 31,1 millions d'euros), du dollar de Hong Kong (-35,4 millions d'euros).

8.1.5 Réserve de juste valeur

Elle ressort, en part du Groupe, à -61,2 millions d'euros au 30 juin 2019, contre -62,5 millions d'euros au 31 décembre 2018.

8.2 Participations ne donnant pas le contrôle

Le détail de la variation des participations ne donnant pas le contrôle figure dans l'état de variation des capitaux propres.

L'évolution des participations ne donnant pas le contrôle sur le premier semestre 2019 s'explique principalement par le résultat de la période, compensé par les variations de périmètre les distributions de dividendes de filiales et les écarts de conversion.

La part du résultat attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle représente 88,1 millions d'euros au 30 juin 2019, contre 87 millions d'euros au 30 juin 2018 retraité.

Au premier semestre 2019, elle concerne notamment les actionnaires minoritaires de filiales dans les segments Europe hors France (47,8 millions d'euros), et Reste du monde (36,6 millions d'euros).

8.3 Obligations convertibles OCEANE

Le 8 mars 2016, Veolia Environnement a émis des obligations convertibles de type OCEANE.

L'opération décrite en Note 7.1.1.1. se comptabilise pour la part correspondant à l'option de conversion, dont le règlement est prévu uniquement en actions, en capitaux propres. Cette composante s'élève à 17,6 millions d'euros au 30 juin 2019.

8.4 Résultat net par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe ajusté de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions composant le capital en circulation pendant l'exercice.

En application de la norme IAS 33.9 et 12, le résultat net part du Groupe ajusté prend en compte le coût du coupon attribuable aux porteurs de titres super subordonnés émis par Veolia Environnement.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe ajusté de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, augmenté du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires qui auraient été émises suite à la conversion en actions ordinaires, de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

Au 30 juin 2019, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation s'établit à 577 741 064 dilué et 553 150 298 non dilué. Les instruments dilutifs pris en compte dans le calcul du résultat par action sur le premier semestre 2019 sont principalement relatifs aux obligations convertibles OCEANE émises le 8 mars 2016 et au programme de plan Action de performance mise en place au 1er juillet 2018 et à échéance mai 2021.

8.5 Mise en œuvre d'un nouveau contrat de liquidité

Veolia Environnement gère son capital dans le cadre d'une politique financière prudente et rigoureuse visant d'une part à s'assurer un accès aisé aux marchés de capitaux français et internationaux, afin d'investir dans des projets générateurs de valeur, et d'autre part à rémunérer de façon satisfaisante les actionnaires tout en maintenant une notation de crédit « Investment Grade ».

Veolia Environnement et la société Rothschild & Cie Banque ont mis fin au contrat de liquidité conclu le 26 septembre 2014. Cette résiliation a pris effet le 31 mai 2019 en clôture de bourse.

Avec effet au 1er juin 2019 et pour une durée de douze mois renouvelable par tacite reconduction, Veolia Environnement a confié à la société Kepler Chevreux la mise en œuvre d'un nouveau contrat de liquidité. Dans ce cadre, un montant de 20 millions d'euros a été alloué au fonctionnement du compte de liquidité.

Ce contrat de liquidité s'inscrit dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé par l'assemblée générale de Veolia Environnement du 18 avril 2019.

NOTE 9 PROVISIONS

L'évolution des provisions non courantes et courantes au cours du premier semestre 2019 est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2018	Au 30 juin 2019
Provisions hors engagements sociaux	1 602,0	1 556,7
Provisions pour engagements sociaux	728,3	774,0
TOTAL PROVISIONS	2 330,3	2 330,7
PROVISIONS NON COURANTES	1 800,6	1 817,7
PROVISIONS COURANTES	529,7	513,0

Le total des provisions, prises dans leur globalité, est stable sur le premier semestre 2019.

Les provisions hors engagements sociaux comprennent notamment, au 30 juin 2019, les provisions pour coûts de fermeture et postérieurs à la fermeture (remise en état, démantèlement) pour 653,0 millions d'euros, comptabilisées en France dans les activités de recyclage et valorisation de déchets pour 243,6 millions d'euros et l'Europe hors France pour 216,1 millions d'euros.

10.1 Impôts sur les résultats

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (ou le produit) d'impôt courant et la charge (ou le produit) d'impôt différé.

Les éléments de la charge fiscale sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	1er semestre 2018 retraité⁽¹⁾	1er semestre 2019
Charge/produit fiscal(e) courant(e)	-121,8	-147,7
France	-0,9	-9,1
Autres pays	-120,9	-138,6
Charge/produit fiscal(e) différé(e)	-1,9	48,8
France	-2,6	-13,4
Autres pays	0,7	62,2
Total de la charge fiscale	-123,7	-98,9

(1) Les retraitements sur l'exercice 2018 concernent l'application de la norme IFRS 16 et la réintégration des comptes de la Lituanie présentés en 'Résultat des activités non poursuivies' en 2018.

La charge fiscale figurant au tableau des flux de trésorerie correspond à la charge fiscale des activités poursuivies ci-dessus et celle des activités non poursuivies.

Certaines filiales françaises ont opté pour le Groupe d'intégration fiscale constitué par Veolia Environnement (convention d'une durée de cinq ans, renouvelée en 2016). Veolia Environnement est seule redevable envers le Trésor Public français de l'impôt courant sur les sociétés calculé sur la base de la déclaration fiscale d'ensemble. L'économie d'impôt susceptible d'en résulter est acquise à Veolia Environnement, société intégrante.

Le taux d'imposition du Groupe se détaille de la façon suivante :

	1er semestre 2018 retraité⁽¹⁾	1er semestre 2019
Résultat net des activités poursuivies (a)	357,7	435,4
Résultat des entreprises associées (b)	28,2	18,5
Résultat des co-entreprises (c)	29,9	37,8
Quote-part dans les résultats nets des autres entités mises en équivalence (d)	0,0	-
Impôts sur le résultat (e)	-123,7	-98,9
Résultat des activités intégrées poursuivies avant impôts (f) = (a)-(b)-(c)-(d)-(e)	423,3	478,0
Taux d'imposition apparent -(e)/(f)	29,2%	20,7%

(1) Les retraitements sur l'exercice 2018 concernent l'application de la norme IFRS 16 et la réintégration des comptes de la Lituanie présentés en 'Résultat des activités non poursuivies' en 2018.

Au 30 juin 2019, l'application du taux effectif d'impôt (conformément à IAS 34) intègre notamment l'amélioration attendue de la situation des groupes fiscaux français et américains.

10.2 Contrôles fiscaux

Dans le cadre de leurs activités courantes, les entités du Groupe en France et à l'étranger font l'objet de contrôles fiscaux réguliers. Les redressements, ou les positions fiscales incertaines identifiées mais ne faisant pas encore l'objet d'un redressement, font l'objet de provisions appropriées dont le montant est revu régulièrement conformément aux critères de la norme IAS 37.

L'administration fiscale a mené divers contrôles fiscaux dans et hors des groupes d'intégration fiscale. A ce jour, ces contrôles n'ont pas conduit à une dette envers l'administration fiscale d'un montant significativement supérieur à celui qui avait été estimé dans le cadre de la revue des risques fiscaux.

Il n'y a pas eu de nouveaux événements significatifs depuis le dernier document de référence, en dehors du règlement favorable du litige américain.

Pour mémoire, en 2006, Veolia, au travers de sa filiale VENA0, avait sollicité une déduction fiscale en application des dispositions du droit fiscal américain appelées "Worthless Stock deduction" (« WSD ») pour un montant de 4,5 milliards de dollars (en base) dans le cadre de la réorganisation de l'ancienne US Filter (acquise en 1999). Après un long contrôle fiscal, l'administration fiscale américaine (« IRS ») avait émis le 6 novembre 2018 une notification de redressement définitive ("Revenue Agent's Report"), qui rejetait cette déduction et était assortie de pénalités. Veolia avait répondu de manière circonstanciée le 21 décembre 2018 ("Protest") en contestant le bienfondé des arguments de l'IRS.

L'IRS a récemment informé Veolia qu'elle ne conteste plus la déduction fiscale de la "Worthless Stock Deduction" et a adressé le 30 avril 2019 une notification de redressement définitive ("Revenue Agent's Report") révisée qui reflète cette décision. Par conséquent les 764 millions de dollars d'impôts déjà reconnus dans les comptes ne sont donc plus contestés par l'IRS. Au surplus, les déficits jusqu'à présent non valorisés, soit potentiellement 460 millions de dollars en impôts, pourront être progressivement reconnus en fonction de la capacité du groupe à les consommer d'ici 2026 inclus, date de leur expiration.

La direction considère, en application des critères de l'IAS 37, que les procédures judiciaires, administratives ou d'arbitrage décrits ci-après ne doivent pas faire l'objet d'une provision ou, le cas échéant, d'une provision complémentaire, ou d'une reconnaissance d'un produit à recevoir au 30 juin 2019, compte tenu du caractère incertain de leurs issues.

Les principaux actifs et passifs éventuels associés à des procédures judiciaires, administratives ou d'arbitrage sont décrits ci-après :

Amérique du Nord

Etats-Unis – Eau – Flint

En novembre 2011, le gouverneur du Michigan a déclaré que la ville de Flint, (« Flint ») était en grande difficulté financière et a nommé un responsable des urgences (« Emergency Manager ») afin qu'il adopte des mesures drastiques d'économies. Dans cette perspective, l'Emergency Manager a décidé de transférer provisoirement la source d'approvisionnement en eau de la ville de Détroit à la rivière Flint ; cette mesure s'inscrivait dans un plan à plus long terme de changement de source d'approvisionnement vers le lac Huron.

En 2013, Flint a retenu les services de la société d'ingénierie Lockwood Andrews & Newman (« LAN ») pour préparer la station de traitement d'eau de la ville au changement de source d'eau. En avril 2014, la dite station a commencé à traiter l'eau de la rivière Flint en vue de sa distribution aux habitants.

Peu après, ces derniers ont commencé à se plaindre de l'apparence, de l'odeur et du goût de l'eau distribuée. Entre août et décembre 2014, Flint a fait face à des problèmes de qualité de l'eau, caractérisant des violations de la réglementation nationale régissant l'eau potable, en excédant notamment la limite du taux autorisé de « Total Trihalomethanes - TTHM » (des sous-produits de désinfection).

En février 2015, Flint a confié à une filiale américaine de la Société, Veolia Water North America Operating Services (« VWNAOS ») la réalisation d'une étude sur les effets résiduels du processus de chloration, sur la coloration de l'eau, son goût et son odeur. Cette étude ponctuelle, facturée 40.000\$, a été réalisée en quatre semaines environ. Pendant tout ce temps et par la suite, Flint a continué à faire appel à LAN en tant que consultant principal en ingénierie de l'eau. Ainsi, en décembre 2014 et courant 2015, LAN a élaboré un plan de traitement et remis des rapports à la ville, notamment sur la conformité de l'eau de la rivière Flint à la loi « Safe Drinking Water Act » (loi sur l'eau potable). LAN n'a émis aucune réserve sur le fait que la nouvelle source d'alimentation en eau de la ville pouvait créer des problèmes de plomb dans l'eau potable.

Le 18 février 2015, VWNAOS a rédigé un rapport intermédiaire qui indiquait que l'eau potable était saine dans la mesure où elle « respectait les normes étatiques et fédérales et les essais requis ». Le même jour, au cours d'une réunion organisée par le comité des travaux publics du conseil municipal de Flint et relative au rapport intermédiaire, des employés de VWNAOS portaient à la connaissance du public les résultats de ce dernier. Flint, et non pas VWNAOS, a conduit les tests sur le plomb.

Le 12 mars 2015, le rapport final de VWNAOS, fondé pour partie sur les résultats d'analyses fournis par la ville, était adressé à Flint, puis rendu public. Dans son rapport, VWNAOS faisait un certain nombre de recommandations pour assurer la conformité des niveaux de TTHM à la réglementation et améliorer la qualité de l'eau relative à l'odeur et à la couleur. Il semble que les autorités locales aient ignoré la plupart de ces recommandations.

Le 24 juin 2015, l'agence fédérale américaine pour la protection de l'environnement a rédigé un mémorandum qui résumait l'information disponible sur les activités conduites par Flint et plusieurs agences gouvernementales en réponse aux niveaux élevés en plomb dans l'eau potable signalés par un résident de Flint.

Le 21 octobre 2015, le bureau du gouverneur du Michigan a mandaté un groupe de travail consultatif composé d'experts dans plusieurs disciplines (« Flint Water Advisory Task Force ») chargé de mener une étude indépendante sur la crise de l'eau potable à Flint, caractérisée notamment par une contamination au plomb.

Le 21 mars 2016, leur rapport final, réalisé au terme de nombreux entretiens individuels et l'examen de multiples documents, était rédigé. Ce rapport conclut que la responsabilité de la crise de l'eau à Flint incombe largement à plusieurs entités gouvernementales du Michigan ainsi qu'à Flint. Le département de la qualité environnementale du Michigan et Flint n'ont notamment pas exigé ni mis en œuvre de contrôle de corrosion lors du changement de source d'approvisionnement et ce, contrairement à ce que requiert le régime fédéral applicable au plomb et au cuivre pour éviter toute contamination de l'eau potable.

Actions individuelles et actions de groupe

Depuis février 2016, de nombreuses poursuites individuelles et actions de groupe (« class-actions ») ont été enregistrées auprès des tribunaux du Michigan et des juridictions fédérales par des habitants de Flint contre plusieurs défenseurs dont l'Etat du Michigan, le département de la qualité environnementale du Michigan et les filiales américaines de la Société, Veolia North America (« VNA ») et VWNAOS. Les habitants de Flint allèguent des dommages corporels et matériels suite à une exposition aux toxines, y compris au plomb, contenues dans l'eau de la rivière Flint et reprochent une négligence professionnelle et une fraude.

La Société elle-même a été citée dans une douzaine d'actions de groupe et des centaines d'actions individuelles. A ce jour néanmoins, elle n'est partie défenderesse à aucune de ces actions ; seules ses filiales américaines le sont.

En janvier 2018, une procédure de médiation a été ouverte par décision du juge en charge des procédures fédérales. Les médiateurs ont requis la présence de l'ensemble des parties aux procédures fédérales, ce qui inclut les filiales américaines de la Société, mais pas la Société elle-même.

Action civile du Procureur du Michigan

Le 22 juin 2016, le procureur du Michigan (Etats-Unis) a engagé une action civile à l'encontre de plusieurs sociétés, parmi lesquelles VVNAOS et la Société elle-même, pour leur rôle supposé dans la crise de l'eau à Flint. Après s'être désisté de cette action initiale, il a déposé, le 16 août 2016, une nouvelle assignation en matière civile. Entre autres allégations, il se réfère au rapport intermédiaire de VVNAOS. Pour le procureur, les actes et omissions allégués de ces sociétés constituent une négligence professionnelle et une fraude. A la suite du dépôt de cette nouvelle assignation, le procureur a consenti à ne pas poursuivre la Société, sans pour autant renoncer à ses droits ; cet accord a été acté le 12 septembre 2016 devant le tribunal.

Le 7 novembre 2018, l'État du Michigan a élu un nouveau gouverneur et un nouveau procureur général. Le 12 avril 2019, ce dernier a introduit de nouvelles demandes, visant notamment la Société elle-même. Cette dernière n'ayant cependant reçu aucune notification, elle n'est pas partie à cette action civile ; seules ses filiales américaines le sont. Fin mai 2019, celles-ci ont sollicité le rejet de cette nouvelle demande.

Actions pénales

Des poursuites pénales ont été engagées par le procureur général contre quinze employés de l'Etat du Michigan et de la ville de Flint pour leur mauvaise gestion de la crise de l'eau à Flint. Sur ces quinze employés, sept ont plaidé coupable. Le 13 juin 2019, le nouveau procureur général a abandonné toutes les charges retenues contre les huit employés restants. L'enquête du procureur général est toujours en cours et de nouvelles poursuites pénales seront engagées.

Le Groupe conteste vigoureusement le bien-fondé de l'ensemble de ces procédures.

Ces réclamations ont fait l'objet de déclarations aux assureurs. Ces derniers ont réservé leurs droits concernant la garantie dont bénéficient la Société et ses filiales américaines.

Europe Centrale et Orientale

Roumanie

En 2000, Apa Nova Bucuresti (ANB), filiale roumaine à 74% de Veolia Eau, a signé avec la municipalité de Bucarest, un contrat de concession des services de distribution d'eau et d'assainissement pour 25 ans.

Fin juillet 2015, la Division Nationale Anticorruption de Ploiesti (DNA) a ouvert une enquête portant sur des faits de trafic d'influence, mettant en cause plusieurs personnes, et notamment plusieurs filiales roumaines de la Société.

ANB et certains de ses ex-dirigeants sont soupçonnés d'avoir, entre 2008 et 2015, acheté l'influence de trois personnes physiques pour obtenir des décisions favorables des collectivités publiques de Bucarest, conduisant à d'importantes augmentations des tarifs de l'eau. En contrepartie, ANB aurait versé des rémunérations significatives à des sociétés contrôlées par ces trois personnes ou des personnes liées, sans que ces paiements ne soient proportionnés aux prestations accomplies, voire sans que ces prestations ne soient réelles.

Depuis août 2015, ANB ainsi que d'autres filiales de la Société ayant des activités dans l'eau et dans l'énergie en Roumanie, ont communiqué à la DNA, à sa demande, de nombreux documents.

Au cours du mois d'octobre 2015, trois ex-dirigeants d'ANB ont été interrogés par la DNA, puis placés sous le statut d'« inculpat » et sous contrôle judiciaire.

Le 30 octobre 2015, ANB a été placée sous le même statut, au titre des infractions de corruption, achat d'influence, violation de la vie privée, évasion fiscale et blanchiment.

L'enquête se poursuit et jusqu'à présent, l'affaire n'a pas été renvoyée devant un tribunal.

ANB coopère avec la DNA. A ce stade, elle n'a bénéficié que d'un accès partiel au dossier pénal.

La Securities and Exchange Commission (SEC) et le Department of Justice (DOJ) ont ouvert une enquête portant sur d'éventuelles violations des lois fédérales américaines, en lien avec les faits objets de l'enquête de la DNA. Dans le cadre de l'enquête conduite par la SEC, il a été demandé à la Société de transmettre, sur une base volontaire, des documents et informations en lien avec ces faits. Les mêmes demandes ont été adressées à la Société par l'Autorité des marchés financiers (AMF), qui a également ouvert une enquête, à la requête de la SEC dans le cadre de la coopération internationale.

La Société coopère pleinement avec les autorités et, en particulier, transmet les informations demandées, dans le respect des lois applicables.

En 2017, le Parquet National Financier a confirmé l'ouverture d'une enquête préliminaire.

Début 2018, une perquisition a eu lieu dans les locaux de la Société à Aubervilliers et des auditions de témoins ont été réalisées.

Fin août 2018, les locaux d'une des filiales de la Société ont été perquisitionnés à Prague.

Par lettre du 8 juillet 2019, la SEC a informé l'avocat américain de la Société de la clôture de son enquête, en indiquant qu'elle ne recommanderait pas d'action à l'encontre de cette dernière.

Lituanie - Energie

Entre 2000 et 2003, les filiales lituaniennes du Groupe, UAB Vilniaus Energija (« UVE ») et UAB Litesko (« Litesko ») ont signé plusieurs contrats avec des municipalités lituaniennes, dont le plus important avec la ville de Vilnius (« Vilnius ») en 2002, pour louer,

exploiter et moderniser l'infrastructure de production et de distribution de chaleur et d'électricité. Le Groupe a ainsi réalisé des investissements importants au fil des années dont il attend une prise en compte des coûts et un retour sur investissement.

Depuis 2009, le gouvernement a publiquement, à de nombreuses reprises, accusé le Groupe d'être responsable d'un tarif élevé de chaleur et conduit une campagne de harcèlement à son égard. Diverses mesures ont ainsi été entreprises par les autorités publiques à l'encontre des filiales lituaniennes du Groupe et notamment :

- une amende de 19M€ infligée à UVE par l'autorité de la concurrence ;
- le transfert de propriété sans compensation des sous-stations individuelles de chaleur dans lesquelles UVE avait investi ;
- la réduction unilatérale des tarifs de chaleur pour capter les économies réalisées grâce au condenseur de fumée financé par UVE ;
- l'annulation rétroactive des tarifs de chaleur appliqués par UVE pour la période 2011-2015 ;
- l'annulation des avenants prolongeant la durée des contrats conclus par Litesko avec la municipalité d'Alytus et le transfert à cette dernière des actifs dans lesquels Litesko avait investi.

L'ensemble des mesures préjudiciables aux filiales lituaniennes du Groupe fait l'objet de contestations et de recours pendants devant les juridictions locales.

Compte tenu de ce contexte, la Société et ses filiales ont, par ailleurs, été contraintes d'engager les arbitrages décrits ci-dessous.

(i) L'arbitrage CIRDI

La Société, Veolia Energie International (venant aux droits de Veolia Baltics and Eastern Europe), UVE et Litesko (ensemble « les Sociétés ») ont déposé en janvier 2016 une requête en arbitrage contre la Lituanie devant le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (« CIRDI »).

Les Sociétés sollicitent à ce jour une indemnisation d'environ 80 M€ hors intérêts ; la Lituanie a, quant à elle, retiré ses demandes reconventionnelles d'environ 150M€ dans ses dernières écritures. La procédure est toujours en cours.

En juin 2018, la Lituanie a déposé une objection à la compétence du tribunal arbitral tirée de la décision rendue par la Cour de Justice de l'Union Européenne le 6 mars 2018 dans l'affaire Achmea, qui a jugé que les clauses d'arbitrage contenues dans les traités bilatéraux d'investissement intra-communautaires ne sont pas compatibles avec le droit de l'Union Européenne. Dans une déclaration du 15 janvier 2019, les Etats-Membres ont indiqué leur intention de résilier les traités bilatéraux d'investissement conclus entre eux d'ici décembre 2019. Ces développements sont susceptibles d'avoir un impact sur l'arbitrage CIRDI, et le cas échéant, sur l'exécution de la sentence à venir.

(ii) L'arbitrage SCC

En novembre 2016, dans le cadre du contrat de Vilnius dont l'échéance était proche (fin mars 2017), la Société et UVE ont déposé une requête en arbitrage devant la Chambre de commerce de Stockholm (« SCC ») pour obtenir la désignation d'un expert indépendant afin d'évaluer l'état des actifs. L'objet de l'arbitrage SCC a été étendu par la suite aux réclamations de la Société, d'UVE, de Vilnius et de la société municipale VST (« VST ») en lien avec le contrat de Vilnius.

Dans le cadre de cet arbitrage, la Société et UVE sollicitent une indemnisation d'environ 22M€ ; de leur côté, Vilnius et VST présentent des demandes reconventionnelles supérieures à 425M€. La procédure est toujours en cours. La Société et UVE contestent fermement les demandes reconventionnelles de Vilnius et VST et en demandent le rejet.

Veolia Technologies et contracting

VWT contre K+S Potash

Le 1er décembre 2012, Veolia Water Technologies, Inc. (« VWT ») a signé un contrat de 324,5 MUSD avec K + S Potash Canada GP («KSPC»), pour la conception, fourniture et mise en service d'un système d'évaporation et de cristallisation, qui comprend 14 grands évaporateurs et cristalliseurs (les « cuves »), pour une mine de potasse alors en cours de construction par KSPC dans la province de la Saskatchewan, Canada. Dans ce cadre, une lettre de garantie à première demande de 14,6 MUSD a été octroyée par VWT en faveur de KSPC.

Le 17 juillet 2016, lors du processus de mise en service et de démarrage des cuves, l'une d'entre elles s'est effondrée (l'« Incident »). Une nouvelle cuve de remplacement a dû être fabriquée et installée. L'Incident a endommagé également d'autres cuves et des équipements de l'usine, qui ont dû être retirés et remplacés. VWT a coopéré avec KSPC pour déterminer la cause de l'Incident. Les premières investigations, menées par KSPC, ont identifié un défaut de conception du support métallique des cuves, dont étaient responsables VWT et l'un de ses sous-traitants. Ensuite, des expertises complémentaires conduites par VWT ont en revanche conclu à un défaut dans la réalisation des plots en béton servant d'assises aux supports métalliques ; ces plots en béton étaient construits par un sous-traitant de KSPC. VWT a réparé les cuves endommagées. Ces réparations ont donné lieu à d'importantes modifications contractuelles (« Change Orders ») et des coûts supplémentaires. Mi-juin 2017, une seconde lettre de garantie à première demande de 15 MUSD a été émise par VWT en faveur de KSPC.

Plusieurs procédures sont actuellement en cours.

Procédure d'arbitrage ADRIC (ADR Institute of Canada)

Le 18 août 2017, VWT a saisi l'ADRIC aux fins d'obtenir la condamnation de KSPC au remboursement des coûts engendrés par les modifications contractuelles réalisées pour procéder aux réparations liées à l'Incident, soit 19 MUSD. Le 18 janvier 2019, le tribunal arbitral s'est déclaré compétent pour une partie seulement des demandes (environ 13,6 MUSD). Cette procédure est actuellement suspendue compte tenu de la procédure au fond engagée par KSPC devant la Court of Queen's Bench de Saskatchewan (cf infra).

Procédures judiciaires (Court of Queen's Bench de Saskatchewan et tribunal de commerce de Paris)

Le 11 avril 2018, KSPC a assigné VWT devant la Court of Queen's Bench de Saskatchewan pour 180 MCAD (environ 119 M€) au titre de dommages indirects et surcoûts de réparation liés à l'Incident. Mi-janvier 2019 VWT a proposé une offre de transaction, que KSPC a refusée.

Le 14 mai 2018, KSPC a tenté d'appeler la première lettre de garantie. Le 18 mai 2018, le Président du tribunal de commerce de Paris a fait interdiction à la banque, à titre provisoire, de payer. Les parties ont retiré l'affaire du rôle du tribunal compte tenu de la procédure engagée par VWT devant la Court of Queen's Bench de Saskatchewan sur les deux lettres de garantie.

Le 23 mai 2018, la Court of Queen's Bench de Saskatchewan a été saisie par VWT afin d'interdire à KSPC de tirer sur les deux lettres garanties émises. La demande de VWT a été rejetée par la Court of Queen's Bench de Saskatchewan ; ce rejet a été confirmé en appel. La décision de la Cour d'appel fait l'objet d'un recours suspensif.

Par acte du 28 mai 2018, l'un des sous-traitants de KSPC, AECON, a assigné KSPC devant la Court of Queen's Bench de Saskatchewan pour différentes demandes de dommages et intérêts. Le 28 juin 2018, KSPC a assigné en intervention forcée VWT afin de lui faire supporter à hauteur d'au minimum 466 MCAD (environ 318 M€) les éventuelles condamnations de KSPC, ainsi que le remboursement de sommes déjà payées à d'autres sous-traitants.

Le sinistre a été déclaré aux assureurs, qui ont couvert une partie des dépenses engagées.

Le Groupe conteste fermement l'ensemble des demandes formulées à son encontre.

NOTE 12 OPERATIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Le Groupe identifie les parties qui lui sont liées conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la norme IAS 24 révisée « Information relative aux parties liées ».

Hormis les rémunérations et avantages assimilés accordés aux principaux dirigeants et les relations avec les co-entreprises précisées dans les notes des comptes consolidés de l'exercice 2018 (cf. notes 6.2 et 5.2.4.1), au 30 juin 2019, les relations avec les autres parties liées n'ont pas été modifiées de façon significative en dehors des suivantes :

Relations avec la société Raise Investissement

Au titre du premier semestre 2019, Veolia Environnement n'a opéré aucune nouvelle relation avec la société Raise Investissement SAS et reste détentrice à hauteur de 5 millions d'euros du capital souscrit en juillet 2016 et entièrement libéré au 31 décembre 2018.

Fin des relations avec la société SM Conseil

En raison du décès de M. Serge Michel intervenu le 15 mars 2019, le contrat de prestations de services conclu par Veolia Environnement avec la société « SM Conseil » SAS le 20 mars 2017 a pris fin par anticipation à effet du 1er mars 2019.

Ce contrat de prestations de services, pour mémoire, avait été conclu pour une durée de trois ans à compter du 20 mars 2017. Aux termes de ce contrat, Veolia Environnement confiait à cette société la mission de l'assister en vue de (1) la promouvoir auprès de parties prenantes ou de partenaires potentiels dans l'objectif de favoriser le développement de ses activités et (2) d'identifier d'éventuels décideurs ou managers susceptibles de contribuer à la mise en œuvre de sa stratégie.

La société « SM Conseil » SAS était présidée par M. Serge Michel qui exerçait, par ailleurs, la fonction de censeur au sein du conseil d'administration de Veolia Environnement.

Cette convention prévoyait une rémunération forfaitaire de la société « SM Conseil » SAS à hauteur de 400 000 euros par an actualisée en fonction de l'indice SYNTEC et sans « success fees ».

En application de cette convention et au titre de sa résiliation par anticipation, la rémunération par Veolia Environnement à la société « SM Conseil » SAS au titre de l'exercice 2019, s'est élevée à 68 673 euros correspondant aux prestations des mois de janvier et février 2019.

NOTE 13 ÉVÉNEMENTS POST-CLOTURE

Dans le cadre de la revue régulière de son portefeuille d'actifs, Veolia, au travers de sa filiale Veolia Energy North America Holdings, Inc, a cédé le 31 juillet 2019 pour un montant de 1,25 milliards de dollars américains ses actifs de réseaux de chaleur et de froid aux Etats-Unis à Antin Infrastructure Partners. Il s'agit d'un portefeuille de centrales de production, notamment en cogénération, de vapeur, froid et électricité et de 13 réseaux desservant 10 villes américaines.

Cette transaction est soumise à l'approbation des autorités compétentes et son closing est attendu au quatrième trimestre 2019.

NOTE 14 LISTE DES PRINCIPALES SOCIETES INTEGREES DANS LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Au 30 juin 2019, le Groupe Veolia a intégré dans ses comptes 1 678 sociétés.

La liste des principales filiales n'a pas connu de modifications significatives par rapport au 31 décembre 2018.

4.1.7 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE

Période du 1er janvier au 30 juin 2019

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés intermédiaires résumés de la société Veolia Environnement, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés intermédiaires résumés ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés intermédiaires résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 « Principes et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés, qui expose en particulier les impacts de la première application au 1^{er} janvier 2019 de la norme IFRS 16 « Contrats de location ».

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés intermédiaires résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés intermédiaires résumés.

Les commissaires aux comptes

Paris-La Défense, le 1^{er} aout 2019

KPMG Audit

ERNST & YOUNG et Autres

Département de KPMG S.A.

Valérie Besson

Baudouin Griton

Jean-Yves Jégourel

Quentin Séné

5

GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

(CHAPITRE 7 DU DOCUMENT DE REFERENCE 2018)

5.1 Composition du conseil d'administration

5.1.1 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET RAPPEL DE LA COMPOSITION DE SES COMITES

L'assemblée générale mixte des actionnaires de la Société du 18 avril 2019 a notamment renouvelé le mandat d'administrateur de Mme Maryse Aulagnon, Mme Clara Gaymard et M. Louis Schweitzer pour une période de quatre années qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Par ailleurs, Mme Homaira Akbari et M. Baudouin Prot n'ont pas sollicité le renouvellement de leur mandat d'administrateur.

M. Serge Michel, censeur, est décédé le 15 mars 2019 et le conseil d'administration ne comprend plus de censeur.

À la date du dépôt du présent document d'enregistrement universel, le conseil d'administration de la Société se compose de treize administrateurs, dont deux administrateurs représentant les salariés et cinq administratrices.

	Indépendance	Date de nomination du 1er mandat	Échéance du mandat
Antoine Frérot <i>président-directeur général</i>		7 mai 2010	AG 2022
Louis Schweitzer <i>vice-président</i>		30 avril 2003	AG 2023
Maryse Aulagnon <i>administratrice référente</i>	♦	16 mai 2012	AG 2023
Jacques Aschenbroich	♦	16 mai 2012	AG 2020
Caisse des dépôts et consignations, représentée par Olivier Mareuse	♦	15 mars 2012	AG 2021
Isabelle Courville	♦	21 avril 2016	AG 2020
Clara Gaymard	♦	22 avril 2015	AG 2023
Marion Guillou	♦	12 décembre 2012	AG 2021
Franck Le Roux ⁽¹⁾ ⊕		15 octobre 2018	Octobre 2022
Pavel Páša ⁽¹⁾ ⊕		15 octobre 2014	Octobre 2022
Nathalie Rachou	♦	16 mai 2012	AG 2020
Paolo Scaroni		12 décembre 2006	AG 2021
Guillaume Texier	♦	21 avril 2016	AG 2020

⊕ Administrateur représentant les salariés ♦ Indépendance au sens des critères du code AFEP-MEDEF tels qu'appréciés par le conseil d'administration

(1) Administrateur représentant les salariés non comptabilisé pour établir les pourcentages d'indépendance en application de l'article 8.3 du code AFEP-MEDEF

Les quatre comités du conseil d'administration sont composés comme suit :

- Comité des comptes et de l'audit : Mme Nathalie Rachou (Présidente), M. Jacques Aschenbroich, Mme Isabelle Courville, M. Franck Le Roux (administrateur représentant les salariés) et M. Guillaume Texier.
- Comité des nominations : M. Louis Schweitzer (Président), Mme Maryse Aulagnon et M. Paolo Scaroni.
- Comité des rémunérations : Mme Maryse Aulagnon (Présidente), Mme Marion Guillou, M. Franck Le Roux (administrateur représentant les salariés) et M. Louis Schweitzer.
- Comité recherche, innovation et développement durable : M. Jacques Aschenbroich (Président), Mme Isabelle Courville, Mme Clara Gaymard, Mme Marion Guillou, M. Pavel Páša (administrateur représentant les salariés) et M. Guillaume Texier.

6

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

(CHAPITRE 8 DU DOCUMENT DE REFERENCE 2018)

6.1 Principales dispositions légales et statutaires concernant Veolia Environnement

6.1.1 DENOMINATION SOCIALE, SIEGE SOCIAL, SIEGE ADMINISTRATIF ET SITE WEB

La dénomination sociale de la Société est Veolia Environnement depuis le 30 avril 2003. Sa dénomination abrégée est VE.

Le siège social de la Société est situé 21, rue La Boétie - 75008 Paris.

Le siège administratif de la Société est situé 30, rue Madeleine Vionnet - 93300 Aubervilliers. Le numéro de téléphone est le + 33 (0) 1 85 57 70 00.

Le site web de la Société est www.veolia.com⁽¹⁾.

6.2 Procédures judiciaires et arbitrages

Les litiges les plus significatifs auxquels sont parties la Société ou ses filiales sont décrits ci-après. Par ailleurs, les contrôles et contentieux fiscaux sont présentés au chapitre 4, section 4.1, note 10.2 en annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2019.

La présentation des principales procédures judiciaires, administratives ou d'arbitrage figurant au chapitre 4, section 4.1, note 11 en annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2019 est incorporée par référence au sein de ce chapitre 6, section 6.2. Les principales mises à jour concernant les litiges figurant à la note 11 et reflétant les évolutions significatives qui ont pu intervenir jusqu'à la date de dépôt de ce document sont décrites dans ce chapitre 6, section 6.2.

Il n'existe pas d'autres procédures judiciaires, administratives ou d'arbitrage dont la Société a connaissance, en suspens ou dont elle serait menacée, susceptibles d'avoir eu ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

AMERIQUE DU NORD

États-Unis – Flint

cf. chapitre 4, section 4.1, note 11 en annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2019 supra.

(1) Les informations figurant sur le site web ne font pas partie du présent document d'enregistrement universel, sauf si ces informations sont incorporées par référence dans le présent document d'enregistrement universel.

États-Unis – WASCO et Aqua Alliance

Certaines des filiales indirectes actuelles et anciennes de Veolia Eau aux États-Unis⁽¹⁾ sont défenderesses dans des procédures judiciaires aux États-Unis, dans lesquelles les demandeurs cherchent à obtenir réparation pour des préjudices corporels et autres dommages qui résulteraient d'une exposition à l'amiante, la silice et à d'autres substances potentiellement dangereuses. En ce qui concerne les procédures impliquant les anciennes filiales de Veolia Eau, certaines filiales actuelles de cette dernière demeurent responsables de leurs conséquences et en conservent parfois la gestion. En outre, les acquéreurs des anciennes filiales bénéficient, dans certaines instances, de garanties de Veolia Eau ou de la Société portant sur les conséquences éventuelles de ces procédures. Les demandeurs allèguent habituellement que les préjudices subis ont pour origine l'utilisation de produits fabriqués ou vendus par les filiales de Veolia Eau, ses anciennes filiales ou leurs prédécesseurs. Figurent généralement aux côtés des filiales de Veolia Eau ou de ses anciennes filiales de nombreux autres défendeurs, auxquels il est reproché d'avoir contribué aux préjudices allégués. Des provisions ont été constituées au titre de la responsabilité éventuelle des filiales actuelles dans ces affaires en fonction, en particulier, du lien entre les préjudices allégués et les produits fabriqués ou vendus par ces filiales ou leurs prédécesseurs, de l'étendue des dommages prétendument subis par les demandeurs, du rôle des autres défendeurs et des règlements passés dans des affaires similaires. Les provisions sont constituées au moment où les responsabilités deviennent probables et peuvent être raisonnablement évaluées, et ne comprennent pas de provisions pour responsabilité éventuelle au titre de demandes qui n'auraient pas été engagées.

À la date de dépôt du présent document de référence, un certain nombre de procédures judiciaires ont été résolues, soit par transaction, soit par le rejet de la demande. Aucune des demandes n'a donné lieu au prononcé d'une condamnation.

Au cours de la période de dix ans s'achevant le 31 décembre 2018, la moyenne annuelle des frais engagés par la Société au titre de ces demandes, incluant les montants versés à des demandeurs et les frais d'avocats et dépens, s'élèvent à \$ 616,818 USD nets des remboursements par les compagnies d'assurance.

EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE

Roumanie

cf. chapitre 4, section 4.1, note 11 en annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2019 *supra*.

Lituanie

cf. chapitre 4, section 4.1, note 11 en annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2019 *supra*.

AFRIQUE/MOYEN ORIENT

Égypte

En septembre 2000, Veolia Propreté a conclu avec le Gouvernorat d'Alexandrie (« Gouvernorat ») un contrat ayant pour objet la collecte et le traitement des déchets, ainsi que le nettoyage urbain de la ville d'Alexandrie pour une période de 15 ans (« Contrat »).

En octobre 2011, Onyx Alexandria, filiale de Veolia Propreté et constituée afin d'exécuter le Contrat, a résilié ce dernier pour manquement grave du Gouvernorat à ses obligations de paiement, et plus généralement pour les fautes commises par la République arabe d'Égypte (« Égypte »), lesquelles ont causé la perte totale de l'investissement réalisé par Veolia Propreté.

En juin 2012, Veolia Propreté a initié une procédure d'arbitrage à l'encontre de l'Égypte sur le fondement du traité bilatéral d'investissement franco-égyptien (« TBI ») et sous l'égide du CIRDI (Centre International pour le Règlement des différends relatifs aux investissements).

Le 9 novembre 2016, le Gouvernorat a initié une procédure d'arbitrage à l'encontre de Veolia Propreté et Onyx Alexandria sous l'égide du Cairo Regional Centre for International Commercial Arbitration (« CRCICA ») et a demandé à être indemnisé pour les dommages résultant de la supposée résiliation abusive alléguée du Contrat et du non-respect par Onyx Alexandria de ses obligations contractuelles à hauteur d'un montant de 186,2 millions de livres égyptiennes (correspondant à environ 9,4 M€). Veolia Propreté et Onyx Alexandria contestent intégralement le bien-fondé de l'ensemble des demandes du Gouvernorat.

Par sentence du 25 mai 2018, le tribunal arbitral CIRDI a estimé que les violations du Contrat par le Gouvernorat ne comportaient pas d'actes suffisamment graves de l'Etat pouvant être assimilés à des violations du TBI et par conséquent, a rejeté l'ensemble des demandes d'indemnisation de Veolia Propreté. Le tribunal arbitral a notamment jugé que les réclamations contractuelles auraient dû être soumises à l'arbitrage du CRCICA en vertu de la clause compromissoire contenue dans le Contrat. Dans le cadre de cet arbitrage, Onyx Alexandria a présenté des demandes reconventionnelles d'environ 900 millions de livres égyptiennes (correspondant à environ 45 millions d'euros) et le Gouvernorat a demandé au tribunal arbitral l'autorisation d'amender ses demandes initiales sollicitant une indemnisation d'environ 27 millions d'euros. La procédure est toujours en cours.

(1) Des Filiales du groupe Aqua Alliance, ou de WASCO (anciennement dénommée Water Applications & Systems Corporation et United States Filter Corporation), société de tête de l'ancien groupe US Filter dont la majeure partie des activités a été cédée à différents acquéreurs en 2003 et 2004

Hong Kong Sludge

Le 27 septembre 2010, VW-VES (HK) Limited (VW-VES), filiale indirecte de la Société, a remporté un appel d'offres lancé par le Département de Protection Environnementale du gouvernement de Hong Kong (Gouvernement de HK) pour la conception, la construction et l'exploitation d'une installation d'incinération de boues à Hong-Kong. VW-VES a sous-traité la partie de conception, dessin et construction du projet à une joint-venture (JV) dont Veolia Water South China Limited, filiale indirecte de la Société, détient une participation majoritaire.

Pendant la réalisation du projet, différents problèmes, que VW-VES considère comme ne lui étant pas imputables, ont engendré du retard et des coûts supplémentaires importants supportés par VW-VES et la JV. Par conséquent, VW-VES a adressé au Gouvernement de HK plusieurs réclamations pour un montant global de plus de 196 M€ (1.8 Md HK\$). De son côté, le gouvernement de HK estime être en droit d'exiger des pénalités de retard d'un montant d'environ 38 M€ (350 M HK\$).

En août 2016, après une tentative de médiation infructueuse, VW-VES a engagé contre le Gouvernement de HK une procédure d'arbitrage. Cette procédure est toujours en cours.

SPECIALITES MONDIALES

OTV – Banque Mondiale

En 2013, OTV, filiale française à 100 % de Veolia Water Technologies, a formé un consortium avec l'entreprise brésilienne Odebrecht pour répondre à un appel d'offres lancé par la Corporación Autónoma Regional (la « CAR ») et financé par la Banque Mondiale, pour la réalisation d'une usine de traitement d'eaux usées à El Salitre, en Colombie.

En avril 2016, le marché a été attribué à un consortium concurrent.

Fin 2016, la Vice-présidence de la Banque Mondiale chargée des questions d'intégrité (Integrity Vice Presidency - "INT") a informé OTV qu'elle menait une enquête confidentielle sur le marché El Salitre.

Fin mai 2019, un accord a été signé entre l'INT et OTV impliquant notamment pour OTV, une interdiction de soumissionner aux projets financés par la Banque Mondiale durant 24 mois et pour VWT Brésil, une interdiction de soumissionner aux projets financés par la Banque Mondiale durant 12 mois.

VWT contre K+S Potash

cf. chapitre 4, section 4.1, note 11 en annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2019 supra.

Connex Railroad

Le 17 octobre 2012, plusieurs assureurs qui avaient contribué au fonds d'indemnisation pour les victimes de l'accident ferroviaire intervenu en septembre 2008 à Chatsworth (Californie) ont engagé une action auprès des juridictions de l'Etat de Californie du comté de Los Angeles à l'encontre de Connex Railroad LLC (« Connex ») et de Veolia Transportation Inc. venant aux droits de Connex North America, Inc. (« Transdev North America »), tendant au paiement de la somme de 132,5 millions de dollars. La Société considère cette demande infondée et ses filiales défenderesses s'attachent à en obtenir le rejet.

Le 23 janvier 2015 et le 23 juin 2015, les plus gros contributeurs au fonds d'indemnisation des victimes, qui sont aussi les plus importants demandeurs à la procédure, se sont désistés de leur action à l'encontre de Connex et de Transdev North America, si bien que le montant de 132,5 millions de dollars demandé en 2012 est désormais réduit à environ 22 millions de dollars.

Par décision du 3 mai 2016 la Superior Court of Californie a rejeté l'action des assureurs. Le 20 juillet 2016, ces derniers ont interjeté appel de cette décision. Le 19 avril 2018, la cour d'appel de Californie a confirmé le jugement du 3 mai 2016. En juin 2018, une transaction est intervenue entre les parties selon laquelle Transdev North America et Connex ont renoncé à tout recours contre la décision de la cour d'appel. Cette procédure est donc terminée.

6.3 Documents accessibles au public

Les communiqués de la Société, les documents d'enregistrement universel, les documents de référence annuels comprenant notamment les informations financières historiques sur la Société déposés auprès de l'AMF ainsi que leurs actualisations, sont accessibles sur le site Internet de la Société à l'adresse suivante : www.veolia.com/fr/groupe/finance/information-reglementee, et une copie peut en être obtenue au siège administratif de la Société au 30, rue Madeleine Vionnet - 93300 Aubervilliers.

Toutes les informations publiées et rendues publiques par la Société au cours des douze derniers mois en France, dans d'autres États membres conformément à la réglementation boursière et en matière de valeurs mobilières sont disponibles sur le site Internet de la Société à l'adresse indiquée ci-dessus et sur le site de l'AMF à l'adresse suivante : www.amf-france.org.

L'ensemble de l'information réglementée diffusée par la Société en application des dispositions des articles 221-1 et suivants du règlement général de l'AMF est disponible à l'adresse suivante : www.veolia.com/fr/groupe/finance/information-reglementee.

Enfin, les statuts de la Société ainsi que les procès-verbaux d'assemblées générales, les rapports des commissaires aux comptes et tous autres documents sociaux peuvent être consultés au 30, rue Madeleine Vionnet - 93300 Aubervilliers.

6.4 Contrôleurs légaux des comptes

6.4.1 COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

KPMG SA

Commissaire aux comptes membre de la Compagnie régionale de Versailles.

Société représentée par Madame Valérie Besson et Monsieur Baudouin Griton.

2, avenue Gambetta Tour Eqho – 92066 Paris la Défense Cedex.

Société désignée par l'assemblée générale mixte du 10 mai 2007 et dont le mandat a été renouvelé par l'assemblée générale mixte du 18 avril 2019 pour une durée de six exercices expirant à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Ernst & Young et autres

Commissaire aux comptes membre de la Compagnie régionale de Versailles.

Société représentée par Messieurs Jean-Yves Jégourel et Quentin Sene.

1-2, place des Saisons – Paris - La Défense 1 – 92400 Courbevoie.

Société désignée le 23 décembre 1999 et dont le mandat a été renouvelé par l'assemblée générale mixte du 20 avril 2017 pour une durée de six exercices expirant à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

6.4.2 COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT

Le renouvellement du mandat de la société KPMG Audit ID n'a pas été soumis à l'approbation de l'assemblée générale de la Société du 18 avril 2019 en application des dispositions de l'article L. 823-1-I 2e alinéa du Code de commerce.

6.5 Personnes responsables du document d'enregistrement universel

6.5.1 RESPONSABLE DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL

M. Antoine Frérot, président-directeur général de Veolia Environnement.

6.5.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document d'enregistrement universel sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés intermédiaires résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport semestriel d'activité contenu dans le présent document présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Aubervilliers,

Le 2 Aout 2019

Le Président-directeur général

Antoine Frérot

6.6 Tables de concordance

6.6.1 TABLE DE CONCORDANCE DE DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL OU « URD »

La table de correspondance ci-après permet d'identifier les informations requises par les annexes 1 et 2 du règlement délégué du 14 mars 2019 conformément au schéma de l'URD et de croiser celles-ci avec les sections du document de référence 2018 incorporées dans le présent document.

Rubriques des annexes 1 et 2 du règlement délégué du 14 mars 2019	Sections du document de référence 2018	Pages	Sections URD	Pages
1 – Personnes responsables				
1.1 Indication des personnes responsables	8.7	442	6.5.1	82
1.2 Déclaration des personnes responsables	8.7	442	6.5.2	82
1.3 Déclaration ou rapport d'expert	N/A	N/A	N/A	N/A
1.4 Attestation d'un tiers	N/A	N/A	N/A	N/A
1.5 Déclaration sans approbation préalable	N/A	N/A	Encart AMF	2
2 – Contrôleurs légaux des comptes				
	8.6	441	6.4	81
3 – Facteurs de risques				
	5, 5.2	251, 261-274	3.6	30
4 – Informations concernant l'émetteur				
4.1 Raison sociale et nom commercial	8.1.1	432	-	-
4.2 Lieu et numéro d'enregistrement et identifiant d'entité juridique (LEI)	8.1.4	432	-	-
4.3 Date de constitution et durée de vie	8.1.3	432	-	-
4.4 Siège social, forme juridique de l'émetteur, législation régissant ses activités, pays d'origine, adresse, numéro de téléphone de son siège et site web	8.1.1 et 8.1.2	432	6.1.1	78
5 – Aperçu des activités				
5.1 Principales activités	1.3.1 et 1.3.2	23 et 28	-	-
5.2 Principaux marchés	1.2.1, 1.3.3, 1.3.4 et 1.5	13, 29,30 et 35	-	-
5.3 Événements importants	3.1	74	3.1	10
5.4 Stratégie et objectifs	1.2 et 6.1	13 et 280	3.7	30
5.5 Degré de dépendance à l'égard des brevets, licences, contrats et procédés de fabrication	1.5.3.1	47	-	-
5.6 Éléments fondateurs des déclarations concernant la position concurrentielle	1.3.4	30	-	-
5.7 Investissements				
5.7.1 Principaux investissements réalisés	3.3.2 et 4.1.6 note 3.1.2	90 et 118	3.2.1, 3.2.2, 3.3.2 et 4.1.6 note 6.3	14, 15,28 et 58
5.7.2 Principaux investissements en cours	3.3	89	3.3.2	28
5.7.3 Informations sur les coentreprises et les entreprises associées	4.1, note 5.2.4	130	4.1.6, note 5.2.1	53
5.7.4 Questions environnementales pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles	1.6 et 6.2	49 et 282	-	-

Rubriques des annexes 1 et 2 du règlement délégué du 14 mars 2019	Sections du document de référence 2018	Pages	Sections URD	Pages
6 – Structure organisationnelle				
6.1 Description sommaire du Groupe	1.5.1	35	-	-
6.2 Liste des filiales importantes	4.1.6 note 15	195	-	-
7 – Examen de la situation financière et des résultats				
7.1 Situation financière	3.2.2 à 3.4	78 à 93	4.1	34
7.2 Résultat d'exploitation	3.2.2, 3.2.4 et 4.1.6 note 5.2	78, 87 et 128	3.2.4 et 4.1.6 note 5	25 et 53
8 – Trésorerie et capitaux				
8.1 Information sur les capitaux	4.1.5 et 4.1.6 note 9	110 et 180	4.1.5	40
8.2 Source et montant des flux de trésorerie	3.3.5.3, 4.1.4 et 4.1.6	92 et 108, 155	4.1.4	38
8.3 Besoins de financement et structure de financement	2.1.7, 4.1.6 note 8.1.1	68 et 155	4.1.6 note 5.3 et note 7	54 et 60
8.4 Restrictions à l'utilisation des capitaux	4.1.6 note 8.1.3	162	-	-
8.5 Sources de financement attendues	3.3 et 4.1.6 note 1.4	89 et 116	-	-
9 - Environnement réglementaire				
	1.6	49	-	-
10 – Informations sur les tendances				
10.1.a Principales tendances ayant affectés la production, les ventes et les stocks les coûts et les prix de vente depuis la fin du dernier exercice	3.7 et 3.11	95 et 101	3.1	10 à 13
10.1.b Description de tout changement significatif de performance financière du Groupe	N/A	N/A	N/A	N/A
10.2 Tendance, incertitude, contrainte, engagement ou événement dont l'émetteur a connaissance susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur	1.2, 3.7, 3.9 et 4.1.6 note 14	13, 95, 96 et 195	3.2 et 4.1.6 note 11	13 à 26 et 70
11 – Prévisions ou estimations du bénéfice				
11.1. Prévision ou estimation du bénéfice	1.2, 3.9	13, 96	3.7	30
11.2 Principales hypothèses sous-tendant les prévisions ou estimations de bénéfices	N/A	N/A	3.3.1 et 3.7	10 et 30
11.3 Déclaration relative aux bases d'établissement et d'élaboration des prévisions et estimations du bénéfice	N/A	N/A	3.7	30
12 – Organes d'administration, de direction et de surveillance et direction générale				
12.1 Informations concernant les membres du conseil d'administration et la direction générale	7.1.1, 7.1.2 et 7.3	364, 380 et 398	5.1	76
12.2 Conflits d'intérêts	7.1.3	380	-	-
13 – Rémunération et avantages				
13.1 Rémunérations et avantages en nature	7.4.1, 7.4.3 et 7.4.4	400, 413 et 419	-	-
13.2 Retraites et autres avantages	7.4.2	411	-	-
14 – Fonctionnement des organes d'administration et de direction				
14.1 Date d'expiration des mandats actuels	7.1.1 et 7.1.2	364 et 380	5.1	76
14.2 Contrats de service liant les membres des organes d'administration et de la direction	4.1.6 note 13, 7.1.3 et 7.6	194, 380 et 427	4.1.6 note 12	74
14.3 Informations sur le comité d'audit et le comité des rémunérations	7.2.2.1 et 7.2.2.3	392 et 395	5.1	76

Rubriques des annexes 1 et 2 du règlement délégué du 14 mars 2019	Sections du document de référence 2018	Pages	Sections URD	Pages
14.4 Déclaration relative au gouvernement d'entreprise	7.2.1.1	381	N/A	N/A
14.5 Incidences significatives potentielles sur la gouvernance d'entreprise	N/A	N/A	N/A	N/A
15 – Salariés				
15.1 Nombre des salariés	Profil/Chiffres clés et	7 et 325	-	-
	7.1.1.2, 7.4.1.1.2, 7.4.3, 7.4.4.1 et 7.4.4.2	365, 402, 413, 419 et 422	-	-
15.2 Participations dans le capital et stock-options des mandataires sociaux			-	-
15.3 Accords prévoyant une participation des salariés dans le capital	3.1.4 et 6.4.4.4	76 et 335	-	-
16 – Principaux actionnaires				
16.1 Identification des principaux actionnaires	2.2	69	2.2.1	8
16.2 Existence de droits de vote différents	2.2 et 8.1.9	69 et 435	2.2.1	8
16.3 Contrôle de l'émetteur	2.2	69	2.2.1	8
16.4 Accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de contrôle	8.3	439	-	-
17 – Transactions avec des parties liées				
	4.1.6 note 13	194	4.1.6 note 12	74
18 – Informations financières concernant l'actif et le passif, la situation financière et les résultats de l'émetteur				
18.1 Informations financières historiques	Profil/Chiffres clés, 4.1 et 4.2	9, 104 et 207	-	-
18.2 Informations financières intermédiaires et autres	N/A	N/A	N/A	N/A
18.3 Audit des informations financières annuelles historiques	4.1.7 et 4.2.6	202 et 244	1	3
18.4 Informations financières pro forma	N/A	NA	N/A	N/A
18.5 Politique de distribution des dividendes	2.3 et 8.1.7	71 et 433	2.3	9
18.6 Procédures judiciaires et d'arbitrage	4.1.6 note 12 et 8.2	190 et 437	4.1.6 note 11 et 6.2	70 et 78
18.7 Changement significatif de la situation financière	3.1.2 et 4.1.6 note 3.2	74 et 119	N/A	N/A
19 – Informations complémentaires				
19.1 Capital social				
19.1.1 Montant du capital souscrit et capital autorisé non émis	2.1.1 et 2.1.4	60 et 64	2.1.1	4
19.1.2 Actions non représentatives du capital	N/A	N/A	N/A	N/A
19.1.3 Actions détenues par l'émetteur ou ses filiales	2.1.3	61	2.2.1	8
19.1.4 Valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription	2.1.5, 2.1.7, 4.1.6 note 8.1.1.1	67, 68, 156	2.1.3, 3.1 et 4.1.6 note 7	6, 11 et 60
19.1.5 Droits d'acquisition et/ou toute obligation attachée au capital autorisé, mais non émis ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital	2.1.4	64	N/A	
19.1.6 Options sur le capital de membres du Groupe	N/A	N/A	N/A	N/A
19.1.7 Historique du capital social	2.1.6	67	N/A	N/A
19.2 Acte constitutif et statuts				
19.2.1 Objet social et registre du Commerce	8.1.4 et 8.1.5	432	N/A	N/A
19.2.2 Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions	8.1.7 et 8.1.9	433 et 435	N/A	N/A
19.2.3 Dispositions pouvant retarder, différer ou d'empêcher un changement de contrôle	N/A	N/A	N/A	N/A
20 – Contrats importants				
	8.3	439	N/A	N/A
21 – Documents accessibles au public				
	8.5	441	6.3	81

6.6.2 TABLE DE CONCORDANCE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

En application de l'article 212-13 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, la présente actualisation comprend les informations du rapport financier semestriel mentionné à l'article L.451-1-2 du Code monétaire et financier et à l'article 222-4 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers

Rapport financier semestriel	Pages
1 – Comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2019	34 à 74
2 – Rapport semestriel d'activité	10 à 31
- Evènements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et leur incidence sur les comptes semestriels	10 à 30
- Description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restant de l'exercice	30
- Principales transactions intervenues entre les parties liées	30 et 74
3 - Attestation du responsable	82
4 - Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière du 1er semestre de l'exercice 2019	75

Relations investisseurs

Monsieur Ronald Wasylec

Directeur des relations avec les investisseurs

Tél : +33 (0)1 85 57 84 76

www.veolia.com/fr/groupe/espace-finance

CALENDRIER DE LA COMMUNICATION FINANCIÈRE 2019

jeudi 7 novembre

Publication des informations financières
du 3^e trimestre



Ce document est imprimé en France par un imprimeur certifié Imprim'Vert sur un papier certifié PEFC issu de ressources contrôlées et gérées durablement.

Illustration en couverture : Rude

Impression  LABRADOR +33 (0)1 53 06 30 80

Ressourcer le monde  **VEOLIA**

Veolia Environnement

Société anonyme au capital de 2 829 128 105 euros
403 210 032 R.C.S. Paris

Siège administratif :

30, rue Madeleine-Vionnet - 93300 Aubervilliers - France
Tél. : +33 (0)1 85 57 70 00

Siège social :

21, rue La Boétie - 75008 Paris - France

www.veolia.com